

**Politique
de la Ville**

OBSERVATOIRE

05/11

version n°7

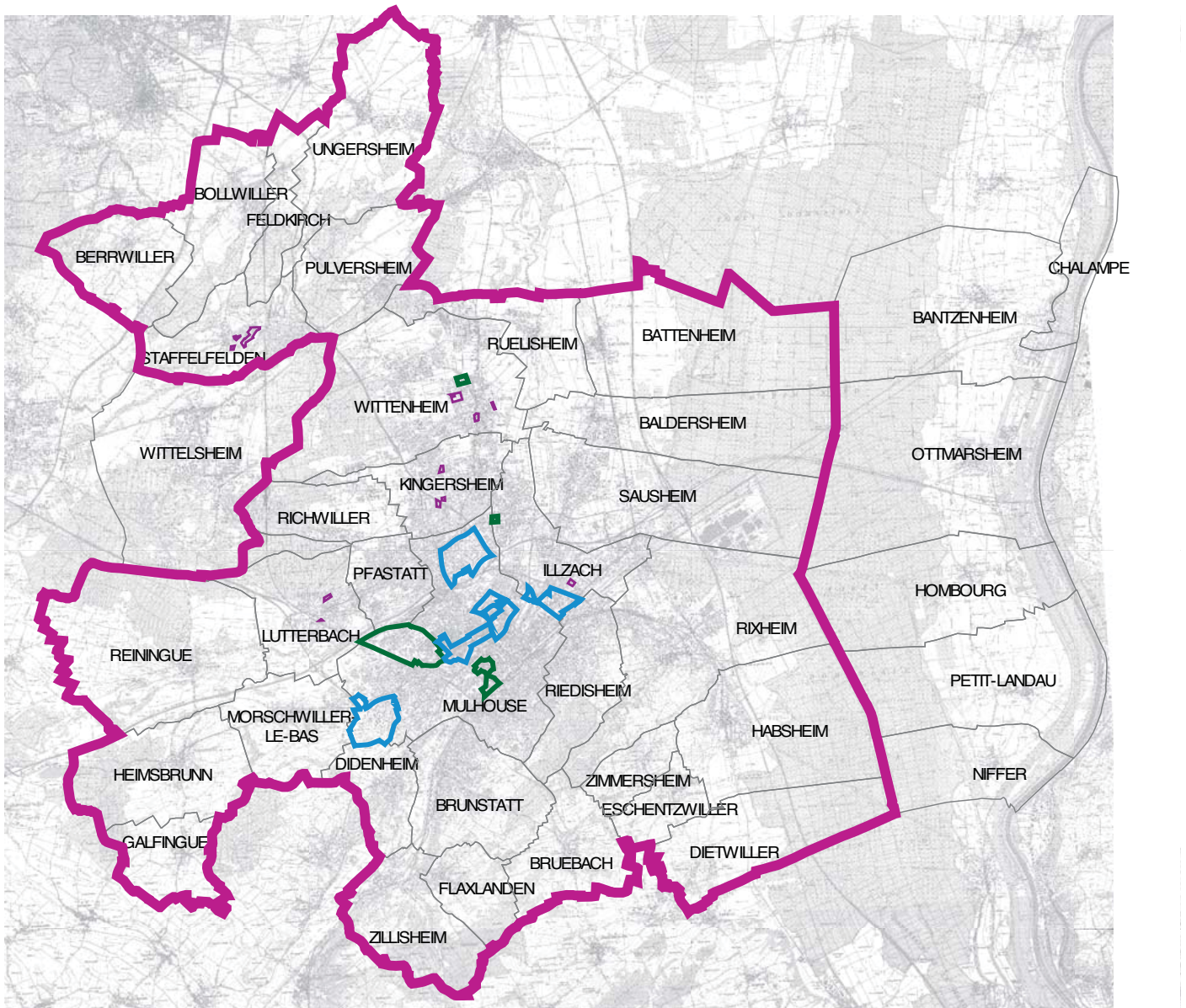


agence d'urbanisme de la région mulhousienne

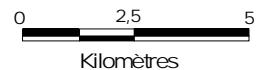
Contrats Urbains de Cohésion Sociale de Mulhouse, Alsace Agglomération Observatoire






Les communes et quartiers concernés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale de Mulhouse Alsace Agglomération



 Mulhouse Alsace Agglomération



Périmètre CUCS :

-  Territoire de niveau 1
-  Territoire de niveau 2
-  Territoire de niveau 3

Remerciements

A bien des égards, l'élaboration d'un observatoire des quartiers est un art difficile... notamment pour obtenir des données statistiques. Depuis quelques temps, l'Etat, au travers de l'ONZUS et de l'INSEE, a pris conscience de l'intérêt de tels travaux et a donc mis en oeuvre une politique ad hoc dans les différents ministères concernés.

Toutefois, les statistiques disponibles à l'échelle nationale ne suffisent pas pour obtenir un éclairage satisfaisant de l'évolution des quartiers prioritaires de l'agglomération mulhousienne. L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne tient donc ici à remercier tous les fournisseurs de données et les experts avec qui elle travaille :

- La Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin ;
- L'Inspection Académique du Haut-Rhin ;
- La Direction Départementale de la Sécurité Publique du Haut-Rhin ;
- L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville en Alsace ;
- La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne ;
- L'Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin ;
- L'ensemble des services de Mulhouse Alsace Agglomération ;
- Le Réseau Santé Mulhousien ;
- Les services des villes d'Illzach, Kingersheim, Lutterbach, Mulhouse, Staffelfelden, Wittenheim et Wittelsheim ;
- L'INSEE Alsace ;
- L'Agence de Développement Et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise ;
- Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes d'Alsace.

Un projet stratégique de territoire

2010, naissance de Mulhouse Alsace Agglomération

2010, l'agglomération aborde une nouvelle phase de son histoire avec la constitution de Mulhouse-Alsace-Agglomération (m2A) qui regroupe la quasi-totalité des communes de la Région Mulhousienne (32 communes) et forme un bassin de vie cohérent au sein duquel se développent de fortes interdépendances urbaines, économiques et sociales. 20ème agglomération de France par sa population, cette échelle permet désormais de gérer de manière cohérente et articulée l'ensemble des politiques publiques qui concourent au développement du territoire : économie, emploi, transport, environnement, services aux habitants, cohésion sociale, logement, habitat...

Un territoire déséquilibré

En raison de son héritage industriel et ouvrier et des mutations économiques et sociales passées ou présentes, l'agglomération comprend un certain nombre de sites connaissant des difficultés sociales importantes. Depuis 2007, une quinzaine de territoires (dans 6 communes) bénéficient du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) qui a pris le relais du Contrat de Ville arrivé à échéance fin 2006.

La région mulhousienne apparaît comme un territoire déséquilibré : ce sont la ville centre et dans une moindre mesure les quartiers prioritaires hors Mulhouse qui concentrent les difficultés urbaines et sociales.

L'objectif : construire un bassin de vie solidaire et durable

Les démarches territoriales de projet, autant dans le domaine de la politique de la ville (Contrat urbain de cohésion sociale, Programme de Renouvellement Urbain) que dans les autres secteurs (SCOT, Projet d'Agglomération, Maison de l'Emploi et de la Formation, Programme Local de l'Habitat, Plan Climat territorial,...) définissent, chacune dans leurs domaines de compétence, un projet territorial et énoncent des stratégies pour la conduite de l'action publique.

L'ambition de toutes ces politiques publiques est de construire et d'organiser un bassin de vie solidaire, dynamique, attractif, dans le respect des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale), avec deux défis majeurs : d'une part renforcer l'attractivité économique et résidentielle de la ville-centre (qui prend son sens à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération et au-delà, de toute la Région Mulhousienne), d'autre part soutenir la cohésion sociale et territoriale à l'échelle des quartiers, de la ville et de l'agglomération.

Le CUCS a pour objet d'intervenir dans des territoires en difficulté, reconnus par l'Etat comme des « quartiers prioritaires » devant recevoir des financements supplémentaires pour mener à bien des actions de développement social et de réduction des inégalités.

Au moment de la signature du Contrat urbain de cohésion sociale et du montage de l'observatoire des quartiers en 2007, la contractualisation concernait la CAMSA avec 5 communes présentant des quartiers prioritaires. La naissance de la m2A amène à associer le territoire d'Illzach qui bénéficie également d'un CUCS.

Pour suivre l'évolution des territoires inscrits en CUCS, la CAMSA (et aujourd'hui la m2A) a demandé à l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne d'élaborer puis de tenir à jour un observatoire des quartiers en CUCS.

Synthèse

Le peuplement

La grande majorité des quartiers des CUCS de la m2A ont vu leur nombre d'habitants et de résidences principales baisser depuis 1990. Seule la Zus Porte du Miroir ne s'inscrit pas dans ce mouvement.

Cependant, les quartiers prioritaires se distinguent encore par une surreprésentation généralisée des ménages de 6 personnes et plus. Plus inquiétant, les Zus Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert connaissent une hausse de la part des ménages de 6 personnes et plus, alors que la tendance générale est à la baisse.

L'évolution du nombre de résidences principales suit logiquement les mêmes tendances que l'évolution de la population. Toutefois, une analyse de l'évolution de la part des logements locatifs sociaux parmi les résidences principales montre des signes encourageants : le taux de logements locatifs sociaux augmente nettement dans les quartiers anciens de Mulhouse, qui sont une des cibles de la politique de rééquilibrage de l'offre en logements sociaux des grands quartiers d'habitat social de Mulhouse (les Coteaux, Bourtzwiller, Wolf-Wagner) vers ces quartiers.

Revenus des habitants

Depuis 2000, les quartiers de catégorie 1 sont marqués par une stagnation des revenus, voire un appauvrissement pour certains d'entre eux (Zus des Coteaux, Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert). De plus, l'écart de revenus se creuse avec Mulhouse, qui elle-même " décroche " avec la croissance des revenus à l'échelle régionale et nationale.

La situation est différente dans les quartiers de catégorie 2 et 3, qui se caractérisent par une lente croissance des revenus fiscaux. Cependant les écarts de revenus avec les communes persistent.

Le constat est donc un appauvrissement général de la ville-centre au profit des communes périphériques.

La conjoncture sur le plan social est tout aussi morose : la dégradation de l'économie de la région mulhousienne a provoqué une forte croissance du nombre de bénéficiaires de minima sociaux (RMI, API, AAH), croissance nourrie par la montée du chômage. Cependant, depuis 2000, les bénéficiaires de minima sociaux se concentrent de moins en moins dans les quartiers prioritaires. **La précarisation et les populations fragiles se diffusent à l'échelle de la ville-centre.**

Populations étrangères

Structurellement, les quartiers prioritaires accueillent une forte proportion d'étrangers.

En 2006, la moitié des primo-arrivants du Haut-Rhin se sont installés à Mulhouse, principalement dans les quartiers prioritaires de catégorie 1, Briand-Franklin en tête. Cette population de primo-arrivants est plutôt jeune et maîtrise assez mal le français.

Population active et activités économiques

La structure de la population active occupée des quartiers prioritaires montre une forte présence d'ouvriers. Cette caractéristique est un héritage de l'histoire industrielle de Mulhouse et du Bassin Potassique. Les quartiers prioritaires de catégorie 1 présentent d'ailleurs des taux d'ouvriers plus élevés que la moyenne mulhousienne.

Les quartiers prioritaires se distinguent donc par une concentration de population active occupée, potentiellement fragile car très dépendante des mutations de l'économie de la région mulhousienne dans une période de crise économique mondiale.

Sur le front du chômage, le nombre de demandeurs d'emploi réaugmente depuis 2007 après une période de baisse entre 2004 et 2006. Les quartiers prioritaires accueillent une population de demandeurs d'emploi ayant des caractéristiques particulières qui les fragilisent dans un contexte de crise économique : **les chômeurs y sont plutôt jeunes et souffrent d'un manque de formation et de qualification professionnelle, ce qui les pénalise dans un contexte de crise économique.**

Dans tous les quartiers prioritaires, le taux de chômage en 2006 était supérieur à celui de l'unité urbaine de Mulhouse : de 10 à 15 points d'écart en moyenne dans les quartiers de catégorie 1, plus proche de 5 points d'écart dans les quartiers de catégorie 3.

Délinquance

La délinquance générale baisse fortement à Mulhouse et dans les quartiers prioritaires, sauf dans la Zus Briand-Franklin. Quelques points noirs subsistent cependant : la délinquance de proximité reste forte aux Coteaux, tout comme les violences urbaines à Bourtzwiller.

Education et réussite scolaire

Depuis 2000, les effectifs baissent dans les collèges publics de Mulhouse. En revanche, **la part d'élèves issus de C.S.P défavorisées augmente, alors qu'elle stagne à l'échelle nationale.**

A Mulhouse, les enseignants sont plus jeunes, moins expérimentés et restent en poste moins longtemps.

De plus, **les résultats de élèves de 6^{ème} aux évaluations de français et de maths sont largement inférieurs aux moyennes nationales**, avec en prime des écarts qui se creusent depuis 2000.

La situation est différente dans les établissements publics de la m2A : les effectifs sont stables et la part des élèves issus des C.S.P défavorisées baisse. En outre, les résultats aux évaluations de français et de maths, s'ils restent inférieurs aux moyennes nationales, n'affichent pas des écarts conséquents et/ou en croissance.

Il semble bien que ces évolutions soient dues en grande partie à l'assouplissement de la carte scolaire, mis en oeuvre à la rentrée scolaire de septembre 2007.

Santé et accès aux soins

L'ensemble des quartiers prioritaires se caractérise par un taux de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire bien supérieur à celui de Mulhouse.

Les quartiers prioritaires se distinguent donc par une forte concentration de ce public fragile. Seul le quartier de Brustlein affiche un taux de bénéficiaires inférieur à celui de Mulhouse.

Vie citoyenne

Les taux de participation aux dernières élections présidentielles et municipales sont plus faibles dans les quartiers prioritaires que la moyenne nationale.

SOMMAIRE

OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DES CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Remerciements.....	p.3
Un projet stratégique de territoire.....	p.4
Synthèse.....	p.5
Introduction.....	p.9
stratégies territoriales et objectifs.....	p.9
l'observatoire des CUCS de la m2A, un outil pour une meilleure connaissance des territoires.....	p.10
architecture de l'observatoire : des indicateurs de contexte.....	p.11
Evolution du peuplement des quartiers prioritaires des CUCS de la m2A.....	p.13
Analyse de l'évolution de la population des ménages	
quartiers de catégorie 1 : des quartiers moins peuplés.....	p.14
quartiers de catégorie 2 : seule la Zus Porte du Miroir voit sa population augmenter.....	p.16
quartiers de catégorie 3 : surreprésentation des ménages de 6 personnes et plus.....	p.17
Analyse de l'évolution du nombre de résidences principales	
quartiers de catégorie 1 : la baisse du nombre de résidences principales, une conséquence logique du renouvellement urbain.....	p.18
quartiers de catégorie 2 : le nombre de résidences principales augmente uniquement dans la Zus Porte du Miroir.....	p.19
quartiers de catégorie 3 : en 2006, la majorité des résidences principales sont des logements sociaux.....	p.20
Zoom sur l'action du PRU dans les quartiers en CUCS à Mulhouse.....	p.21
annexes.....	p.22
Populations étrangères.....	p.25
Situation au Recensement Général de la Population de 1999	
quartiers de catégorie 1 : surreprésentation des étrangers parmi la population de la majorité des ZUS.....	p.26
quartiers de catégorie 2 : la Zus Thur-Markstein compte plus de 45% d'étrangers.....	p.27
communes comptant des quartiers de catégorie 3 : Kingersheim et Wittenheim proches de la moyenne de la m2A.....	p.28
Analyse des primo-arrivants signataires du CAI	
quartiers de catégorie 1 : les primo-arrivants sont majoritairement originaires du Maghreb.....	p.29
quartiers de catégorie 2 : augmentation du nombre de primo-arrivants.....	p.30
annexes.....	p.31
Evolution socio-économique des quartiers prioritaires des CUCS de la m2A.....	p.33
Analyse de l'évolution des revenus	
quartiers de catégorie 1 : appauvrissement des ménages aux Coteaux et à Briand-Franklin.....	p.34
quartiers de catégorie 2 : lente croissance des revenus fiscaux.....	p.35
communes comptant des quartiers de cat.3 : des ménages plus riches qu'à Mulhouse.....	p.36
quartiers de catégorie 3 : en 2005, des écarts de revenus conséquents avec les communes de rattachement.....	p.37
<i>les allocataires de la CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales.....</i>	<i>p.39</i>
Analyse de l'évolution des allocataires de la CAF	
quartiers de catégorie 1 : après une baisse sensible, le nombre d'allocataires de la CAF est revenu au niveau de 2000.....	p.41
quartiers de catégorie 2 : une évolution contrastée des allocataires de la CAF.....	p.42
communes comptant des quartiers de cat.3 : une légère augmentation des allocataires de la CAF.....	p.43
quartiers de catégorie 1 : une forte croissance des bénéficiaires de minima sociaux.....	p.44
<i>forte hausse du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1.....</i>	<i>p.45</i>
quartiers de catégorie 2 : le nombre de bénéficiaires de minima sociaux augmente à Brustlein et dans la Zus Chêne-Hêtre.....	p.46
<i>forte croissance du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.2.....</i>	<i>p.47</i>
communes comptant des quartiers de catégorie 3 : forte croissance des bénéficiaires de minima sociaux	
à Kingersheim et Wittenheim.....	p.48
<i>le nombre de bénéficiaires du RMI augmente aussi dans les communes comptant des quartiers de cat.3.....</i>	<i>p.49</i>
annexes.....	p.50
Population active et entreprises dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A.....	p.53
La population salariée résidente en 2006	
quartiers de catégorie 1 : une majorité d'ouvriers, héritage de l'histoire industrielle de Mulhouse.....	p.54
quartiers de catégorie 2 : une majorité d'ouvriers parmi la population salariée résidente.....	p.55
communes comptant des quartiers de cat.3 : une forte majorité d'ouvriers.....	p.56
quartiers de catégorie 3 : nette surreprésentation des ouvriers et employés.....	p.57

Analyse de l'évolution des demandeurs d'emploi

quartiers de catégorie 1 : le nombre de demandeurs d'emploi augmente de nouveau depuis 2007	p.60
<i>des demandeurs d'emploi plus jeunes, peu formés et peu qualifiés... et restant au chômage plus longtemps</i>	p.61
quartiers de catégorie 2 : le nombre de demandeurs d'emploi réaugmente là aussi	p.63
<i>en 2006, des demandeurs d'emploi plus jeunes, peu formés et peu qualifiés et restant au chômage plus longtemps</i>	p.64
communes comptant des quartiers de catégorie 3 : hausse du nombre de demandeurs d'emploi	p.66
<i>des demandeurs d'emploi plus qualifiés qu'à Mulhouse</i>	p.67
quartiers de catégorie 3 : un taux de chômage en moyenne supérieur de 5 points à celui de l'unité urbaine	p.68

Analyse de l'évolution du nombre et de l'âge moyen des entreprises

quartiers de catégorie 1 : un nombre d'entreprises en augmentation.....	p.73
<i>le parc des Collines, moteur de la vitalité du tissu d'entreprises</i>	p.74
quartiers de catégorie 2 : un nombre d'entreprises en augmentation... sauf dans la Zus Thur-Markstein	p.75
<i>des entreprises plus fragiles dans la Zus Porte du Miroir</i>	p.76
communes comptant des quartiers de catégorie 3 : augmentation régulière du nombre d'entreprises dans les communes	p.77
<i>le dynamisme du tissu d'entreprises semble plus récent à Lutterbach</i>	p.78

annexes	p.79
---------------	------

Evolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A..... p.81

quartiers de catégorie 1 : une baisse encourageante de la délinquance	p.82
<i>la délinquance de proximité baisse partout...sauf aux Coteaux et à Drouot</i>	p.83
<i>récente baisse des violences urbaines à Bourtzwiller</i>	p.84
quartiers de catégorie 2 à Mulhouse : une baisse remarquable de la délinquance	p.85
<i>la délinquance de proximité dans les quartiers mulhousiens de catégorie 2 : en baisse à Brustlein et à la Fonderie</i>	p.86
<i>les violences urbaines dans les quartiers mulhousiens de catégorie 2 : en baisse à Brustlein et à la Fonderie</i>	p.87

annexes	p.88
---------------	------

Education et réussite scolaire dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A..... p.91

quartiers mulhousiens : des effectifs en baisse dans les collèges et une surreprésentation d'élèves issus de milieux défavorisés....	p.92
quartiers mulhousiens : des enseignants plus jeunes et moins expérimentés	p.93
<i>le taux de retard en 6^{ème} des établissements mulhousiens est plus fort que la moyenne nationale</i>	p.94
<i>les résultats des évaluations en français et en maths des élèves de 6ème des collèges publics de mulhouse</i>	p.95
autres quartiers des CUCS de la m2A : des effectifs stables dans les collèges	p.96
<i>le taux de retard en 6^{ème} et le taux d'accès au diplôme national du brevet dans les autres collèges publics de la m2A</i>	p.97
<i>les résultats des évaluations en français et en maths des élèves de 6^{ème} des collèges publics de la m2A accueillant des élèves des quartiers concernés par les CUCS</i>	p.98

annexes	p.99
---------------	------

La santé dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A p.101**Analyse de l'évolution récente des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire**

quartiers de catégorie 1 : nette surreprésentation de la population CNAM couverte par la CMU-Complémentaire.....	p.102
quartiers de catégorie 2 : la part des bénéficiaires de la CMU-complémentaire est beaucoup moins forte à Brustlein	p.103
communes comptant des quartiers de cat.3 : peu de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire	p.104
quartiers de catégorie 3 : les bénéficiaires de la CMU-Complémentaire nombreux dans les quartiers CUCS d'Illzach et Wittenheim.....	p.105

annexes	p.106
---------------	-------

La vie citoyenne dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A..... p.109**Analyse de l'évolution des taux de participation aux élections municipales et présidentielles**

quartiers mulhousiens : à Mulhouse, le taux de participation est plus faible qu'ailleurs.....	p.110
autres quartiers des CUCS de la m2A : des taux de participations élevés aux élections présidentielles et plutôt faibles aux élections municipales	p.111
quartiers mulhousiens du CUCS : un taux de participation plus faible que la moyenne mulhousienne	p.112
quartiers de cat.3 -Kingersheim : un taux de participation aux élections municipales proche de la moyenne de la m2A.....	p.114
quartiers de cat.3 -Lutterbach : un taux de participation aux élections municipales supérieur à la moyenne de la m2A	p.115
quartiers de cat.3 -Staffelfelden : un taux de participation aux élections municipales bien supérieur à la moyenne de la m2A.....	p.116
quartiers de cat.3 -Wittenheim : un taux de participation aux élections municipales dans la moyenne de la m2A.....	p.117
quartiers du CUCS d'Illzach : un taux de participation aux élections municipales inférieur à la moyenne de la m2A	p.118

annexes.....	p.119
--------------	-------

LES CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE DE LA M2A

STRATÉGIES TERRITORIALES ET OBJECTIFS

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la CAMSA est un document d'orientation stratégique qui définit le projet urbain et social à mettre en oeuvre dans les quartiers prioritaires.

Il détermine les orientations des politiques publiques élaborées pour réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires et leur environnement. Il doit garantir la coordination des politiques publiques participant à la cohésion sociale.

Le projet urbain de cohésion sociale tel qu'écrit par la CAMSA et ses partenaires vise " à garantir à chaque habitant des quartiers en difficulté de Mulhouse, Kingersheim, Lutterbach, Staffelfelden et Wittenheim, un égal accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, ... et un droit au bien-être et à la qualité de la vie dans son environnement quotidien. Il a également pour but d'améliorer l'intégration de ces quartiers dans l'agglomération. "

Le CUCS de la CAMSA se décline en 7 objectifs thématiques :

- Accompagner les transformations urbaines et contribuer à améliorer la vie quotidienne des habitants, dans l'habitat et dans les espaces publics.
- Améliorer les chances d'accès à l'emploi.
- Renforcer la citoyenneté et prévenir la délinquance.
- Améliorer les chances de réussite éducative et impliquer les jeunes dans la vie des quartiers.
- Renforcer et adapter l'accès à la santé.
- Lutter contre les discriminations et favoriser l'intégration.
- Construire une vision positive et partagée de chaque quartier et favoriser le ré-investissement de l'espace public par les habitants.



Le CUCS d'Illzach, quant à lui, est communal et s'attache " à développer des actions ayant pour objectif la cohésion sociale et territoriale, que les actions soient portées au niveau du quartier ou sur l'ensemble de la Ville. Il s'agit à la fois de concilier une approche territoriale centrée sur ces quartiers et plus globale à l'échelle de la Ville, en prêtant une attention particulière aux autres territoires ".

Il se décline autour d'enjeux transversaux (l'intégration, la prévention des discriminations, la promotion de l'égalité des chances) et de 3 enjeux thématiques :

- accès à l'emploi et développement économique,
- éducation et responsabilisation des parents/adultes,
- citoyenneté et prévention de la délinquance.



Les CUCS de la m2A concernent 18 quartiers répartis en 3 catégories :

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA) s'applique dans 16 territoires de l'agglomération, dont 7 à Mulhouse.

Ils ont été choisis car ils concentrent un niveau de difficultés sociales, économiques et urbaines élevées, et ce d'autant plus qu'ils sont mal intégrés au reste de l'agglomération.

Catégorie 1 : les quartiers les plus en difficulté, qui doivent bénéficier du maximum d'efforts des politiques publiques :

- ZUS Brossolette à Mulhouse,
- ZUS Briand-Franklin à Mulhouse,
- ZUS Coteaux à Mulhouse,
- ZUS Drouot à Mulhouse,
- ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert à Mulhouse.

Catégorie 2 : les quartiers où les difficultés sont un peu moins importantes mais pour lesquels la mobilisation de crédits spécifiques et de droit commun reste essentielle :

- ZUS Porte du Miroir à Mulhouse,
- Quartier Brustlein à Mulhouse,
- ZRU Markstein à Wittenheim.

Catégorie 3 : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 doit assurer la transition entre le Contrat de ville et la sortie des dispositifs contractuels de la Politique de la Ville :

- Kingersheim : quartiers du Béarn et Voie Médiante,
- Lutterbach : quartiers Chevreuils et Hanneltons,
- Staffelfelden (quartiers ZEP),
- Wittenheim (Schlucht, Loucheur, Forêt, Bourg et la Roseaie/rue de Kingersheim).

Le CUCS d'Illzach compte lui 2 catégories de quartier :

Catégorie 2 :

- ZUS Chêne-Hêtre

Catégorie 3 :

- Tulipes/Dahlias

L'OBSERVATOIRE DES CUCS DE LA M2A, UN OUTIL POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

■ ZOOM SUR L'ÉVALUATION DES CUCS

L'observatoire est l'un des outils mis en place pour améliorer le contenu et la mise en œuvre du CUCS de la m2A. Il est complété par un bilan physico-financier qui comptabilise annuellement, par thématique et par lieu, les financements attribués par les collectivités et l'Etat ainsi que les publics touchés. Parallèlement, une évaluation plus approfondie, rendue à la fin du contrat, s'intéresse à 2 thématiques transversales couvrant la quasi totalité du territoire (l'animation de rue et l'emploi) et une quinzaine d'actions communales.

La mise en œuvre de l'Observatoire des CUCS de la m2A a été confiée à l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

La réalisation d'un tel dispositif s'inscrit dans " la tradition " des observatoires des précédents dispositifs de politique de la Ville, comme l'Observatoire des quartiers du Grand Projet de Ville ou l'Observatoire du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne.

L'observation à l'échelle infra-communale est ardue, surtout en ce qui concerne l'outil statistique. Les données sont souvent anciennes (de 1 à 4 ans de retard) et les chiffres présentés peuvent souvent paraître en décalage par rapport à la réalité du terrain, notamment en termes d'économie et de chômage.

Néanmoins, la situation sur le front de la statistique infra-communale s'améliore progressivement, grâce à l'action conjuguée de l'ONZUS et de l'INSEE.

Un outil de connaissance et d'expertise de l'évolution des territoires

L'observation des quartiers concernés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale de la m2A n'a de sens que si elle va au-delà de la simple analyse territoriale des évolutions des indicateurs sélectionnés. En effet, il est indispensable d'être toujours en capacité de repositionner l'évolution sociale, démographique, économique... du quartier dans son contexte géographique, dans son environnement immédiat mais aussi à des échelles territoriales plus larges : la Ville, l'Agglomération, le bassin de vie. C'est dans cette mise en perspective que l'observation infra-communale prend tout son sens. C'est seulement grâce à elle que l'observation infra-communale peut être considérée comme la première étape d'une évaluation de la politique publique.



ARCHITECTURE DE L'OBSERVATOIRE

DES INDICATEURS DE CONTEXTE

Un traitement statistique des données

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne dispose d'un Centre de Ressources pour ses partenaires dans le cadre d'une mutualisation des moyens. Mise en place depuis plusieurs années, la base d'informations statistiques permet une connaissance approfondie des dynamiques territoriales en proposant une couverture géographique élargie, une couverture chronologique étendue mais aussi une approche multithématique.

L'Observatoire des CUCS s'appuie donc sur les données statistiques issues du Centre de Ressources.

Cependant, l'observation purement statistique n'est pertinente qu'à la condition d'être accompagnée d'une analyse territoriale forte.

Un Observatoire "à géométrie variable"

L'observation se base sur une batterie de 21 indicateurs. Cependant, en raison des fortes différences entre les territoires concernés, il est difficile d'envisager une observation homogène de tous les quartiers prioritaires. Ainsi, l'observatoire cherche en priorité à analyser les 5 quartiers de catégorie 1.

Les quartiers de cat. 2 et 3 sont traités aussi précisément que le permet la disponibilité des sources statistiques. Ainsi, ce problème de disponibilité nous contraindra à analyser le quartier Thur à Wittenheim en prenant les données de la Zus Thur et Markstein, qui se trouve sur les communes de Wittenheim et de Wittelsheim.

21 indicateurs pour une meilleure connaissance des territoires :

Evolutions du peuplement des quartiers prioritaires des CUCS de la m2A :

- évolution de la population des ménages,
- évolution de la part des menages de 6 personnes et plus,
- évolution du nombre de résidences principales,
- évolution de la part des HLM parmi les residences principales.

Les populations étrangères :

- situation au Recensement Général de la Population de 1999,
- données sur les primo-arrivants.

Evolutions socio-économiques des quartiers prioritaires des CUCS de la m2A :

- évolution des revenus fiscaux par unité de consommation,
- évolution du nombre d'allocataires de la CAF.

Population active et entreprises dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A :

- population salariée résidente en 2006,
- évolution du nombre de demandeurs d'emploi,
- évolution du nombre d'entreprises.

Evolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A :

- délinquance générale,
- délinquance de proximité,
- faits de violences urbaines.

Education et réussite scolaire dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A :

- évolution des effectifs scolaires
- proportion d'enseignants de moins de 30 ans,
- proportion d'enseignants en poste depuis moins de 2 ans,
- résultats des évaluations français/mathes en 6^{ème},

La santé dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A :

- évolution de la part des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire depuis 2007.

La vie citoyenne dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A :

- taux de participation aux élections présidentielles de 2002 et 2007,
- taux de participation aux élections municipales de 2001 et 2008.

CE QU'IL FAUT RETENIR

EVOLUTION DU PEUPEMENT DES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

A l'instar des quartiers sensibles en France, la majorité des quartiers prioritaires des CUCS de la m2A a perdu des habitants entre 1999 et 2006. Les rythmes de baisse sont cependant très disparates d'un territoire à l'autre.

Le nombre de résidences principales baisse dans quasiment tous les quartiers prioritaires. Cette évolution est logique car les grandes opérations de renouvellement urbain dans la région mulhousienne concernent avant tout ces territoires (ex : démolition de logements aux Coteaux, à Wolf-Wagner, dans la Zus Thur-Markstein et dans la Zus Chêne-Hêtre à Illzach).

Contrairement aux autres territoires prioritaires des CUCS de la m2A, les quartiers anciens de Mulhouse (Zus Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert) ont vu leur part des ménages de 6 personnes et plus augmenter depuis 1999, alors que le nombre de résidences principales est en baisse dans ces quartiers.



EVOLUTION DU PEUPEMENT DES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

EVOLUTION DE LA POPULATION DES MÉNAGES

EVOLUTION DE LA PART DES MÉNAGES DE 6 PERSONNES ET PLUS

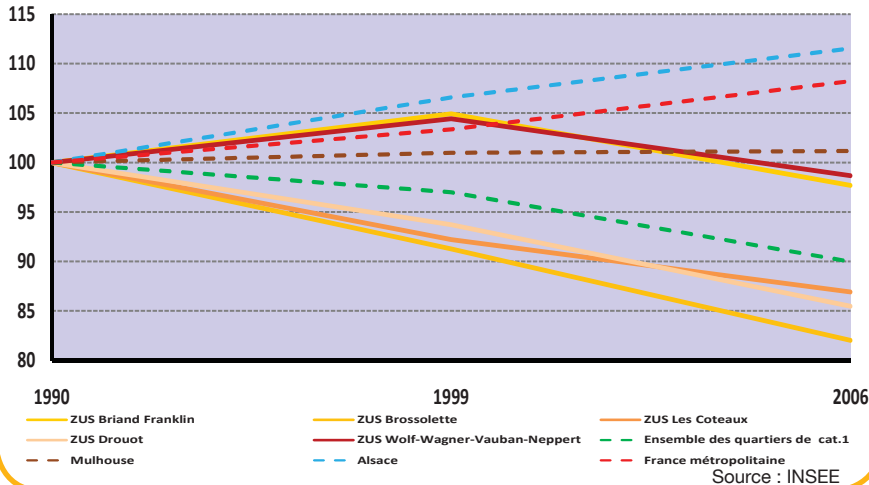
EVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES

EVOLUTION DE LA PART DES HLM PARMIS LES RÉSIDENCES PRINCIPALES



QUARTIERS DE CATEGORIE 1 DES QUARTIERS MOINS PEULÉS

Evolution comparée (base 100 : 1990) de la population des ménages dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



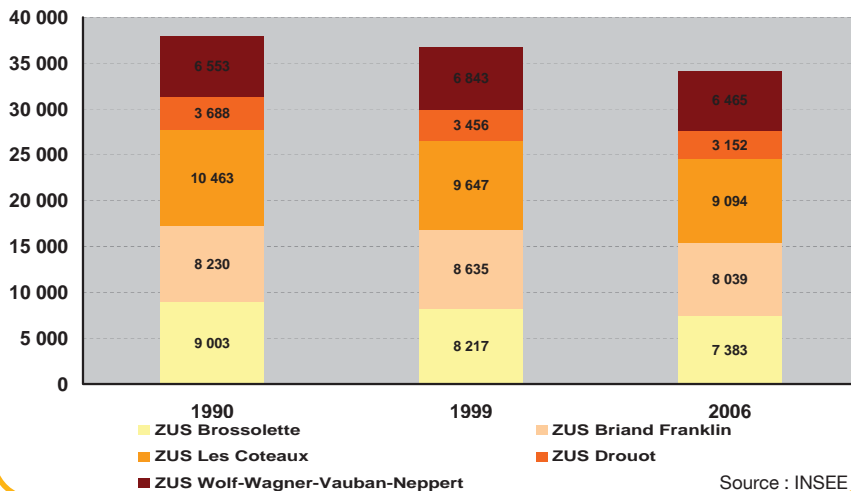
L'INSEE distingue deux grandes catégories de population : la population des ménages et la population hors ménage. La définition du ménage adoptée par l'INSEE correspond au concept de "ménage-logement"¹.

Entre 1990 et 2006, la population des ménages baisse dans toutes les Zus de catégorie 1.

Deux modèles d'évolution apparaissent cependant :

- phénomène de **hausse** entre 1990 et 1999 **puis baisse** entre 1999 et 2006: Zus Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert ;
- baisse ininterrompue depuis 1990 pour tous les autres quartiers de catégorie 1.

Evolution de la population des ménages entre 1990 et 2006 dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



La réduction généralisée de la taille des ménages influe sur l'évolution des populations. Cependant, il ne faut pas négliger le rôle joué par les **évolutions urbaines depuis 1990** dans ces quartiers (démolitions d'immeubles aux Coteaux et à Wolf-Wagner notamment).

Evolution de la densité (pop des ménages à l'ha) depuis 1990 dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	1990	1999	2006
ZUS Brossolette	88,3	80,6	72,4
ZUS Briand Franklin	155,3	162,9	151,7
ZUS Les Coteaux	87,9	81,1	76,4
ZUS Drouot	72,3	67,8	61,8
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	117	122,2	115,4
Ensemble des ZUS de cat.1	108,2	105,2	99
Mulhouse	47,2	47,7	47,7

L'ampleur de la baisse de la population est variable suivant les Zus.

Très forte pour les Zus Brossolette, Drouot et Coteaux, elle est beaucoup moins marquée dans les Zus Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert. Il semble donc bien que les quartiers anciens de Mulhouse, localisés dans ces Zus, restent les territoires sensibles les plus densément peuplés, et conservent aussi une certaine attractivité (montant des loyers, des prix de vente ?)

¹ voir la définition en annexes.

EVOLUTION DU PEUPEMENT

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

Malgré une baisse sensible dans certains quartiers, la surreprésentation des ménages de 6 personnes et plus est toujours marquée.

L'augmentation de la part des ménages de 6 personnes et plus dans les 2 Zus "quartiers anciens"¹ doit être considérée avec attention car l'immense majorité des logements dans ces quartiers fait moins de 75 m² habitables.

Evolution de la part des ménages de 6 personnes et plus entre 1990 et 2006 dans les quartiers de cat. 1 des CUCS de la m2A

	1990	1999	2006	Evolution 1990/2006
ZUS Brossolette	13,1%	12,8%	8,2%	-4,9%
ZUS Briand Franklin	5,8%	7,7%	7,8%	2,0%
ZUS Les Coteaux	8,8%	8,1%	8,8%	0,0%
ZUS Drouot	8,0%	7,0%	6,4%	-1,6%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	4,9%	4,5%	5%	0,1%
Mulhouse	4,1%	4%	3,5%	-0,6%
Haut-Rhin	3,6%	2,7%	2,0%	-1,6%
Alsace	3,6%	2,6%	1,9%	-1,7%
France métropolitaine	3,2%	2,4%	1,8%	-1,4%

Source : INSEE



Zus Chêne-Hêtre - Illzach

Cité-Briand vue du toit d'un bâtiment DMC -Mulhouse-

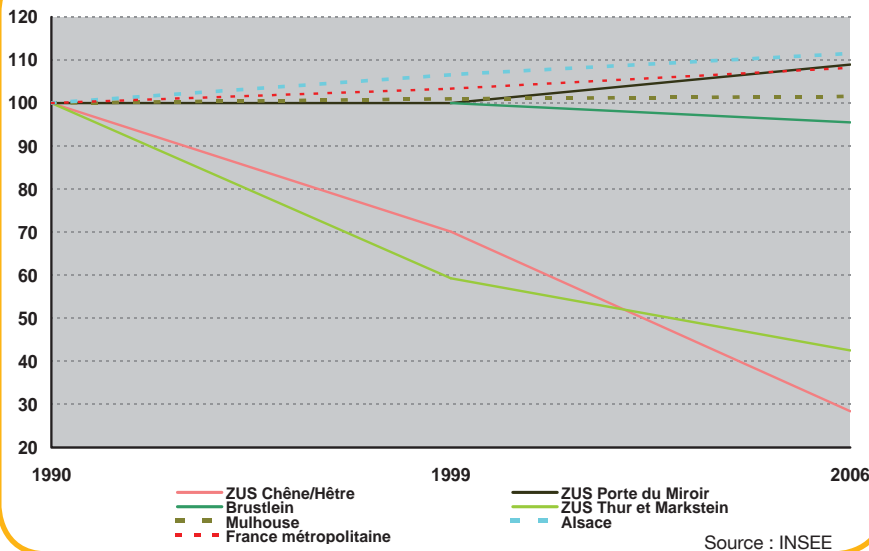


¹ cette expression désigne communément les quartiers mulhousiens du XIX^e siècle que sont Briand, Franklin et Vauban-Neppert.

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

SEULE LA ZUS PORTE DU MIROIR VOIT SA POPULATION AUGMENTER

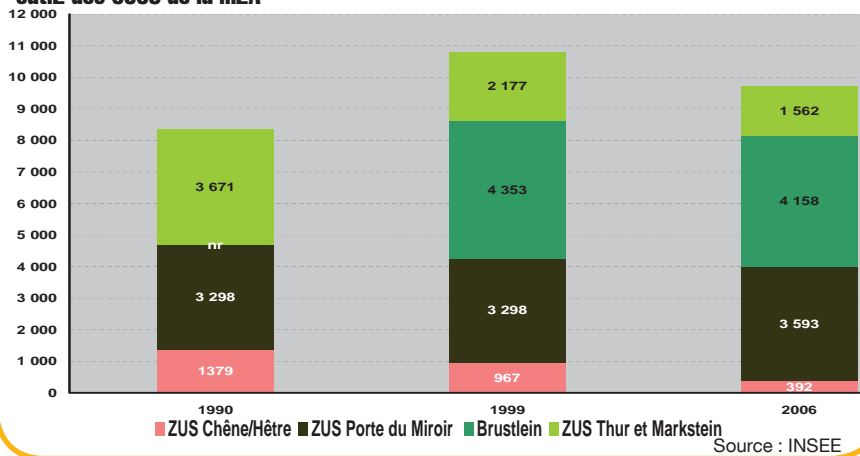
Evolution comparée (base 100 : 1990) de la population des ménages



L'augmentation de la population concerne uniquement la Zus Porte du Miroir (+8,9%).

En revanche, la baisse est très forte dans les Zus Chêne/Hêtre (-71,6%) et Thur/Markstein (-57,4%). C'est sans doute l'impact des démolitions réalisées à la fin des années 1990 dans ces quartiers.

Evolution de la population des ménages entre 1990 et 2006 dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



La reconversion d'une partie du site industriel de la Fonderie en immeubles de logements explique la nette hausse de la population dans la Zus Porte du Miroir.



Mail de la Fonderie - Mulhouse

Evolution de la part des ménages de 6 personnes et plus dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	1990	1999	2006	Evolution 1990/2006
ZUS Chêne/Hêtre	38,9%	36,9%	15,2%	-23,7%
ZUS Porte du Miroir	5,2%	3,0%	2,9%	-2,3%
Brustlein	nr	5,2%	4,8%	nr
ZUS Thur et Markstein	30,9%	38,5%	19,5%	-11,4%
Mulhouse	4,1%	4%	3,5%	-0,6%
Illzach	5,4%	4,6%	3%	-2,4%
Haut-Rhin	3,6%	2,7%	2,0%	-1,6%
Alsace	3,6%	2,6%	1,9%	-1,7%
France métropolitaine	3,2%	2,4%	1,8%	-1,4%

Le taux de ménages de 6 personnes et plus reste encore très élevé dans la Zus Thur et Markstein et dans la Zus Chêne-Hêtre.

Au contraire, à Brustlein et dans la Zus Porte du Miroir, ce taux baisse et se situe à peu près dans la moyenne mulhousienne.

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

SURREPRESENTATION DES MENAGES DE 6 PERSONNES ET PLUS

Selon l'INSEE, " les données fournies [pour les quartiers de catégorie 3] sont essentiellement des estimations qui ont été construites par rapprochement des contours numérisés des quartiers avec les informations géographiques issues du processus de géoréférencement des diverses sources. Le processus de géoréférencement actuel ne permet pas d'obtenir une localisation géographique précise pour toutes les adresses ".

A l'image des quartiers de catégorie 1 et 2, les quartiers de catégorie 3 se distinguent de leur commune de rattachement par une surreprésentation des ménages de 6 personnes et plus.

Cette surreprésentation est là aussi plus ou moins forte selon les quartiers.



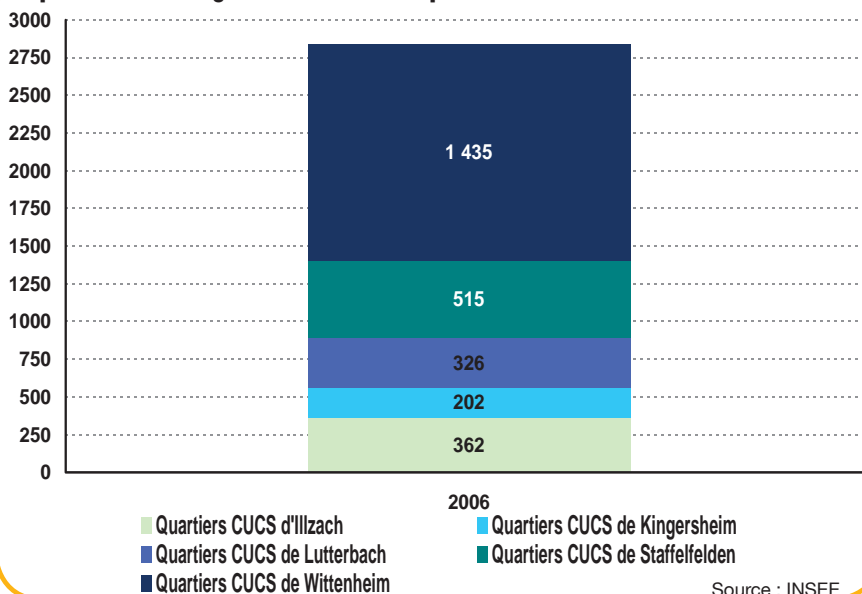
Rue du Moulin -Staffelfelden-



Rue du Manège -Mulhouse-

1 le quartier " Voie Médiane ", à Kingersheim, n'a pas été recensé par l'INSEE.

Population des ménages en 2006 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A



Part des ménages de 6 personnes et plus dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

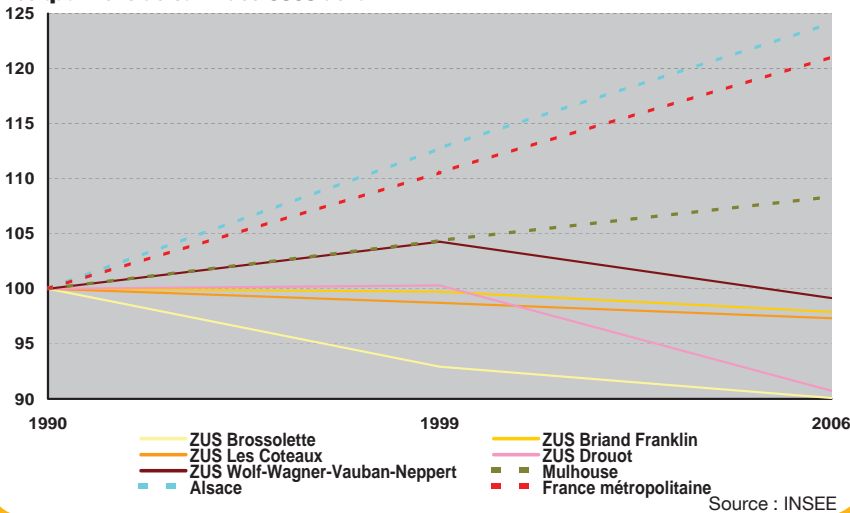
	2006
Quartiers CUCS d'Illzach	15,2%
Illzach	3%
Quartiers CUCS de Kingersheim	17,3%
Kingersheim	3,1%
Quartiers CUCS de Lutterbach	4,8%
Lutterbach	1,4%
Quartiers CUCS de Staffelfelden	12%
Staffelfelden	2,9%
Bourg/Roseraie	6,6%
Forêt	5,8%
Wittenheim	3,3%
Haut-Rhin	2%
Alsace	1,9%
France métropolitaine	1,8%

Source : INSEE

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

LA BAISSSE DU NOMBRE DE RESIDENCES PRINCIPALES, UNE CONSEQUENCE LOGIQUE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Evolution comparée (base 100 : 1990) du nombre de résidences principales dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A.

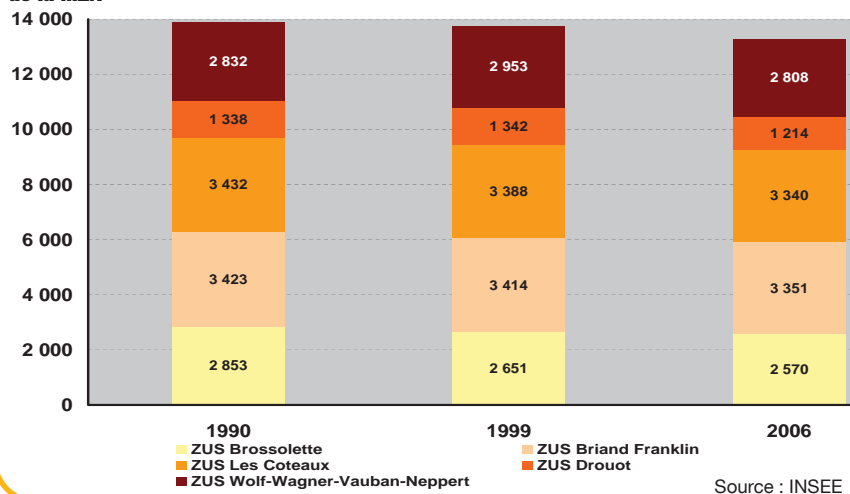


Selon l'INSEE, une résidence principale est "un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages".

Le nombre de résidences principales baisse dans tous les quartiers de catégorie 1.

L'évolution de la population est logiquement corrélée à l'évolution du nombre de résidences principales. Il est donc normal de retrouver les deux modèles d'évolution cités plus haut (cf p.10).

Evolution du nombre de résidences principales dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



Les rythmes de baisse sont très disparates.

Si tous les quartiers ont vu leur nombre de résidences principales baisser, les Zus de Bourzwiller (-9,9%), de Drouot (-9,3%) et, dans une moindre mesure, des Coteaux (-2,7%), ont connu des baisses plus fortes. Entre 1990 et 2006, les grands quartiers d'habitat social de Mulhouse ont donc été davantage touchés par le renouvellement urbain que les Zus "Quartiers Anciens".

Evolution de la part des logements locatifs sociaux parmi l'ensemble des résidences principales des quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	1990	1999	2006	Evolution 1990/2006
ZUS Brossolette	42,8%	52,7%	59,9%	17,1%
ZUS Briand Franklin	1%	7,6%	9,8%	8,8%
ZUS Les Coteaux	51,5%	66,9%	70,4%	18,9%
ZUS Drouot	85,3%	86,2%	84%	-1,3%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	34,8%	35,6%	37,7%	2,9%
Mulhouse	nr	22,2%	20,7%	nr
CAMSA hors Mulhouse	nr	9,6%	9,7%	nr
Haut-Rhin	nr	13,6%	13%	nr
Alsace	nr	12,5%	11,9%	nr
France métropolitaine	nr	16%	14,9%	nr

nr : non renseigné

Source : INSEE

Le leitmotiv du renouvellement urbain à Mulhouse, "rééquilibrer l'offre en logements conventionnés des grands quartiers d'habitat social vers les quartiers anciens de Mulhouse", n'a pas encore totalement porté ses fruits.

En effet, depuis 1990 la part des logements locatifs sociaux a augmenté dans les grands quartiers d'habitat social de Mulhouse.

Cependant, le rééquilibrage avec les quartiers anciens est en marche : la Zus Briand-Franklin a connu une augmentation de 8,8% de son parc de logements locatifs sociaux entre 1990 et 2006.

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LE NOMBRE DE RESIDENCES PRINCIPALES AUGMENTE UNIQUEMENT DANS LA ZUS PORTE DU MIROIR

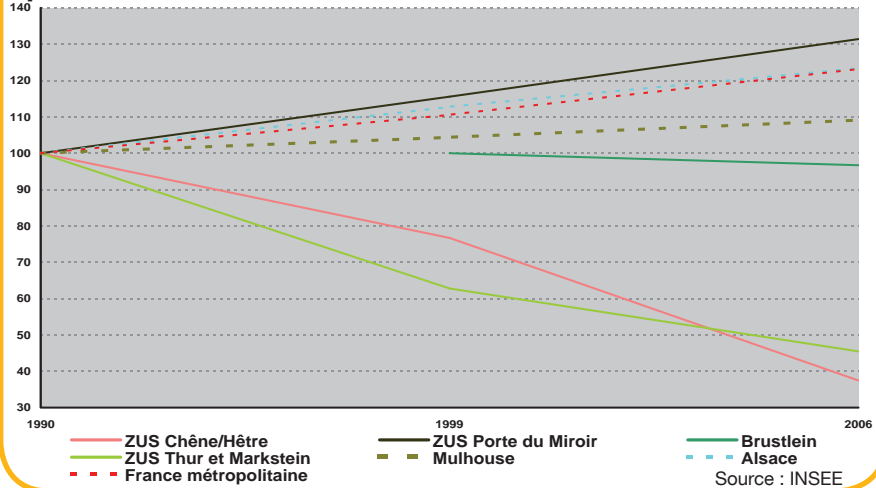
L'augmentation du nombre de résidences principales est forte dans la Zus Porte du Miroir.

A contrario, le nombre de résidences principales dans les Zus Thur et Markstein et Chêne-Hêtre a très nettement baissé.

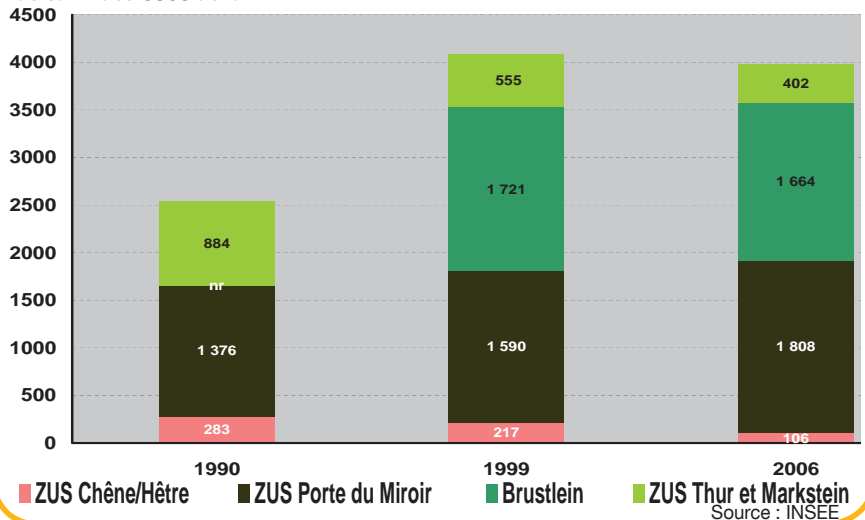
Encore une fois, c'est une conséquence logique du renouvellement urbain :

- la Zus Porte du Miroir a connu depuis 1990 la construction de nombreux immeubles de logements ;
- les Zus Thur et Markstein et Chêne-Hêtre se sont quant à elles caractérisées par la démolition de nombreux logements.

Evolution comparée (base 100 : 1990) du nombre de résidences principales dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



Evolution du nombre de résidences principales entre 1990 et 2006 dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



Les évolutions des parts de logements locatifs sociaux sont très différentes suivant les quartiers :

- la Zus Porte du Miroir a vu son taux de logements locatifs sociaux légèrement augmenter, dans la logique de rééquilibrage de l'offre citée plus haut ;

- dans la même logique, le quartier de Brustlein a vu son taux de logements locatifs sociaux baisser,

- la Zus Chêne-Hêtre a connu une baisse régulière de son taux de logements locatifs sociaux, baisse liée aux opérations de démolitions,

- la Zus Thur-Markstein a elle connu une forte hausse de son taux.

Evolution de la part des logements locatifs sociaux entre 1990 et 2006 dans les quartiers de cat. 2 des CUCS de la m2A

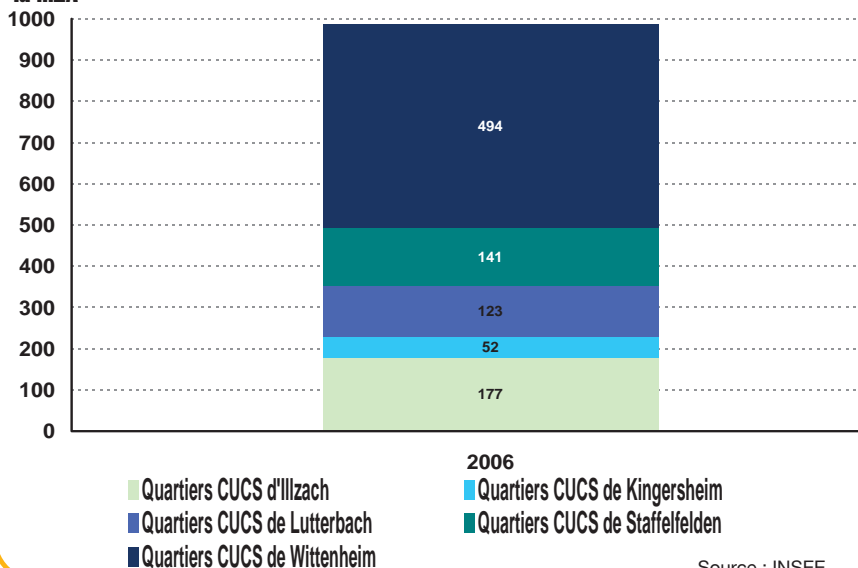
	1990	1999	2006	Evolution 1990/2006
ZUS Chêne/Hêtre	78,1%	70%	67,9%	-10,2%
ZUS Porte du Miroir	10%	11,9%	13,7%	3,7%
Brustlein	nr	54,4%	53,6%	nr
ZUS Thur et Markstein	69,8%	95,5%	91,1%	21,3%
Mulhouse	nr	22,2%	20,7%	nr
Haut-Rhin	nr	13,6%	13%	nr
Alsace	nr	12,5%	11,9%	nr
France métropolitaine	nr	16%	14,9%	nr

Source : INSEE

QUARTIERS DE CATEGORIE 3

EN 2006, LA MAJORITÉ DES RESIDENCES PRINCIPALES SONT DES LOGEMENTS SOCIAUX

Nombre de résidences principales en 2006 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A



La totalité des quartiers de catégorie 3 se caractérise par un taux de logements locatifs sociaux largement supérieur à celui de leur commune de rattachement.



Rue du Bourg -Wittenheim-



Quartier " Béarn " -Kingersheim-



Tulipes/Dahlia -Illzach-

Part des logements locatifs sociaux en 2006 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

Quartiers CUCS	nr
Illzach	14,2%
Kingersheim	100%
Lutterbach	94,3%
Staffelfelden	31,2%
Bourg/Roseraie	95,5%
Forêt	44,1%
Wittenheim	15,9%
Mulhouse	20,7%
CAMSA	16,9%
Haut-Rhin	13%
Alsace	11,9%
France métropolitaine	14,9%

Source : INSEE

ZOOM SUR

L'ACTION DE L'ANRU DANS LES QUARTIERS EN CUCS DE LA M2A

En 2006, la Ville de Mulhouse s'est engagée dans un Programme de Rénovation Urbaine subventionné par l'ANRU. La Ville de Mulhouse a fixé 3 buts à ce programme :

- reconstruire des tissus urbains de qualité et reliés à la ville,
- redonner des possibilités de mobilité résidentielle,
- mettre à niveau les équipements de ces quartiers.

Le programme concerne environ 40% des habitants et 12% des logements de Mulhouse.

Le PRU de Mulhouse touche 4 des 5 les quartiers de catégorie 1 du CUCS. Seule la Zus Drouot n'est pas concernée par le programme.

Pour le moment, l'impact socio-économique du PRU est surtout visible dans la Zus Brossolette : la démolition de la tranche Ouest des "420" a eu des conséquences sur la courbe du nombre de chômeurs et celle des revenus. En effet, les ménages qui ont quitté les "420" étaient plutôt pauvres et une partie des chefs de ménage se déclaraient en "recherche d'emploi" lors de l'étude relogement menée par Mulhouse Habitat.

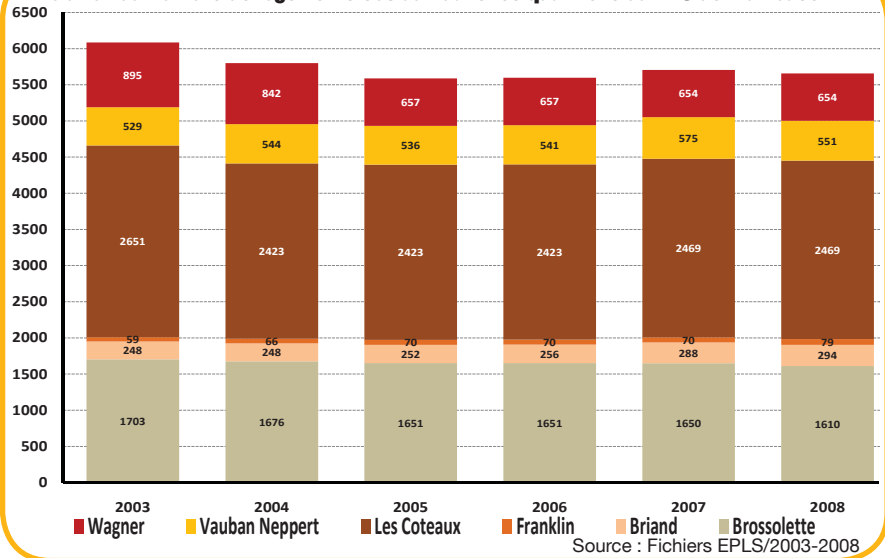
Par ailleurs, le Programme de Rénovation Urbaine de Mulhouse mène aussi des actions complémentaires à celles du CUCS, notamment autour des questions de gestion urbaine de proximité. Enfin, le PRU par son action de réhabilitation des équipements publics (écoles, centres sociaux, périscolaire, etc...), participe amplement à l'amélioration du cadre de vie et la requalification des quartiers prioritaires de Mulhouse.

A des degrés divers, les communes d'Illzach et Wittenheim se sont elles aussi engagées dans des opérations de rénovation urbaine.

A Wittenheim, le PRU, signé en 2006, doit permettre de recréer du lien entre la Zus et le centre de la ville. Il est prévu de démolir 140 logements, en reconstituant une partie de l'offre sur site avant les démolitions.

A Illzach, il s'agit d'une subvention de l'ANRU pour un programme d'Amélioration de la Qualité de Services (réfection et sécurisation des halls d'entrée et des parties communes) dans les immeubles HLM de la Zus Chêne-Hêtre.

Evolution du nombre de logements sociaux dans les quartiers du PRU de Mulhouse



Périscolaire sur la place de l'Egalité, Zus Briand-Franklin



Bourtzwiller, des 420 aux Berges de la Doller



Définitions

Définition INSEE d'un ménage :

On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne. Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi «réintégrés» dans la population des ménages). En 1999, comme lors de tous les recensements depuis 1968, le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des mariners) ne font pas partie des résidences principales. En 1962, l'ensemble des occupants d'une habitation mobile constituait également un ménage ordinaire. Ainsi, les habitations mobiles constituaient des ménages, mais pas des résidences principales.

Les personnes vivant dans des logements-foyers pour personnes âgées font partie de la population des ménages.

La population des ménages constitue de loin la principale composante de la population totale. Cependant, plus d'un million de personnes vivent hors ménage.

Définition INSEE des logements du secteur social :

Les logements du secteur social sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM

Remarque : les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

CE QU'IL FAUT RETENIR

LES POPULATIONS ETRANGERES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

Structurellement, les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A accueillent une forte proportion d'étrangers.

Une analyse récente des primo-arrivants signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration montre que la moitié d'entre eux s'installe à Mulhouse dans les quartiers de catégorie 1. Les flux les plus importants proviennent d'Afrique, surtout du Maghreb. Les populations venant de Turquie représentent aussi un flux important, notamment dans les quartiers anciens de Mulhouse.

Environ la moitié des primo-arrivants a une faible maîtrise du français.



LES POPULATIONS ETRANGERES

**SITUATION AU RECENSEMENT DE 1999
LES PRIMO-ARRIVANTS SIGNATAIRES DU CAI**



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

SURREPRESENTATION DES ETRANGERS PARMIS LA POPULATION DE LA MAJORITE DES ZUS

Part des étrangers dans la population totale des quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	Population totale RGP 99	Dont étrangers	%
ZUS Brossolette	8 361	1 966	23,5%
ZUS Briand-Franklin	8 921	2 533	28,4%
ZUS Coteaux	9 647	1 768	18,3%
ZUS Drouot	3 673	736	20%
ZUS Wolf-Wagner Vauban-Neppert	6 990	1 559	22,3%
Ensemble des quartiers de cat.1	37 592	8 562	22,8%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
M2A	243 838	24 363	10%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

En 1999, l'ensemble des quartiers de catégorie 1 concentrait plus de 51% des étrangers résidant à Mulhouse. Suivant les quartiers, le taux est supérieur voire très supérieur : la population de la Zus Briand-Franklin était composée à plus de 28% d'étrangers, confirmant ainsi le statut de " porte d'entrée dans Mulhouse " de cette Zus.

Avenue de Colmar -Mulhouse-



QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LA ZUS THUR-MARKSTEIN COMPTE PLUS DE 45% D'ETRANGERS

Part des étrangers dans la population totale des quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	Population totale RGP 1999	Dont étrangers	%
ZUS Chêne-Hêtre	967	380	39,3%
ZUS Porte du Miroir	3 428	614	17,9%
Quartier Brustlein	4 371	677	15,5%
ZUS Thur et Markstein	2 177	985	45,2%
Ensemble des quartiers de cat.2	9 976	2 276	22,8%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
M2A	243 838	24 363	10%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

La Zus Thur et Markstein compte plus de 45% d'étrangers dans sa population totale.

Elle abritait ainsi, en 1999, 39% de la population étrangère des deux communes qui l'accueillent (Wittenheim et Wittelsheim).

La Fonderie -Mulhouse-



COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3 KINGERSHEIM ET WITTENHEIM PROCHES DE LA MOYENNE DE LA M2A

Evolution de la part des étrangers dans la population totale des communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2a

	Population totale RGP 99	Dont étrangers	%	Population totale RP 2006	Dont étrangers	%
Illzach	13 493	1 445	10,7%	15 015	1 379	9,2%
Kingersheim	11 957	984	8,2%	13 154	849	6,5%
Lutterbach	5 559	287	5,2%	5 985	284	4,7%
Staffelfelden	3 553	171	4,8%	3 579	106	3%
Wittenheim	15 022	1 602	10,7%	14 371	1 219	8,5%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%	110 514	19 701	17,8%
M2A	243 219	24 337	10%	247 178	26 821	10,9%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%	736 475	59 207	8%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%	1 815 488	137 334	7,6%
France métropolitaine	58 620 588	3 263 186	5,6%	61 399 719	3 541 820	5,8%

Source : INSEE/Recensements 1999 et 2006

Les 5 communes concernées peuvent être séparées en 2 tendances selon leur écart à la moyenne nationale :

D'un côté, Staffelfelden et Lutterbach, se caractérisent par un taux d'étrangers dans leur population comparable à la moyenne nationale. De l'autre côté, Illzach, Kingersheim et Wittenheim affichent des pourcentages bien supérieurs à cette moyenne.

Par ailleurs, la part d'étrangers dans la population de ces 5 communes a baissé (de 0,5 points à Lutterbach à 2,2 points à Wittenheim) dans la période intercensitaire, alors qu'elle a augmenté de 2 points à Mulhouse.

Chevreaux/Hannetons -Lutterbach-



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

LES PRIMO-ARRIVANTS SONT MAJORITAIREMENT ORIGINAIRES DU MAGHREB

(SOURCE : ORIV ALSACE/OFII)

En 2007 et 2008, Mulhouse a en moyenne accueilli la moitié des primo-arrivants¹ du Haut-Rhin. A l'échelle de la ville, les quartiers de catégorie 1 ont reçu un peu moins de la moitié de ce public. On note même une tendance à la concentration des primo-arrivants sur ces territoires entre 2007 et 2008.

Les installations se sont faites majoritairement dans la Zus Briand Franklin, confirmant ainsi le statut de "porte d'entrée" de ce quartier.

Nombre de primo-arrivants signataires du CAI

	2007	2008
Ensemble des quartiers de cat.1	289	276
Mulhouse	605	576
Haut-Rhin	1 163	1 140
Alsace	2 737	2 810
France	101 217	103 952

Source : Fichiers CAI/OFII traités par l'ORIV Alsace

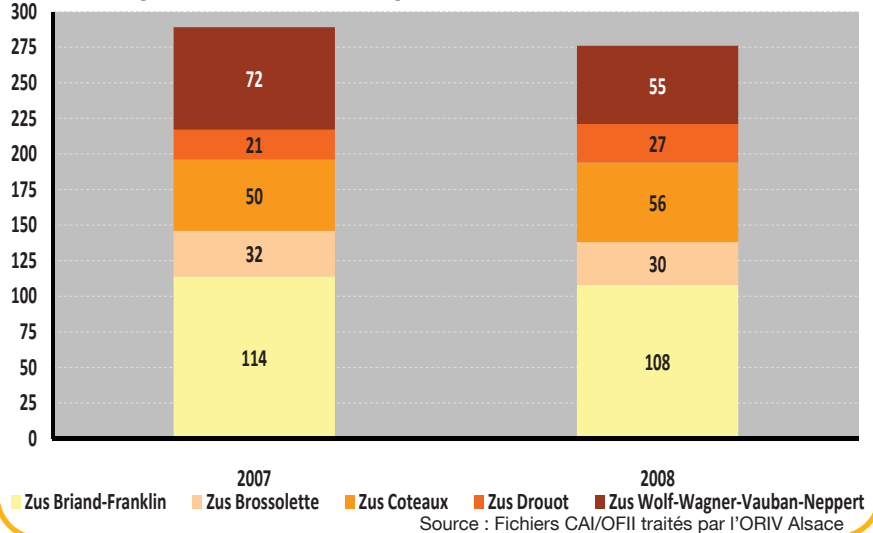
Les flux les plus importants demeurent ceux d'Afrique et en particulier du Maghreb, sachant que la majorité de ces primo-arrivants vient d'Algérie.

Les populations venant de Turquie représentent également un flux important à Mulhouse, notamment dans les Zus Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert.

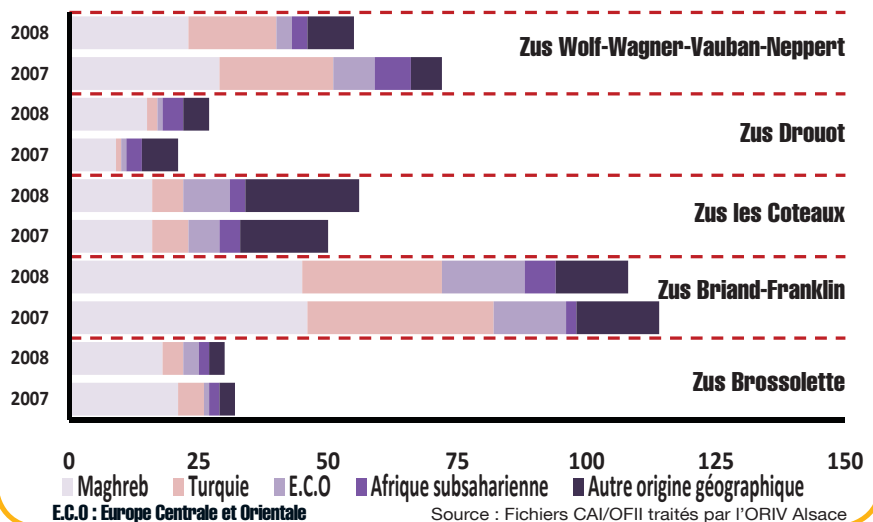
Les primo-arrivants des quartiers prioritaires ont un niveau de français moindre que celui relevé sur l'ensemble du territoire mulhousien, qui lui-même est déjà considéré comme très bas.

Pour autant on relève une nette amélioration des connaissances en français d'une année sur l'autre que l'on peut attribuer à une évolution des profils des entrants (entrants plus diplômés notamment, augmentation des personnes originaires d'Algérie donc francophones...). La Zus Briand-Franklin se caractérise par un forte présence de primo-arrivants ayant un niveau de maîtrise du français inférieur à ceux des autres territoires, même quand ce niveau augmente.

Nombre de primo-arrivants dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



Origine géographique des primo-arrivants dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



Niveau de maîtrise du français de l'ensemble des primo-arrivants dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

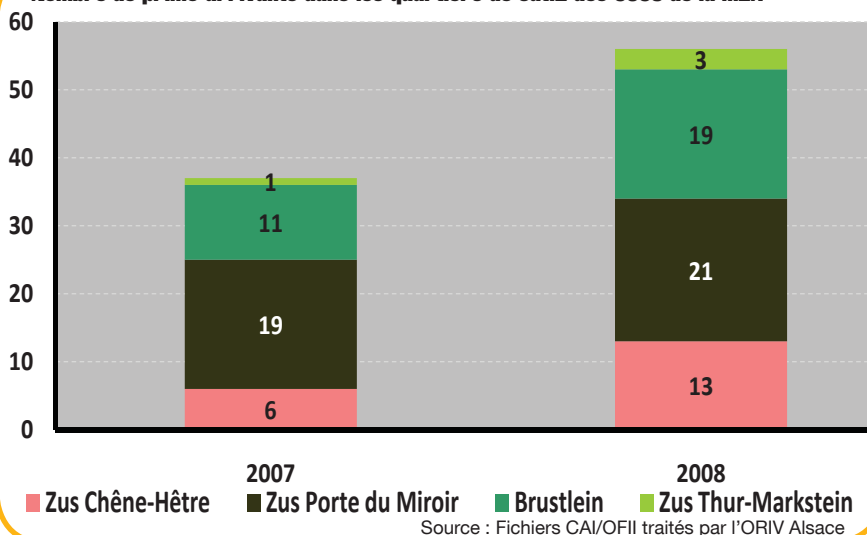
	communication impossible		communication très difficile		communication possible	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Zus Brossolette	32,3%	33,3%	19,4%	16,7%	48,4%	50%
Zus Briand-Franklin	50,4%	34,3%	16,8%	20,4%	32,7%	45,4%
Zus Coteaux	35,4%	26,8%	10,4%	12,5%	54,2%	60,7%
Zus Drouot	47,4%	22,2%	15,8%	18,5%	36,8%	59,3%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	47,2%	34,6%	8,3%	18,2%	44,4%	47,3%

Source : Fichiers CAI/OFII traités par l'ORIV Alsace

¹ voir les définitions en annexes

QUARTIERS DE CATEGORIE 2 AUGMENTATION DU NOMBRE DE PRIMO-ARRIVANTS

Nombre de primo-arrivants dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



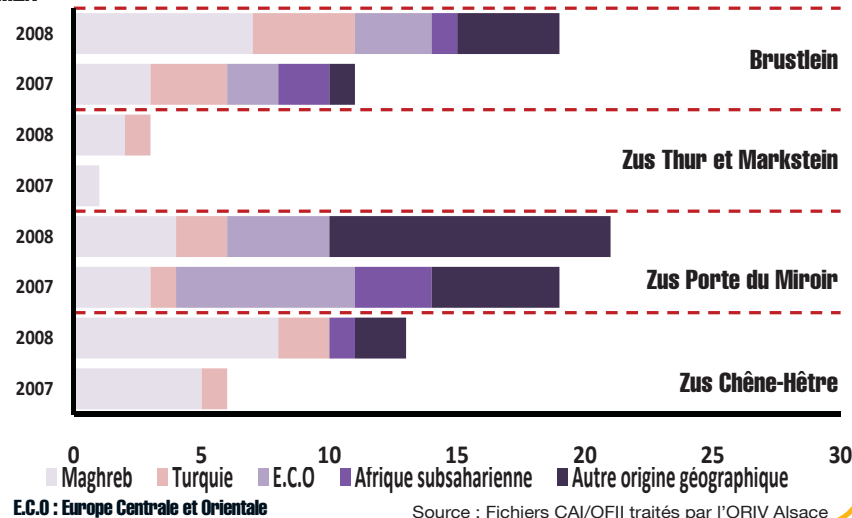
Les quartiers de catégorie 2 ont accueilli beaucoup moins de primo-arrivants que ceux de catégorie 1. Toutefois, contrairement à ces derniers, les quartiers de catégorie 2 voient leur nombre de primo-arrivants augmenter entre 2007 et 2008.

En outre, ce sont les deux quartiers mulhousiens qui recensent la majorité des primo-arrivants des quartiers de catégorie 2.

Nombre de primo-arrivants signataires du CAI

	2007	2008
Ensemble des quartiers de cat.2	37	56
Illzach	22	33
Mulhouse	605	576
Wittenheim/Wittelsheim	27	14
Haut-Rhin	1 163	1 140
Alsace	2 737	2 810
France	101 217	103 952

Origine géographique des primo-arrivants dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



Comme pour les quartiers de catégorie 1, les flux les plus importants demeurent ceux d'Afrique et en particulier du Maghreb, sachant que la majorité de ces primo-arrivants vient là aussi d'Algérie.

Niveau de maîtrise du français de l'ensemble des primo-arrivants dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	communication impossible		communication très difficile		communication possible	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Zus Chêne-Hêtre	16,7%	38,5%	50%	15,4%	33,3%	46,2%
Zus Porte du Miroir	31,6%	23,8%	10,5%	28,6%	57,9%	47,6%
Zus Thur-Markstein	100%	0%	0%	0%	0%	100%
Brustlein	30%	36,8%	30%	5,3%	40%	57,9%

Source : Fichiers CAI/OFII traités par l'ORIV Alsace

La Zus Chêne-Hêtre, à Illzach, et le quartier Brustlein, à Mulhouse, présentaient en 2008 des taux élevés de primo-arrivants ne maîtrisant pas le français.

Ces taux étaient comparables à ceux de la Zus Briand-Franklin.

Une attention particulière doit donc être portée à ces territoires.

Définitions

Les étrangers

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Les primo-arrivants

On appelle primo-arrivant les étrangers vivant en France depuis moins de 5 ans. Cette catégorie concerne notamment les rejoignants familiaux, les membres étrangers de familles de français, les réfugiés et membres de familles de réfugiés, les personnes entrant dans le cadre de « liens personnels et familiaux » et les travailleurs permanents arrivés récemment en France et amenés à s'installer durablement.

Le contrat d'accueil et d'intégration

Le « Contrat d'Accueil et d'Intégration » représente un engagement réciproque entre l'Etat d'une part, et le migrant, d'autre part. Obligatoire depuis le 1er janvier 2007, il est gratuit pour le bénéficiaire et conclu pour une durée d'un an et peut, dans certains cas, être prolongé d'une année supplémentaire.

Contenu du Contrat :

Les modalités de mise en œuvre des formations sont fixées par l'arrêté du 19 janvier 2007 paru au journal officiel du 30 janvier 2007. L'ANAEM organise, finance et assure le suivi des formations et des prestations dispensées dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration depuis le 1er janvier 2007.

Dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration, le signataire du Contrat bénéficie de plusieurs formations :

- La formation civique, obligatoire pour tous les signataires, se déroule sur une seule journée, en principe dans le chef-lieu de département, dans un local facilement accessible. Elle est toujours traduite dans les principales langues des pays d'origine. Elle permet aux bénéficiaires de connaître les institutions françaises et les valeurs de la République (l'égalité Hommes/Femmes, la laïcité, l'accès obligatoire et gratuit à l'éducation) et l'organisation politique et administrative de la France.
- La session d'information sur la vie en France, modulée en fonction des besoins du migrant, dure 1 heure (au sein de l'ANAEM) ou 6 heures (session auprès d'un organisme retenu par l'ANAEM). Cette session permet d'informer les nouveaux arrivants sur les démarches de la vie quotidienne.
- La formation linguistique : au cours de l'entretien individuel, l'auditeur procède à une évaluation orale et écrite des connaissances en langue française.

Si le niveau du migrant est jugé suffisant, une attestation de dispense de formation linguistique (AMDFL) est remise le jour de la plate-forme. Ce document atteste le niveau satisfaisant de la maîtrise de la langue française.

Si le niveau du migrant est jugé insuffisant, il lui est prescrit une formation linguistique d'une durée maximum de 400 heures. A l'issue de cette formation, les bénéficiaires se présentent à un examen permettant d'obtenir le Diplôme Initial de Langue Française (DILF). L'obtention du diplôme atteste du niveau satisfaisant de maîtrise de la langue française.

Suivi et respect du Contrat :

En cas de non respect des engagements liés au contrat, le Préfet peut y mettre fin, refuser le premier renouvellement du titre de séjour ou la délivrance de la carte de résident.

CE QU'IL FAUT RETENIR

EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

A l'exception notable de quelques quartiers, les revenus fiscaux des quartiers prioritaires stagnent, voire baissent. Par conséquent, l'écart entre ces derniers et les autres territoires se creuse.

Le nombre de bénéficiaires du RMI augmente fortement à Mulhouse. La hausse concerne aussi tous les quartiers prioritaires, mais de manière atténuée, et le nombre de bénéficiaires de minima sociaux augmente dans tous les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A. Cette croissance est très liée à la dégradation de l'économie de la région mulhousienne.



EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

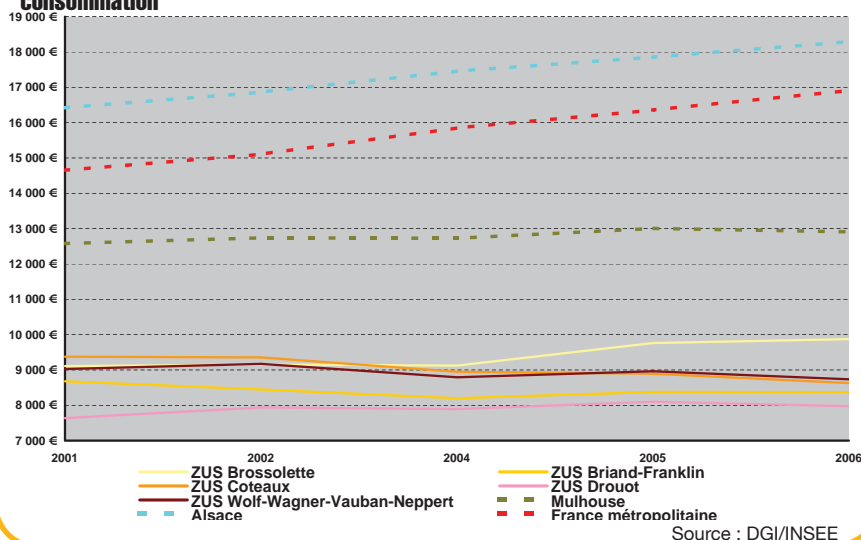
**EVOLUTION DES REVENUS FISCAUX
EVOLUTION DES ALLOCATAIRES CAF**



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

APPAUVRISSEMENT DES MENAGES AUX COTEAUX ET A BRIAND-FRANKLIN

Evolution comparée du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation



L'évolution du revenu fiscal médian par unité de consommation dans les quartiers de catégorie 1 des CUCS de la M2A présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe.

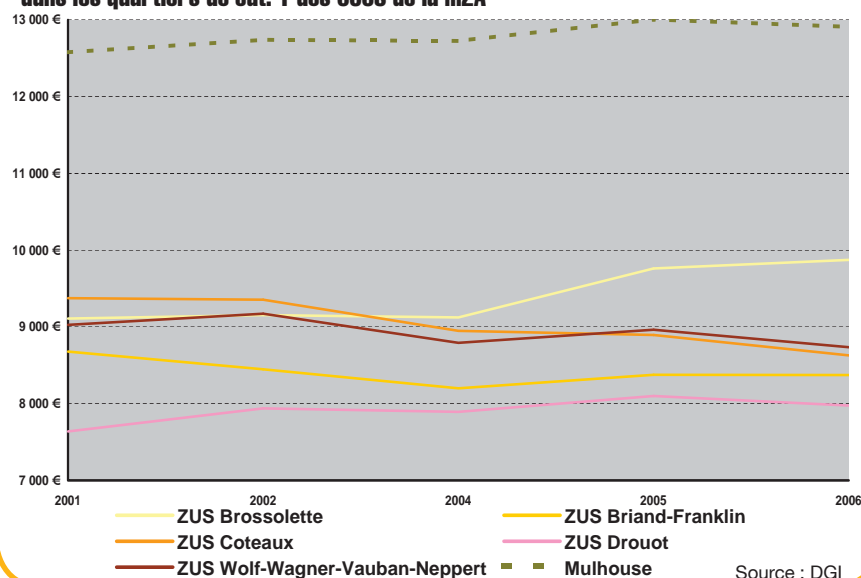
L'écart entre les Zus mulhousiennes et les autres territoires se creuse.

En 2006, le revenu fiscal médian à Mulhouse était inférieur d'environ 25% au revenu fiscal médian français. Phénomène plus inquiétant, cet écart s'est creusé de 10 points depuis 2001.

Les revenus stagnent voire baissent pour tous les quartiers, sauf à Brossolette et à Drouot.

On observe une baisse sensible des revenus fiscaux médians pour les Zus des Coteaux, de Wolf-Wagner-Vauban-Neppert et surtout de Briand-Franklin. Ces quartiers de catégorie 1 sont en train de décrocher par rapport à l'évolution mulhousienne.

Evolution du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation dans les quartiers de cat. 1 des CUCS de la m2A



Part de la population vivant dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005

Zus Brossolette	26,4%
Zus Briand-Franklin	34,6%
Zus Coteaux	31,8%
Zus Drouot	36,7%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	31,5%
Unité urbaine de Mulhouse	11,8%

Source : INSEE

Logiquement, la part des ménages non imposés augmente dans les quartiers de catégorie 1 du CUCS.

En moyenne, près des 2/3 des ménages des quartiers de catégorie 1 n'étaient pas imposables en 2006. Ils étaient un peu plus de la moitié à l'échelle de Mulhouse.

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	ZUS Brossolette	ZUS Briand-Franklin	ZUS Coteaux	ZUS Drouot	ZUS WVVN	Mulhouse	CAMSA	Pays de la Région Mulhousienne	Haut-Rhin	Alsace	France métropolitaine
2001	56,9%	59,3%	58%	68,5%	58,1%	51,1%	46,5%	42,3%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	58,5%	61,1%	58,6%	68,4%	59%	51,8%	47%	42,7%	40,6%	40,8%	48,1%
2004	61,5%	65%	61,7%	69,4%	62,9%	54%	48,8%	44,2%	41,4%	41,9%	48,3%
2005	56,7%	62%	56%	63,4%	58,1%	54,9%	49,3%	44,7%	41,4%	41,8%	47,9%
2006	58,7%	65,6%	59,4%	65,9%	62,9%	53,6%	48,1%	43,6%	40,5%	40,8%	46,2%

Sources : DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM

QUARTIERS DE CATEGORIE 2 LENTE CROISSANCE DES REVENUS FISCAUX

Les habitants des quartiers de catégorie 2 ont des revenus fiscaux médians supérieurs aux habitants des quartiers de catégorie 1.

Seule la Zus Thur et Markstein présente des revenus fiscaux médians par unité de consommation plus faibles que les quartiers de catégorie 1.

Le revenu fiscal médian augmente lentement dans les quatre quartiers concernés.

Les deux Zus restent toutefois largement en-deçà des revenus fiscaux médians des deux autres quartiers.

Part de la population vivant dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005

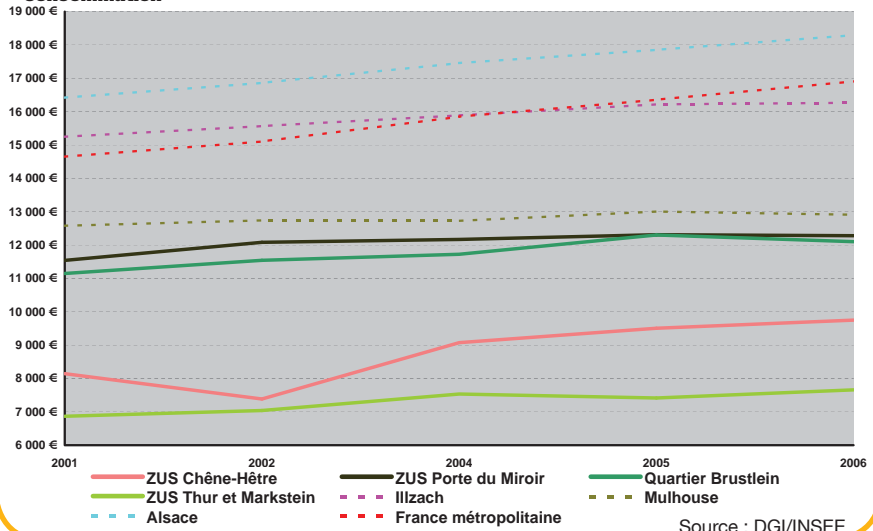
ZUS Chêne/Hêtre	nd
ZUS Porte du Miroir	22,5%
Brustlein	17%
ZUS Thur et Markstein	39%
Unité urbaine de Mulhouse	11,8%

Source : INSEE

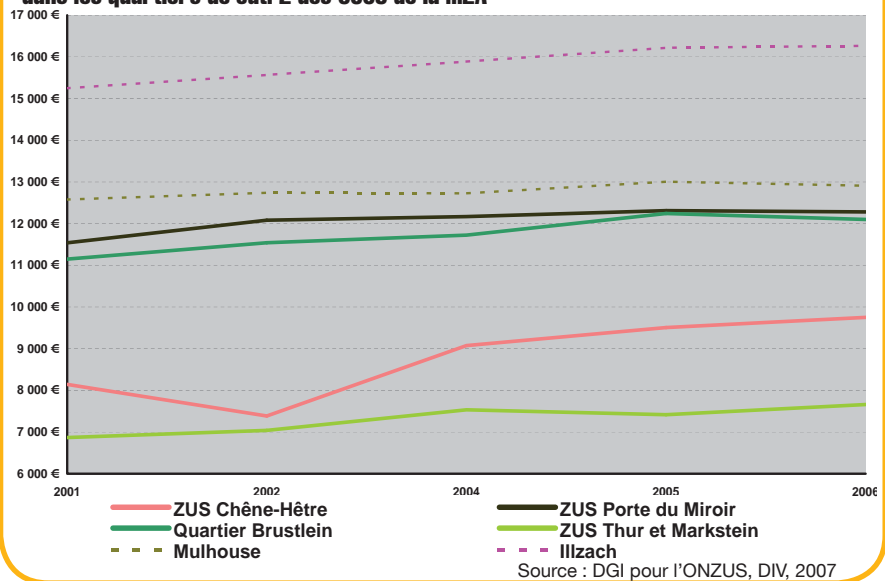
La part des ménages non imposés augmente dans la Zus Porte du Miroir et dans le quartier Brustlein.

Elle baisse en revanche de cinq points dans la Zus Thur et Markstein.

Evolution comparée du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation



Evolution du revenu fiscal médian (en euros courants) par unité de consommation dans les quartiers de cat. 2 des CUCS de la m2A

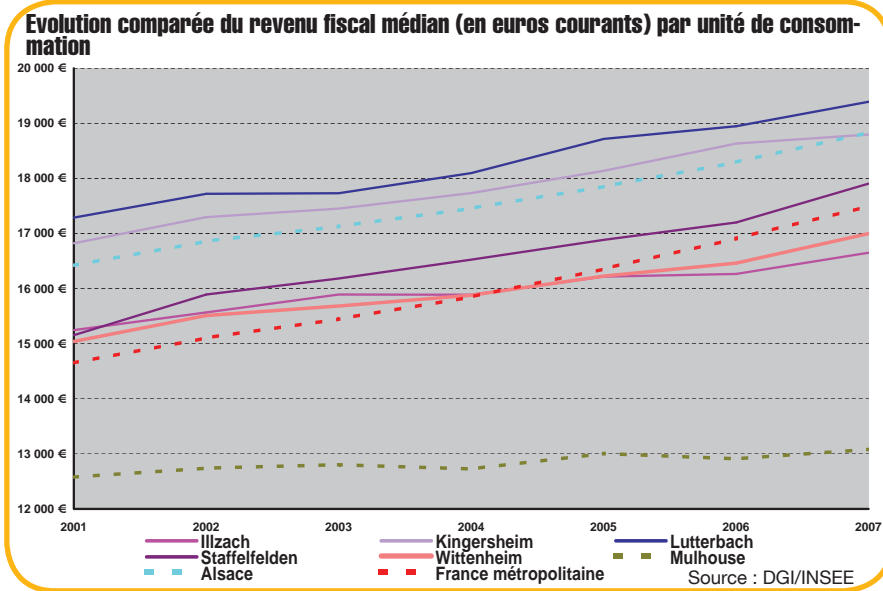


Evolution du pourcentage de ménages fiscaux non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	ZUS Chêne-Hêtre	ZUS Porte du Miroir	Quartier Brustlein	ZUS Thur et Markstein	Illzach	Mulhouse	Haut-Rhin	Alsace	France métropolitaine
2001	nr	46,6%	48,7%	71%	33,7%	51,1%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	nr	45,9%	49,1%	72%	nd	51,8%	40,6%	40,8%	48,1%
2004	nr	47,1%	48,9%	71,5%	35,5%	54%	41,4%	41,9%	48,3%
2005	nr	45,5%	47,5%	72,6%	33,5%	54,9%	41,4%	41,8%	47,9%
2006	nr	47,5%	50,4%	66%	36%	53,6%	40,5%	40,8%	46,2%

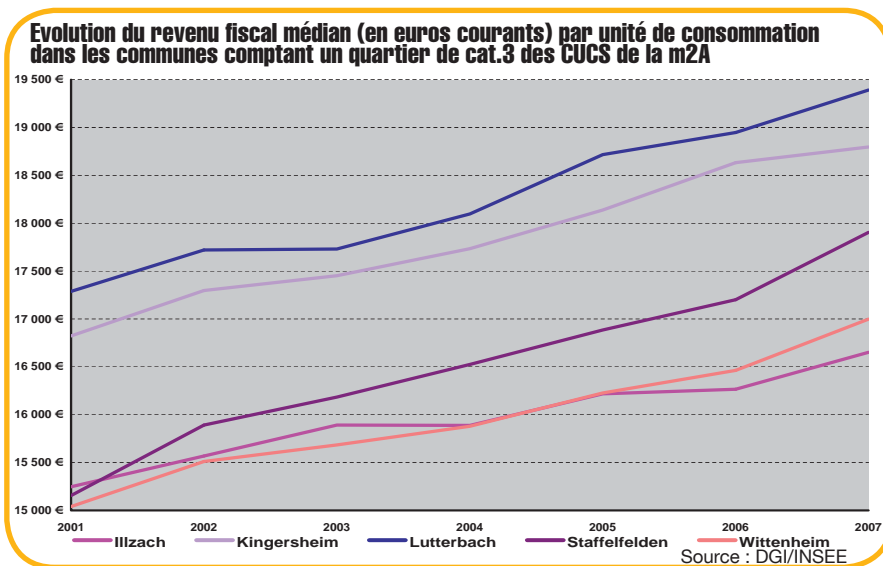
Sources : DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM

COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3 DES MENAGES PLUS RICHES QU'A MULHOUSE...



Les communes concernées abritent des populations plus riches qu'à Mulhouse.

Il y a cependant un écart important entre Kingersheim et Lutterbach, qui affichent des revenus médians toujours supérieurs à la médiane alsacienne, et Illzach, Wittenheim et Staffelfelden, dont les revenus médians sont comparables à ceux de la France métropolitaine.



Les revenus fiscaux médians par unité de consommation augmentent régulièrement dans les communes depuis 2001.

Toutefois, seules Illzach, Kingersheim et Lutterbach affichaient en 2007 des revenus supérieurs à la médiane du Pays de la Région mulhousienne (17 389€).

-Wittenheim-



-Staffelfelden-



QUARTIERS DE CATEGORIE 3

...MAIS DES ECARTS DE REVENUS CONSEQUENTS AVEC LES COMMUNES DE RATTACHEMENT

Les quartiers de catégorie 3 présentaient en 2005 des revenus fiscaux médians inférieurs à ceux de leur commune de rattachement.

Les situations sont toutefois différentes d'une commune à l'autre. Ainsi, l'écart est plus élevé à Kingersheim (plus de 10 000€) que dans les autres communes, notamment à Staffelfelden.

Revenus fiscaux médians (en euros courants) par unité de consommation en 2005 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

Quartiers CUCS d'Illzach	nr
Illzach	
Quartiers CUCS de Kingersheim	7 757 €
Kingersheim	18 138 €
Quartiers CUCS de Lutterbach	10 211 €
Lutterbach	18 717 €
Quartiers CUCS de Staffelfelden	13 610 €
Staffelfelden	16 885 €
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	9 709 €
Wittenheim/ Forêt	11 498 €
Wittenheim	16 227 €
Unité urbaine de Mulhouse	16 179 €

Source : INSEE

Les quartiers de catégorie 3 des CUCS de la M2A se caractérisent quasiment tous par un taux de ménages à bas revenus plus élevé que la moyenne de l'unité urbaine de Mulhouse.

Seul les quartiers CUCS de Staffelfelden se situent à peu près dans la moyenne de l'unité urbaine.

Part de la population vivant dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales)¹ en 2005 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

Quartiers CUCS d'Illzach	nr
Quartiers CUCS de Kingersheim	26,7%
Quartiers CUCS de Lutterbach	27,3%
Quartiers CUCS de Staffelfelden	12,4%
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	19,8%
Wittenheim/ Forêt	17,4%
Unité urbaine de Mulhouse	11,8%

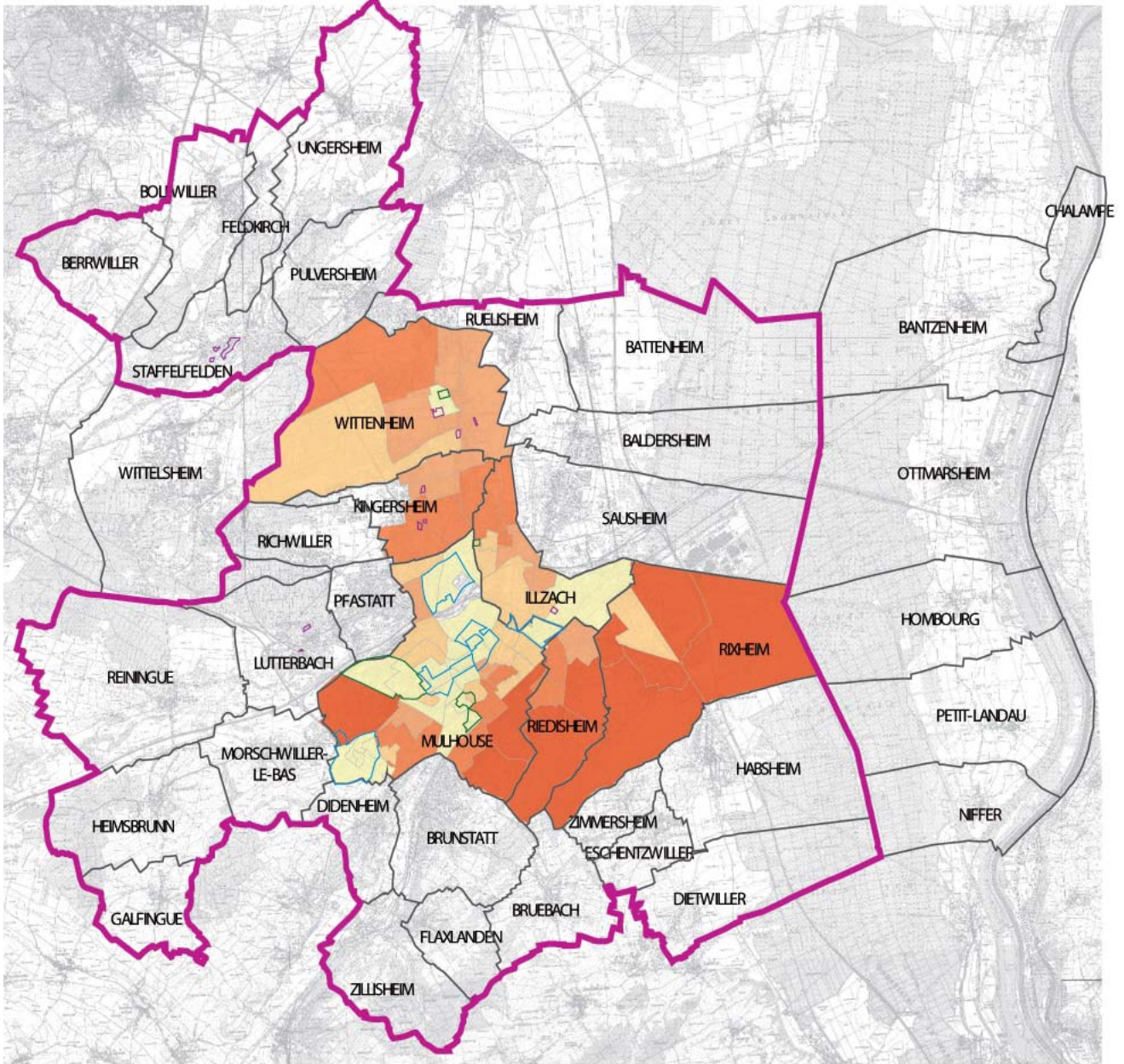
¹ Ici, un bas revenu est un revenu par unité de consommation inférieur au premier décile de cette variable, calculé sur l'ensemble des communes de plus de 10.000 habitants de France métropolitaine.

Source : INSEE

EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

REVENUS FISCAUX MEDIANS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2006 DANS LES IRIS DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE

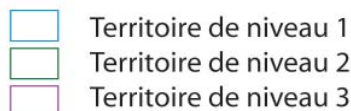


Revenus médians par unité de consommation (en euros)



Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :



Communes irisées

Illzach (7)
Kingersheim (6)
Mulhouse (43)
Riedisheim (5)
Rixheim (6)
Wittelsheim (5)
Wittenheim (6)

Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
INSEE - DGI
Réalisation : AURM, C.M.S, janvier 2010

Mulhouse Sud Alsace
Observatoire
des quartiers
des CUCS

ZOOM SUR

LES ALLOCATAIRES DE LA CAF DONT LE REVENU DEPEND
ENTIÈREMENT DES PRESTATION SOCIALES

Le taux de dépendance aux prestations sociales du revenu des allocataires de la CAF est un indicateur très intéressant pour mesurer la précarité de ce public.

Les quartiers de catégorie 1 accueillent des allocataires de la CAF du Haut-Rhin plutôt dépendants des prestations sociales.

Les situations sont toutefois relativement différentes d'un quartier à l'autre. Ainsi, un peu moins de 30% des allocataires CAF dans la Zus Briand-Franklin voient leurs revenus dépendre à 100% des prestations sociales, alors qu'ils sont seulement 18% dans la Zus Bourtzwiller, taux qui est d'ailleurs inférieur d'un point à celui de Mulhouse.



Zus les Coteaux -Mulhouse-

Les quartiers de catégorie 2 des CUCS de la m2A peuvent être répartis en 2 catégories :

- Brustlein et la Zus Chêne-Hêtre affichent des taux relativement proches de la moyenne nationale ;

- Les Zus Porte du Miroir et la Thur et Markstein présentent des pourcentages comparables aux quartiers de catégorie 1.



Quartier Brustlein -Mulhouse-

Part des allocataires de la CAF dont le revenu en 2008 dépend à 100% des prestations sociales dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	% d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales
ZUS Briand-Franklin	29,6%
ZUS Brossolette	17,8%
ZUS Drouot	24,3%
ZUS les Coteaux	22%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	22,9%
Total quartiers cat.1	23,9%
Mulhouse	19,1%
Zus françaises (724 renseignées)	20,9%
France (communes comptant + de 500 allocataires)	15%

Source : INSEE-CAF

Part des allocataires de la CAF dont le revenu en 2008 dépend à 100% des prestations sociales dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	% d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales
Brustlein	16,1%
ZUS Chêne-Hêtre	14,9%
ZUS Porte du Miroir	21,2%
ZUS la Thur et Markstein	21,9%
Total quartiers cat.2	18,9%
Illzach	9,8%
Mulhouse	19,1%
Zus françaises (724 renseignées)	20,9%
France (communes comptant + de 500 allocataires)	15%

Source : INSEE-CAF

Part des allocataires de la CAF dont le revenu en 2008 dépend à 100% des prestations sociales dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

	% d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales
Illzach	9,8%
Kingersheim	8,8%
Lutterbach	18,1%
Staffelfelden	nr
Wittenheim	9,6%
Mulhouse	19,1%
France (communes comptant + de 500 allocataires)	15%

Source : INSEE-CAF

Parmi les communes comptant des quartiers de catégorie 3, seule Lutterbach affiche un pourcentage important d'allocataires CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales, comparable à celui de Mulhouse.

Les autres communes affichent toutes un pourcentage inférieur à la moyenne nationale.



Rue du Bourg -Wittenheim-

Rue du Nonnenbruch -Lutterbach-



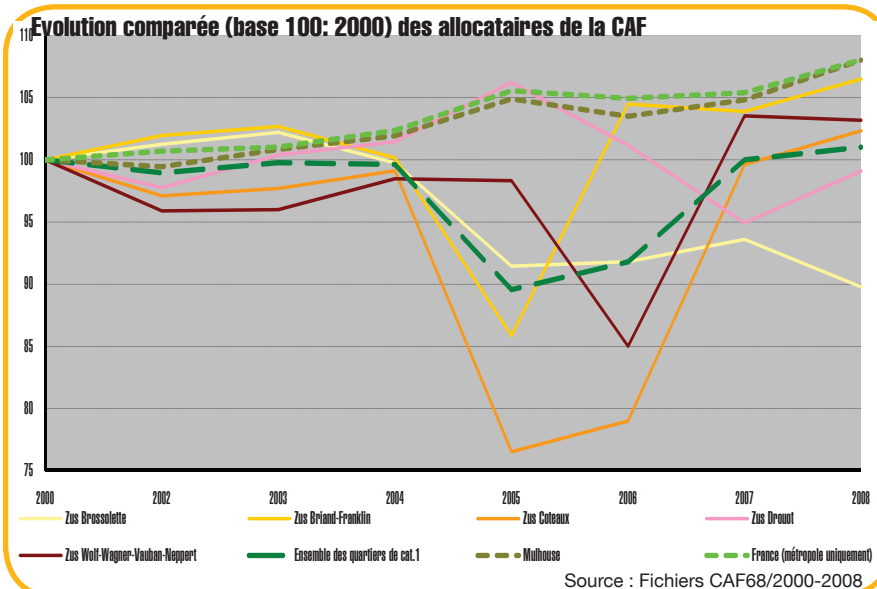
QUARTIERS DE CATEGORIE 1

APRES UNE BAISSSE SENSIBLE, LE NOMBRE D'ALLOCATAIRES CAF EST REVENU AU NIVEAU DE 2000

Les allocations CAF sont notamment constituées des allocations familiales, des allocations logement (ex : APL) ou des minima sociaux (ex : RMI). Cependant, en 2007, 35% les allocataires CAF des quartiers prioritaires de Mulhouse bénéficiaient d'un des trois minima sociaux (RMI, AAH, API). Ce sont donc des populations fragiles.

En 2000, un peu moins de 39% des allocataires mulhousiens de la CAF étaient domiciliés dans les quartiers de catégorie 1.

Cette part est passée à 37% environ en 2007, alors que dans la même période le nombre total d'allocataires de la CAF à Mulhouse a augmenté de 4,8%.



En 2006 en France, et pour la première fois depuis 1998, le nombre d'allocataires de la CAF a baissé.

Cette baisse observée à l'échelle nationale a une explication : la non-revalorisation des barèmes de calcul des allocations logement en 2006.

Evolution comparée des allocataires de la CAF dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2000/2008
Zus Brossolette	1 672	nr	1 693	1 709	1 668	1 529	1 535	1 565	1 501	-10,2%
Zus Briand-Franklin	2 490	nr	2 539	2 557	2 494	2 138	2 602	2 587	2 652	6,5%
Zus Coteaux	2 175	nr	2 112	2 125	2 156	1 664	1 718	2 167	2 226	2,3%
Zus Drouot	1 025	nr	1 002	1 029	1 040	1 089	1 037	973	1 016	-0,9%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	1 973	nr	1 892	1 894	1 943	1 940	1 677	2 043	2 036	3,2%
Ensemble des quartiers de cat.1	9 335	nr	9 238	9 314	9 301	8 360	8 569	9 335	9 431	1%
Mulhouse	24 069	23 727	23 938	24 273	24 535	25 250	24 914	25 231	26 001	8%
M2A	40 588	nr	nr	40 823	41 119	42 632	42 350	42 969	44 239	9%
Haut-Rhin	99 326	98 857	99 125	100 026	101 035	105 376	105 227	106 550	109 643	10,4%
Alsace	258 684	258 931	261 419	263 180	268 375	279 541	279 054	281 926	288 688	11,6%
France métropolitaine	9 779 408	9 779 717	9 848 459	9 880 694	10 011 168	10 324 249	10 263 465	10 308 975	10 567 698	8,1%

Source : Fichiers CAF68/2000-2008

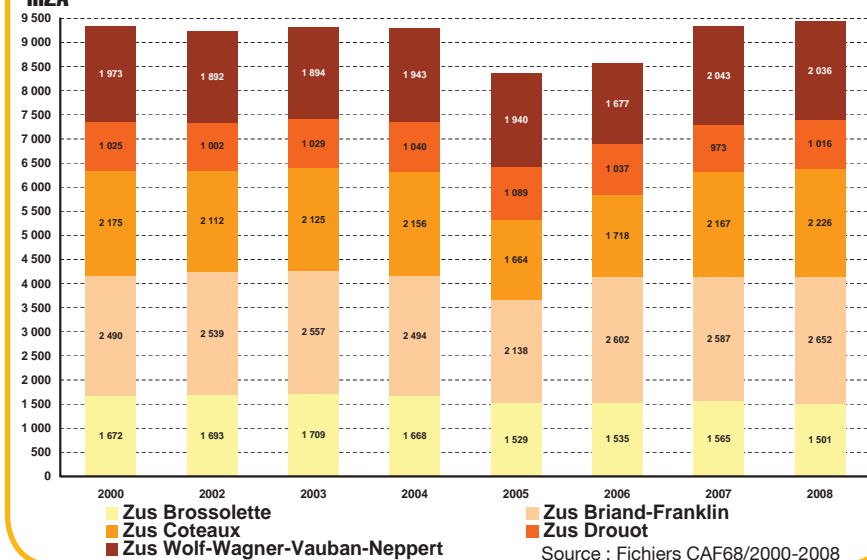
L'érosion des allocataires de la CAF ne concerne pas tous les quartiers en CUCS.

On observe de fortes différences suivant les quartiers. Ainsi la Zus Brossolette se distingue par une forte perte d'allocataires (-10,2% entre 2000 et 2008) tandis que la Zus Briand-Franklin se caractérise par un augmentation de 6,5% de ces derniers.

Au-delà des évolutions de la populations analysées précédemment, plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces évolutions :

- vieillissement de la population
- opérations de relogement en cours à Bourtzwiller (les 420).

Evolution du nombre d'allocataires de la CAF dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



QUARTIERS DE CATEGORIE 2

UNE EVOLUTION CONTRASTEE DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Evolution comparée des allocataires de la CAF dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la M2A

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2000/2008
Zus Chêne-Hêtre	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	148	168	nr
Zus Porte du Miroir	974	nr	853	881	895	1160	842	973	1007	3,4%
Quartier Brustlein	861	nr	nr	844	867	895	889	881	925	7,4%
Zus Thur et Markstein	nr	nr	nr	nr	nr	375	361	349	318	nr
Ensemble des quartiers de cat.2	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	2 351	2 418	nr
M2A	40 588	nr	nr	40 823	41 119	42 632	42 350	42 969	44 239	9%
Haut-Rhin	99 326	98 857	99 125	100 026	101 035	105 376	105 227	106 550	109 643	10,4%
Alsace	258 684	258 931	261 419	263 180	268 375	279 541	279 054	281 926	288 688	11,6%
France métropolitaine	9 779 408	9 779 717	9 848 459	9 880 694	10 011 168	10 324 249	10 263 465	10 308 975	10 567 698	8,1%

Source : Fichiers CAF68/2000-2008

Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la Zus Thur et Markstein et 2007 pour la Zus Chêne-Hêtre.

La Zus Porte du Miroir se caractérise par une certaine stabilité de ses allocataires CAF.

En revanche, le quartier Brustlein a connu une légère hausse.

REVUE DE PRESSE :

" Au 31 décembre 2007, les caisses d'allocations familiales (CAF) ont versé des prestations à 10 768 200 allocataires en France métropolitaine et DOM, soit 53 000 de plus qu'en décembre 2006. Sur un an, cette hausse (+0,5%) s'explique principalement par le fait que les statistiques publiées intègrent désormais les bénéficiaires d'un contrat aidé ou d'un dispositif de retour à l'emploi, même s'ils ne perçoivent pas de prestations légales. "

L'e-ssentiel, n°73, mai 2008 -CNAF-



Zus Chêne-Hêtre -Illzach-



Zus Porte du Miroir -Mulhouse-



Zus la Thur et Markstein -Wittenheim-

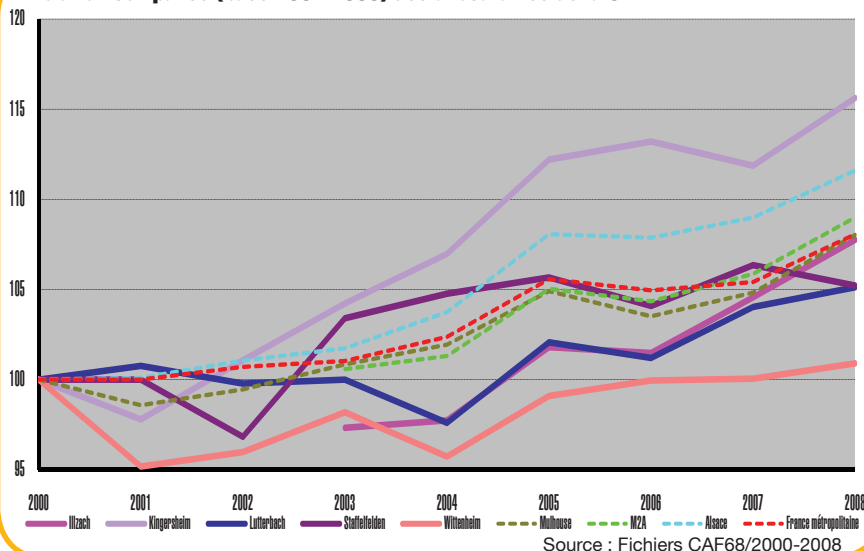
COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3

UNE LEGERE AUGMENTATION DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Illzach, Lutterbach et Staffelfelden suivent l'évolution nationale.

Les évolutions sont en revanche différentes à Kingersheim et Wittenheim: la première a connu dans la période une forte croissance de ses allocataires CAF tandis que la deuxième, après de nombreuses variations, revient en 2007 au niveau de 2000.

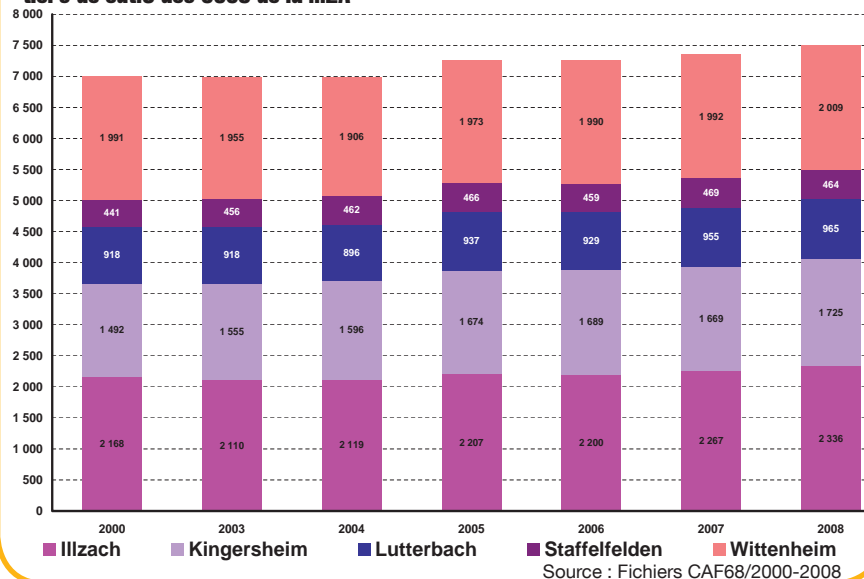
Evolution comparée (base 100 : 2000) des allocataires de la CAF



L'augmentation des allocataires de la CAF ne concerne pas les communes de la même manière.

La croissance des allocataires CAF est nette à Kingersheim et Illzach, notamment depuis 2004.

Evolution du nombre d'allocataires de la CAF dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A



Ces évolutions peuvent paraître logiques au regard des évolutions des populations à Kingersheim, Lutterbach et Staffelfelden, communes qui ont connu, à des degrés divers, une croissance de leur population depuis 1999.

En revanche, l'évolution comparée de la population et des allocataires CAF à Illzach et Wittenheim témoigne sans doute d'une paupérisation de ces communes.

Evolution de la population des communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

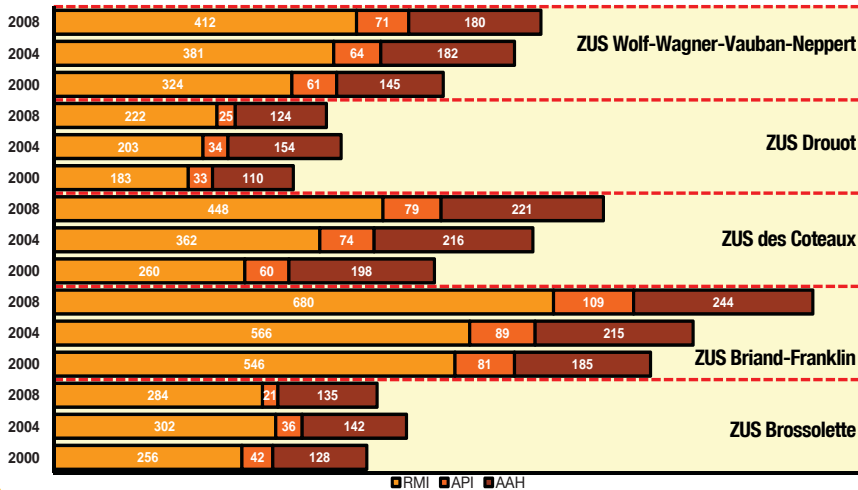
	population au RGP 1999	population au recensement 2007	Taux d'évolution
Illzach	14 938	14 889	-0,3%
Kingersheim	11 957	13 159	10,1%
Lutterbach	5 559	5 989	7,7%
Staffelfelden	3 553	3 600	1,3%
Wittenheim	15 022	14 451	-3,8%

Source : INSEE

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

UNE FORTE CROISSANCE DES BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX (RMI, AAH, API)

Evolution comparée des bénéficiaires de minima sociaux dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la M2A



Source : Fichiers CAF68/2000-2008

L'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend très largement de l'évolution des bénéficiaires du RMI, qui représentent en moyenne 60% des bénéficiaires de minima sociaux.

REVUE DE PRESSE :

" Contrairement au revenu minimum d'insertion (RMI), la croissance du nombre de bénéficiaires de l'AAH est tendancielle et semble peu sensible aux fluctuations conjoncturelles.[...] Cette population est en général très éloignée du marché de l'emploi. Plus souvent que les bénéficiaires des autres minima sociaux, ils sont inactifs, ou en emploi précaire. "

L'e-ssentiel n°70, février 2008 -CNAF-

" A la fin 2007, 3,8 millions de personnes étaient couvertes par au moins un minimum social, soit un recul important par rapport à l'année précédente (-4,6%). Cette baisse est due à la forte diminution des effectifs du RMI (-8,3%) et à la baisse du nombre de bénéficiaires de l'API (-5,5%). La baisse du nombre de bénéficiaires du RMI débutée en 2006 s'explique par l'amélioration de la situation du marché du travail et par la réforme du dispositif d'interressement. En effet, après 3 mois de cumul revenu et prestation, l'allocataire qui travaille plus de 78 heures par mois perçoit une prime de 150 euros ou 225 euros et peut dès lors ne plus être bénéficiaire d'un minimum social. "

L'e-ssentiel n°73, mai 2008 -CNAF-



Zus Brossolette -Mulhouse-



Rue de Vieux-thann -Mulhouse-



Wolf-Wagner -Mulhouse-

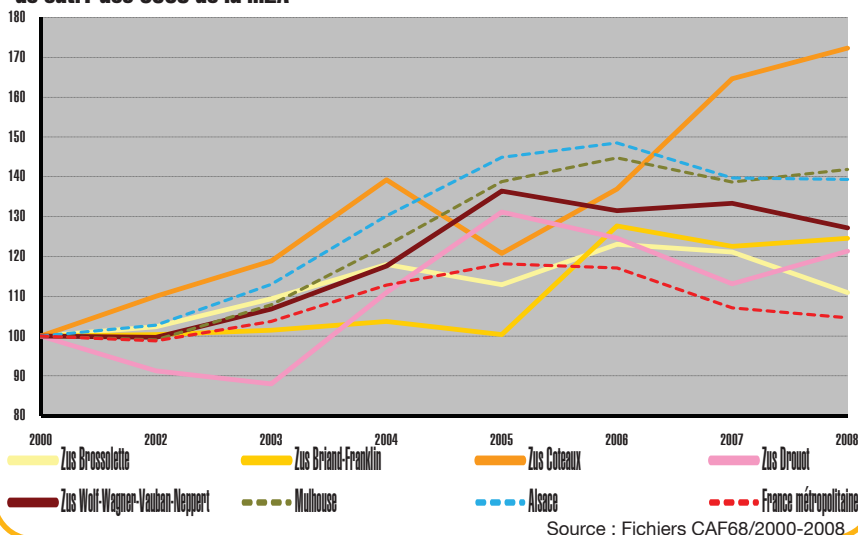
FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU RMI DANS LES QUARTIERS DE CATEGORIE 1

L'évolution des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion est un indicateur de fragilité sociale très intéressant.

Les quartiers qui connaissent une augmentation récente du nombre de bénéficiaires du RMI (Coteaux Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert) méritent une attention particulière.

En effet, à l'échelle nationale, l'amélioration de la situation sur le marché du travail entre 2006 et 2007 explique en grande partie la diminution du nombre d'allocataires du RMI.

Evolution comparée (base 100: 2000) des bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



Les bénéficiaires du RMI se concentrent moins dans les quartiers de catégorie 1.

En 2000, la moitié (51,2%) des bénéficiaires mulhousiens du RMI étaient domiciliés dans les quartiers de catégorie 1. En 2008, moins de la moitié (47%) de ces allocataires mulhousiens habitaient dans ces mêmes quartiers. C'est le signe d'une diffusion de la précarité dans les autres quartiers de Mulhouse. En effet, le nombre de bénéficiaires du RMI n'a cessé d'augmenter à Mulhouse qu'en 2006.

Evolution de la part des bénéficiaires mulhousiens du RMI habitant dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

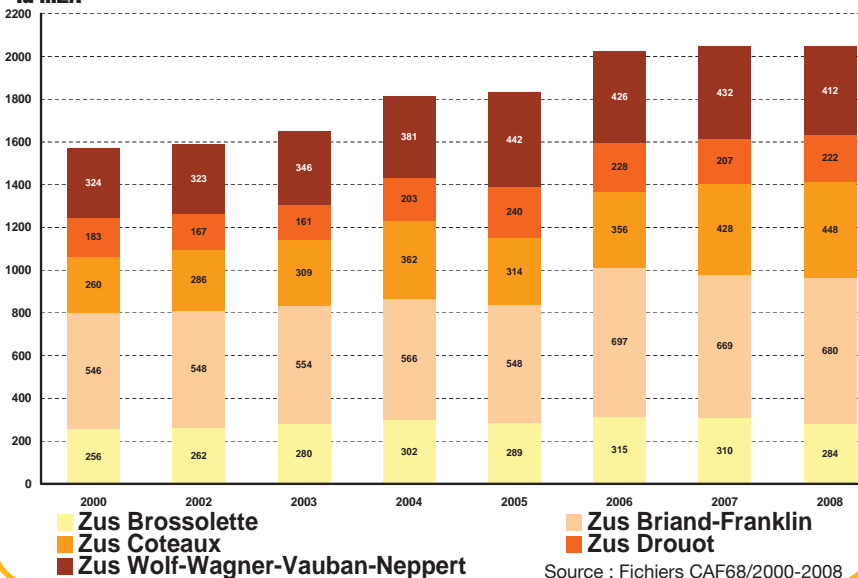
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Zus Brossolette	8,3%	8,6%	8,5%	8%	6,8%	7,1%	7,3%	6,5%
Zus Briand-Franklin	17,8%	18,1%	16,8%	15%	12,9%	15,7%	15,7%	15,6%
Zus Coteaux	8,5%	9,4%	9,3%	9,6%	7,4%	8%	10,1%	10,3%
Zus Drouot	6%	5,5%	4,9%	5,4%	5,6%	5,1%	4,9%	5,1%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	10,6%	10,6%	10,5%	10,1%	10,4%	9,6%	10,2%	9,5%
Ensemble des quartiers de cat.1	51,2%	52,2%	49,9%	48,2%	43,1%	45,6%	48,1%	47%

Source : Fichiers CAF68/2000-2008
Clé de lecture : en 2000, la ZUS Brossolette concentrait 8,3% des bénéficiaires du RMI domiciliés à Mulhouse.

La croissance des bénéficiaires du RMI concerne tous les quartiers de catégorie 1.

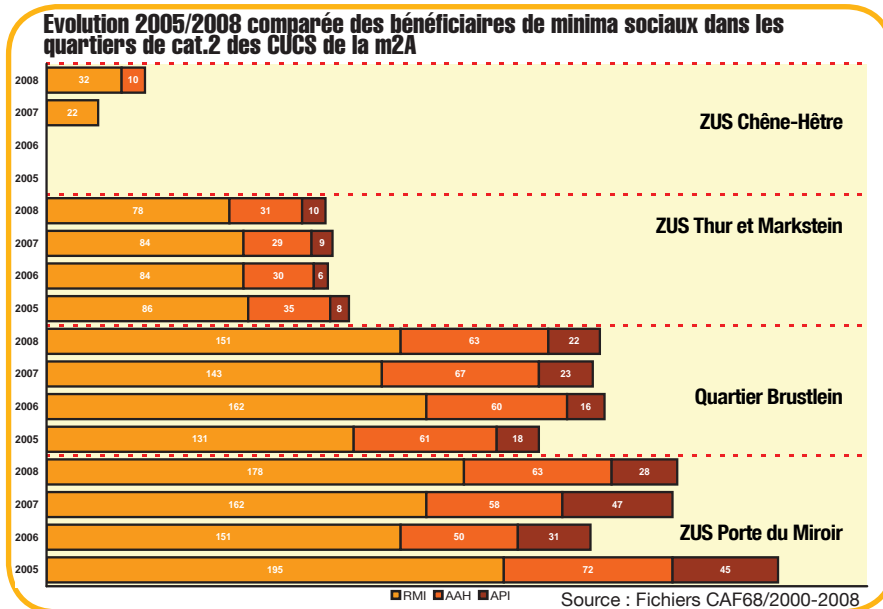
Cette croissance a plusieurs causes. La mauvaise santé économique de la région mulhousienne a généré une dégradation du marché du travail, une augmentation du taux de chômage (voir p.51) et donc une croissance du nombre de bénéficiaires du RMI. De plus, le régime d'assurance-chômage a été durci en 2003 : les durées d'indemnisation ont été réduites.

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LE NOMBRE DE BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX AUGMENTE A BRUSTLEIN ET DANS LA ZUS CHENE-HETRE



Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la Zus Thur et Markstein. Pour la Zus Chêne-Hêtre, à Illzach, les données ne sont pas disponibles dans leur intégralité pour des raisons de confidentialité statistique.

L'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend très largement de l'évolution des bénéficiaires du RMI, qui représentent en moyenne 66% des bénéficiaires de minima sociaux dans les quartiers de catégorie 2 en 2008.

On notera aussi que le nombre de bénéficiaires du RMI se remet à augmenter dès 2007 dans la Zus Porte du Miroir.

REVUE DE PRESSE : le profil socio-démographique des bénéficiaires de l'API en 2005

- Majoritairement un public jeune : moins de 10 % des allocataires sont âgés de 40 ans ou plus. Néanmoins, les bénéficiaires ont vieilli, en lien avec le recul de l'âge au premier enfant observé en France ces dernières années.
- Une part importante de familles nombreuses : la part des familles nombreuses est importante comparativement à l'ensemble de la population. Cette surreprésentation des familles nombreuses parmi les bénéficiaires de l'API s'inscrit dans le constat d'une hausse de la part des familles monoparentales parmi les familles nombreuses. En outre, un nombre important de bénéficiaires de l'API ont au moins deux enfants à charge : 47 % des bénéficiaires ; 59 % d'entre eux ont au moins un enfant âgé de moins de 3 ans.
- La séparation ou le divorce, principal motif d'entrée dans l'API.
- La moitié des bénéficiaires de l'API ne disposent d'aucun revenu d'activité : pour cette population d'allocataires, la reprise d'emploi peut s'avérer difficile, notamment en raison des contraintes de garde d'un enfant âgé de moins de 3 ans que des revenus très faibles ne parviendraient pas à assumer.

Recherches et prévisions, mars 2008-CNAF-

EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

FORTE CROISSANCE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU RMI DANS LES QUARTIERS DE CATEGORIE 2

La croissance des bénéficiaires du RMI concerne tous les quartiers de catégorie 2.

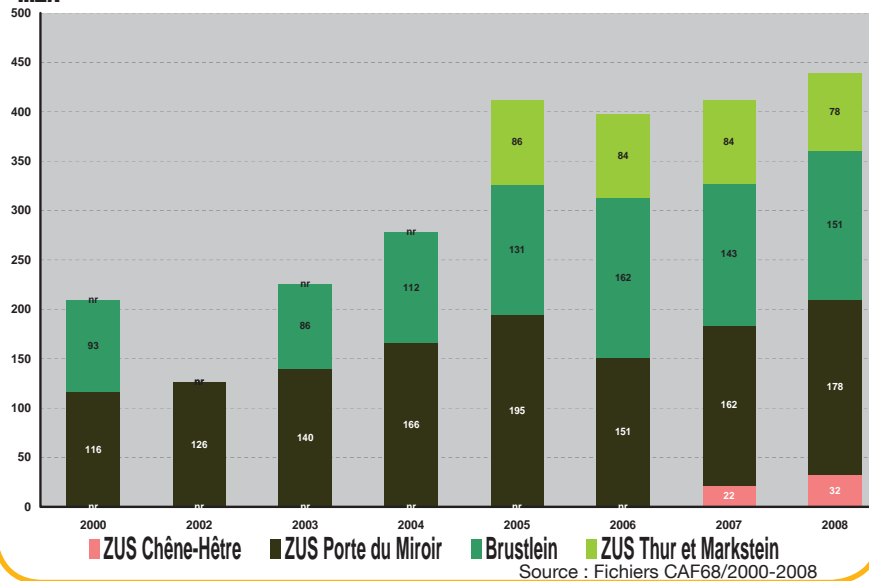
Cependant, cette hausse est particulièrement forte et continue dans la Zus Porte du Miroir et dans le quartier Brustlein.

Evolution comparée du nombre de bénéficiaires mulhousiens du RMI dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2000/2008
Zus Chêne-Hêtre	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	22	32	nr
Zus Porte du Miroir	116	nr	126	140	166	195	151	162	178	53,4%
Quartier Brustlein	93	nr	nr	86	112	131	162	143	151	62,4%
Zus Thur et Markstein	nr	nr	nr	nr	nr	86	84	84	78	nr
Ensemble des quartiers de cat.2	nr	nr	nr	nr	nr	nr	nr	411	439	nr
m2A (30 communes renseignées)	3 766	nr	nr	nr	4 063	4 694	5 601	5 449	5 583	48,2%
Haut-Rhin	6 191	5 929	6 235	6 956	8 106	9 378	9 831	9 497	9 802	58,3%
Alsace	17 783	17 438	18 272	20 095	23 151	25 765	26 409	24 844	24 779	39,3%
France métropolitaine	940 587	916 738	929 268	975 272	1 061 005	1 111 374	1 101 372	1 007 117	983 807	4,6%

Source : Fichiers CAF68/2000-2008

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

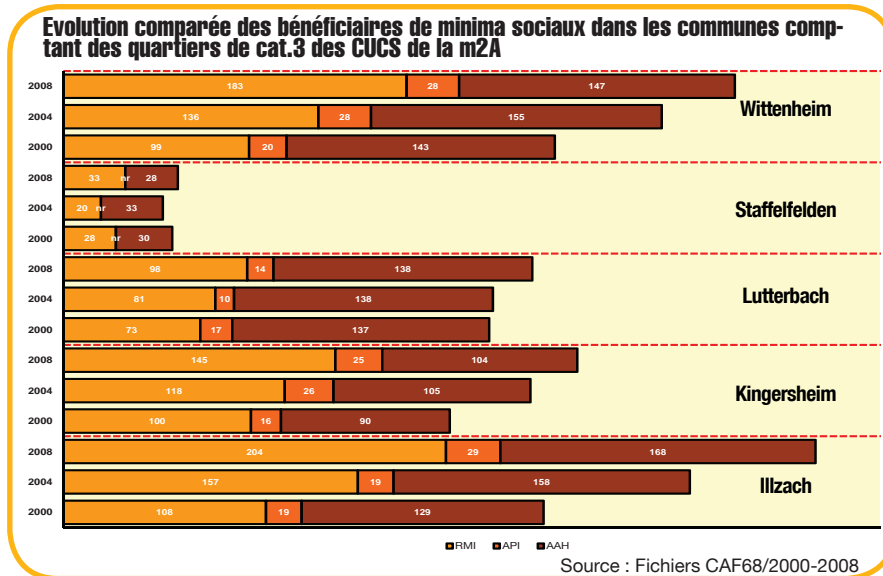


Zus la Thur et Markstein -Wittenheim-



COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3

FORTE CROISSANCE DES BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX A WITTENHEIM ET KINGERSHEIM



Les communes de Wittenheim et Kingersheim connaissent une croissance forte de leur nombre de bénéficiaires de minima sociaux, croissance supérieure à celle observée à l'échelle de la m2A.

En revanche, Staffelfelden, Illzach et Lutterbach se distinguent par des évolutions bien différentes : si la croissance est linéaire à Lutterbach, elle est plus irrégulière à Staffelfelden et Illzach. Par ailleurs, depuis 2004, l'accroissement du nombre de bénéficiaires est également dû à la prise en charge de nouveaux allocataires issus de la fusion de régimes particuliers avec le régime général en matière de prestations familiales (salariés de la Poste en 2004, salariés de la fonction publique en 2005).

REVUE DE PRESSE :

" En France, au 31 décembre 2006, 745 000 personnes bénéficiaient de l'Allocation Adulte Handicapé. Les bénéficiaires de l'AAH n'exercent pas d'activité professionnelle et 60 % d'entre eux ne vivent que des prestations sociales. Le revenu médian annuel des bénéficiaires de l'AAH atteint 7 050 euros. "

L'E-ssentiel n°70, février 2008 -CNAF-

Dans les communes comptant des quartiers de catégorie 3, l'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend majoritairement de l'évolution des bénéficiaires de l'AAH, qui représentent en moyenne 44,5% des bénéficiaires de minima sociaux.

La surreprésentation des allocataires de l'AAH dans les communes comptant des quartiers de catégorie 3 par rapport à la situation mulhousienne s'explique aussi par la présence d'établissements pour adultes handicapés, notamment à Wittenheim.



Béarn-Kingersheim



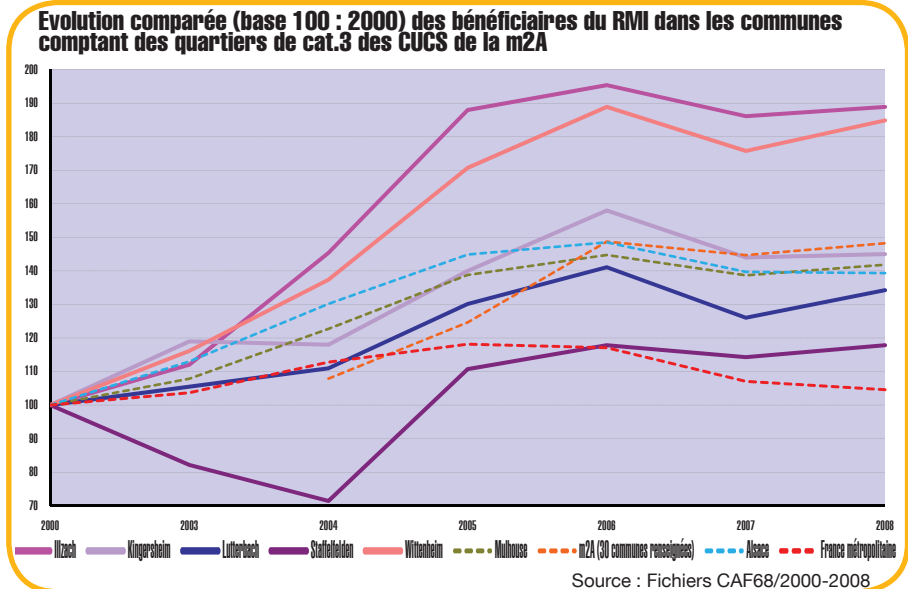
Tulipes/Dahlias-Illzach



Chevreuils/Hammetons-Lutterbach

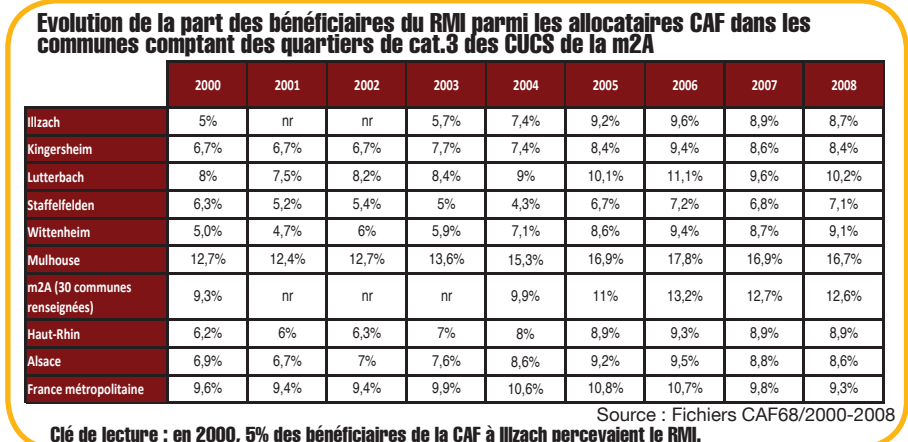
LE NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU RMI AUGMENTE AUSSI DANS LES COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CAT.3

La tendance nationale récente évoquée lors de l'analyse des quartiers de catégorie 1 (l'amélioration de la situation sur le marché du travail entre 2006 et 2007 explique en grande partie la diminution du nombre d'allocataires du RMI) n'a qu'une répercussion très récente dans les communes.



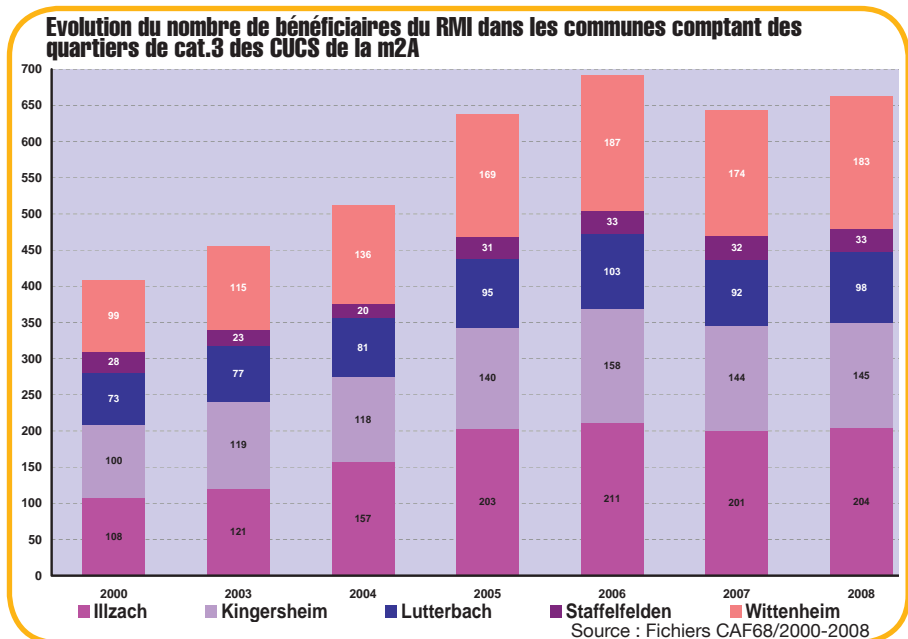
La croissance des bénéficiaires du RMI concerne, à des vitesses différentes, toutes les communes comptant des quartiers de catégorie 3.

On note aussi qu'en 2007 l'amélioration du marché du travail (cf infra p.59) a eu des conséquences sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du RMI.



Les communes d'Illzach, de Kingersheim et de Wittenheim ont connu une forte augmentation de leur nombre de bénéficiaires du RMI.

La structure de la population active de ces communes, composée en grande partie d'ouvriers peu qualifiés, explique sans doute cette croissance plus forte. En effet, ces publics, peu formés et peu qualifiés, sont plus sensibles aux variations du marché du travail.



Annexes : définition des 3 minima sociaux distribués par la CAF

Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) :

Le RMI a été créé en 1988 dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté. C'est une allocation gérée depuis 2004 par les Conseils Généraux et versée par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), aux personnes en âge de travailler (26/60 ans, sauf cas particuliers), sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret.

L'allocation est égale à la différence entre le montant du RMI correspondant à la situation personnelle du demandeur et les ressources perçues au cours des trois mois précédents. Le RMI est versé par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée initiale de 3 mois. Ensuite, la Caisse adresse à l'allocataire, tous les trois mois, une déclaration pour connaître les ressources et recalculer le montant de l'allocation.

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) :

Cette aide est versée aux personnes dont le taux d'incapacité (décision prise par la Cdaph ou ex-COTOREP) est au moins égal à 80% (une personne ayant un taux d'incapacité inférieur peut, sous certaines conditions, bénéficier de l'AAH). L'aide est soumise à un plafond de ressource et se calcule en fonction des revenus déclarés. Le montant maximal de l'AAH en 2008 est de 628,1 euros par mois. Des compléments de ressource et une majoration pour la vie autonome peuvent, selon certains critères, être attribués en complément de l'AAH.

L'Allocation Parent Isolé (API) :

Pour bénéficier de cette allocation, il faut vivre seul : être veuf, divorcé, séparé ou célibataire ne vivant pas marié. L'API s'adresse également aux femmes enceintes ayant des revenus modestes. Pour l'obtenir, il est nécessaire d'en faire la demande à la CAF dans les 18 mois qui suivent la situation qui a provoqué l'isolement. Un parent est considéré comme isolé dès lors qu'il élève seul un enfant. L'API est versée dès le mois de la demande et ce jusqu'à ce que le plus jeune enfant ait trois ans. Si tous les enfants dépassent cet âge, l'API est allouée pendant 12 mois. Le montant de l'API est égal à la différence entre le maximum de cette allocation et le total des ressources du parent. La moyenne des revenus des trois derniers mois doit être inférieure à 566,79 euros. Pour les calculer, la CAF prend en compte tous les revenus perçus tels que les prestations sociales légales, les pensions alimentaires...

Le nouveau barème de l'impôt sur le revenu :

L'objectif de la réforme de l'impôt sur le revenu adoptée dans le cadre de la loi de finances pour 2006 est de rendre l'impôt plus simple, plus lisible et d'en alléger le poids.

Cette réforme, qui conduit à un allègement global de l'impôt de 3,9 milliards d'euros, prévoit notamment :

- une réduction du nombre de tranches du barème d'imposition de 7 à 5 ;
- une diminution des taux du fait de l'intégration dans le barème de l'abattement de 20 % applicable aux salaires, pensions et revenus des professions non salariés.

Nouveau barème applicable aux revenus 2006 :

Tranches de revenus et taux applicables aux revenus 2005 (IR 2006)		Tranches de revenus et taux applicables aux revenus 2006 (IR 2007)	
Jusqu'à 4 413 €	0	Jusqu'à 5 614 €	0
De 4 413 € à 8 677 €	6,83 %	De 5 615 € à 11 198 €	5,5 %
De 8 678 € à 15 274 €	19,14 %	De 11 199 € à 24 872 €	14 %
De 15 275 € à 24 731 €	28,26 %	De 24 873 € à 66 679 €	30 %
De 24 732 € à 40 241 €	37,38 %		
De 40 242 € à 49 624 €	42,62 %		
Plus de 49 624 €	48,09 %	Plus de 66 679 €	40 %

Pour soutenir le pouvoir d'achat, les contribuables bénéficieront en grande partie de cette baisse d'impôt dès le début de l'année 2007 : ainsi, une diminution de 8 %, s'appliquant dans la limite totale de 300 euros, sera automatiquement appliquée à tous les contribuables, sur les deux premiers acomptes (ou tiers provisionnels) ou sur les 10 premiers prélèvements mensuels de 2007.

Le revenu fiscal :

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la « déclaration des revenus », avant tout abattement.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

Le revenu fiscal est ventilé en cinq grandes catégories :

- Les revenus salariaux ;
- Les indemnités de chômage ;
- Les revenus des professions non salariées (bénéfices) ;
- Les pensions, retraites et rentes ;
- Les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu fiscal est un revenu avant redistribution : il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible et ne permet donc pas de parler en termes de niveau de vie. Pour cela, il faudrait ajouter les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement) et soustraire les impôts directs.

Unité de consommation :

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le revenu fiscal médian par unité de consommation :

Le revenu fiscal médian par unité de consommation partage les personnes en deux groupes: la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC annuel inférieur à cette valeur et l'autre moitié déclare un revenu par UC annuel supérieur.

CE QU'IL FAUT RETENIR

POPULATION ACTIVE ET ENTREPRISES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

Les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A accueillent une population active en majorité ouvrière, peu formée et peu qualifiée, ce qui accroît le risque de chômage.

A ce titre, on observe qu'entre 2000 et 2004 les quartiers prioritaires ont été frappés par une nette augmentation des demandeurs d'emploi. En outre, ces derniers étaient peu formés, peu qualifiés et restaient donc plus longtemps sans emploi. La situation s'est améliorée entre 2004 et 2007, mais, dans le contexte économique actuel, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de nouveau fortement dans les quartiers prioritaires. En outre, l'inadaptation des demandeurs d'emploi au marché du travail semble plus forte dans les Zus Briand-Franklin, Drouot et Thur-Markstein.

Entre 2001 et 2007, le nombre d'entreprises installées dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A a augmenté, notamment grâce à des réalisations de grande ampleur comme le parc des Collines aux Coteaux ou le Village Artisanal au Drouot. Ce dynamisme masque cependant des disparités, et certains quartiers sont en perte de vitesse économique et commerciale.



POPULATION ACTIVE ET ENTREPRISES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

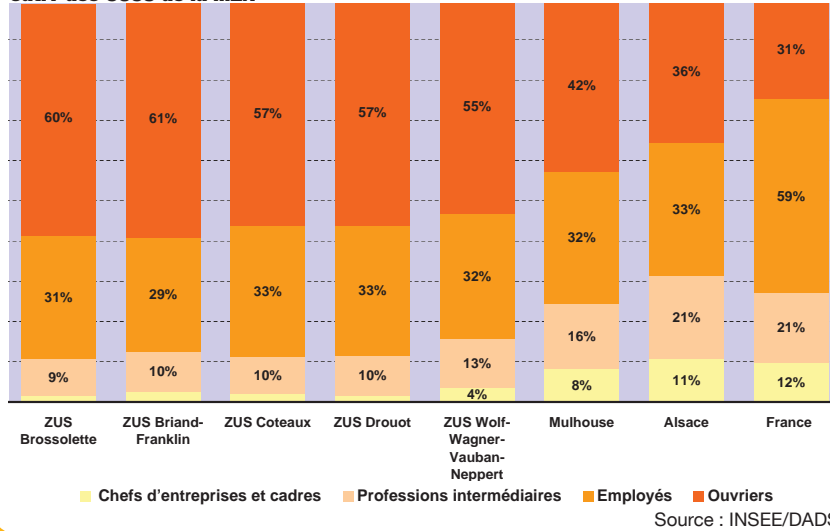
LA POPULATION SALARIEE EN 2006
LES DEMANDEURS D'EMPLOI
NOMBRE ET AGE MOYEN DES ENTREPRISES



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

UNE MAJORITE D'OUVRIERS, HERITAGE DE L'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE

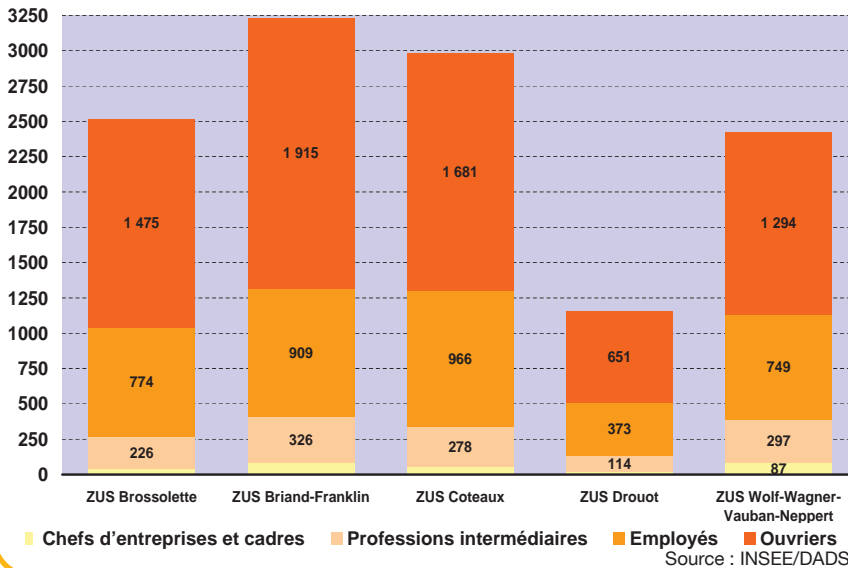
Comparaison structurelle de la population salariée en 2006 dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



Nous pouvons analyser la population salariée grâce aux Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS)¹. Cet indicateur permet de connaître précisément la structure de la population salariée résidente.

Historiquement, Mulhouse est une ville ouvrière. Les quartiers prioritaires se caractérisent par une surreprésentation d'ouvriers parmi leur population salariée résidente. La ségrégation sociale est donc forte à Mulhouse.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



La part des salariés de moins de 25 ans est plus importante dans les quartiers de catégorie 1 qu'à Mulhouse, ce qui est logique compte tenu des caractéristiques de la population de ces quartiers. Le taux de salariés travaillant à temps partiel y est aussi légèrement plus élevé. Ces salariés sont bien souvent dans des situations de précarité.

Par ailleurs, les quartiers de catégorie 1 affichent des taux d'activité féminine inférieurs à la moyenne nationale. Il faut sans doute y voir une conséquence du nombre d'immigrés récents dans ces quartiers.

Conséquence de cette surreprésentation de la population active ouvrière, le risque de chômage est accru à cause de la crise que traverse actuellement l'industrie de la région mulhousienne.

Part du temps partiel dans la population salariée résidente

ZUS Brossolette	31,8%
ZUS Briand-Franklin	30,2%
ZUS Coteaux	30,6%
ZUS Drouot	29,8%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	29,3%
Ensemble des quartiers de cat.1	30,4%
Mulhouse	28,2%
Alsace	20,3%
France	20,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

ZUS Brossolette	46%
ZUS Briand-Franklin	21,8%
ZUS Coteaux	20,6%
ZUS Drouot	20,2%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	20,2%
Ensemble des quartiers de cat.1	26%
Mulhouse	17,9%
Alsace	13%
France	17,2%

Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

ZUS Brossolette	40,4%
ZUS Briand-Franklin	37,5%
ZUS Coteaux	41,7%
ZUS Drouot	39%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	39,1%
Ensemble des quartiers de cat.1	39,6%
Mulhouse	43,4%
Alsace	48,5%
France	48,6%

Source : INSEE/DADS

¹ voir les définitions en annexes

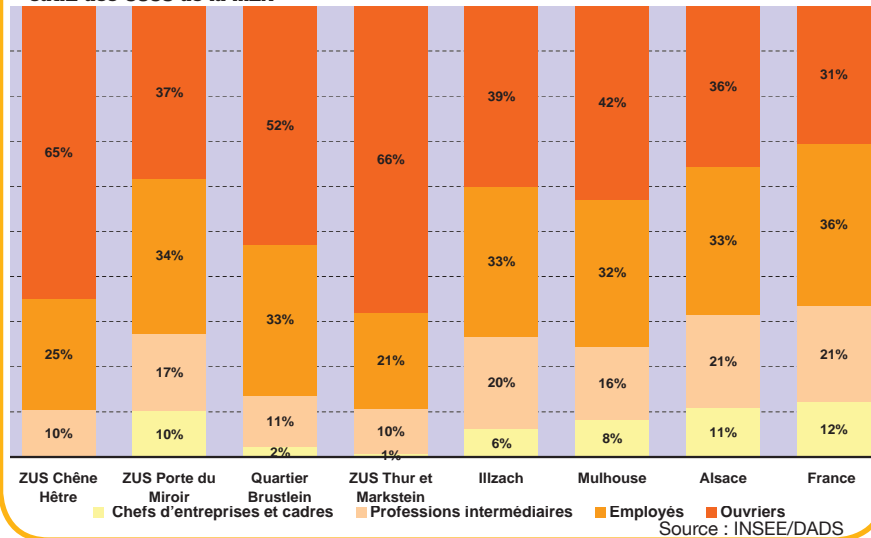
QUARTIERS DE CATEGORIE 2

UNE MAJORITE D'OUVRIERS PARMI LA POPULATION SALARIEE RESIDENTE EN 2006... SURTOUT DANS LES DEUX ZUS HORS MULHOUSE

La Zus Porte du Miroir se situe dans la moyenne mulhousienne.

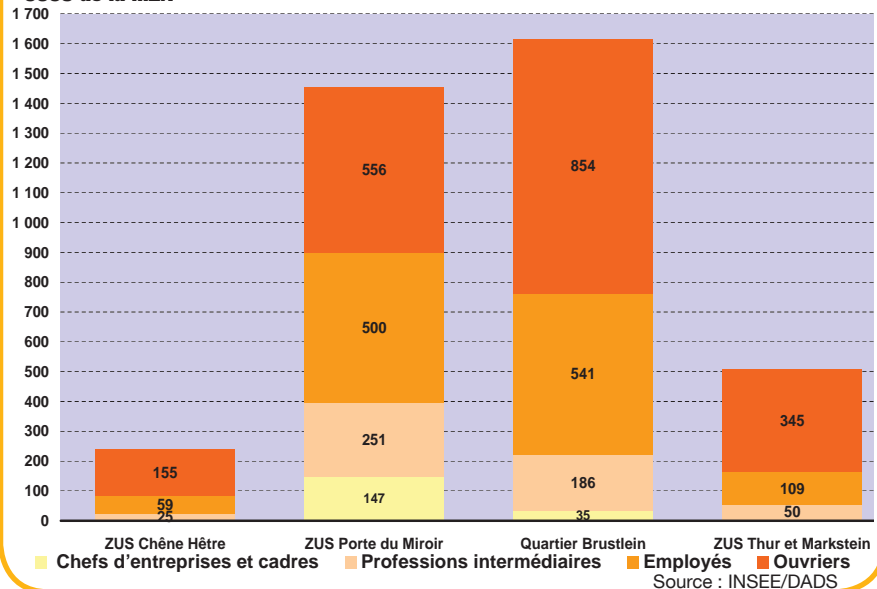
En revanche, la Zus Thur et Markstein et la Zus Chêne-Hêtre se caractérisent par une très forte proportion d'ouvriers parmi sa population salariée résidente. Cette caractéristique est là aussi un héritage de l'histoire industrielle et minière de l'économie de la région mulhousienne.

Comparaison structurelle de la population salariée en 2006 dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



Les deux Zus se caractérisent là encore par une part de salariés de moins de 25 ans importante.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



Part du temps partiel dans la population salariée résidente

ZUS Chêne Hêtre	31,4%
ZUS Porte du Miroir	29,5%
Quartier Brustlein	26%
ZUS Thur et Markstein	30,6%
Ensemble des quartiers de cat.2	28,3%
Illzach	25,8%
Mulhouse	28,2%
Alsace	20,3%
France	20,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

ZUS Chêne Hêtre	31%
ZUS Porte du Miroir	20,9%
Quartier Brustlein	16,9%
ZUS Thur et Markstein	29,7%
Ensemble des quartiers de cat.2	21%
Illzach	16,8%
Mulhouse	17,9%
Alsace	13%
France	17,2%

Source : INSEE/DADS

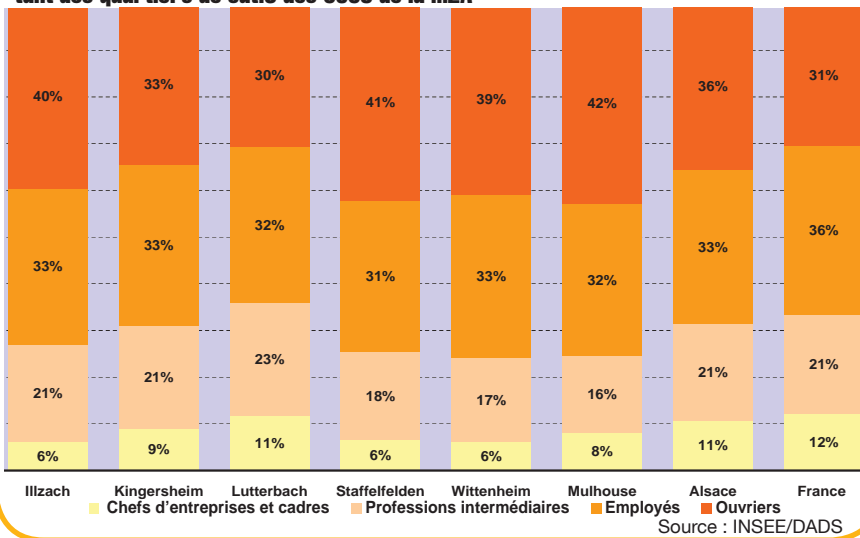
Part des femmes dans la population salariée résidente

ZUS Chêne Hêtre	37,6%
ZUS Porte du Miroir	45,2%
Quartier Brustlein	42,1%
ZUS Thur et Markstein	17,3%
Ensemble des quartiers de cat.2	39,7%
Illzach	46%
Mulhouse	43,4%
Alsace	48,5%
France	48,6%

Source : INSEE/DADS

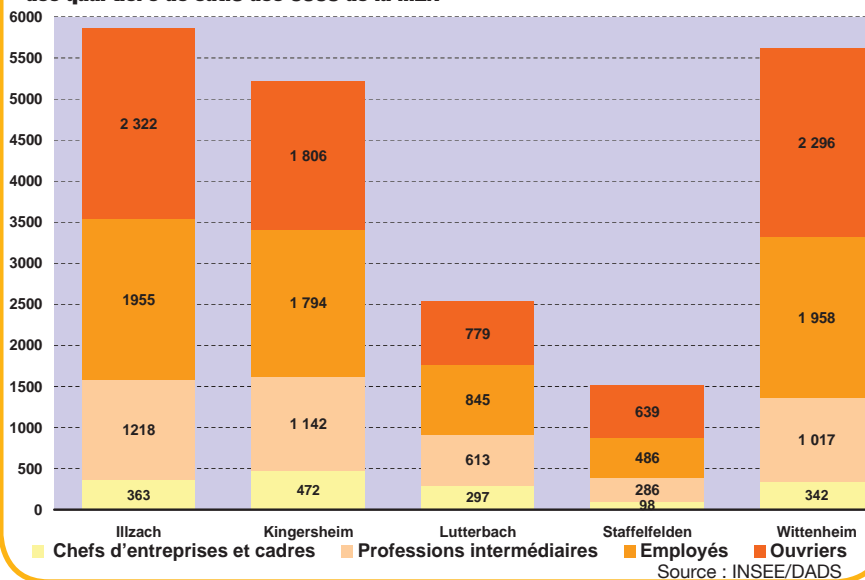
COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3 UNE FORTE PROPORTION D'OUVRIERS PARMIS LA POPULATION SALARIEE RESIDENTE D'ILLZACH, STAFFELFELDEN ET WITTENHEIM

Comparaison structurelle de la population salariée en 2006 dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A



A l'exception notable d'Illzach, Staffelfelden et Wittenheim, les communes comptant des quartiers de catégorie 3 ne se différencient pas de la structure de la population salariée résidente alsacienne.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A



L'histoire industrielle et minière du Bassin Potassique, explique sans doute le taux important d'ouvriers à Staffelfelden et Wittenheim.

Part du temps partiel dans la population salariée résidente

Illzach	25,8%
Kingersheim	24,5%
Lutterbach	29,3%
Staffelfelden	26,1%
Wittenheim	27,7%
Mulhouse	28,2%
Alsace	20,3%
France	20,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

Illzach	16,8%
Kingersheim	18%
Lutterbach	17,5%
Staffelfelden	17,9%
Wittenheim	19,7%
Mulhouse	17,9%
Alsace	13%
France	17,2%

Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

Illzach	46%
Kingersheim	46,2%
Lutterbach	47,6%
Staffelfelden	46,1%
Wittenheim	46,5%
Mulhouse	43,4%
Alsace	48,5%
France	48,6%

Source : INSEE/DADS

QUARTIERS DE CATEGORIE 3 NETTE SURREPRESENTATION DES OUVRIERS ET EMPLOYES

Les quartiers de catégorie 3 des CUCS de la m2A se caractérisent par une très forte présence d'ouvriers et d'employés parmi leur population salariée.

Cette caractéristique les distingue d'ailleurs nettement de leurs communes de rattachement, de l'unité urbaine de Mulhouse, mais aussi des quartiers de catégorie 1 et 2 des CUCS de la m2A.

Drouot -Mulhouse-



Zus Chêne-Hêtre -Illzach-



Rue du Bourg -Wittenheim-



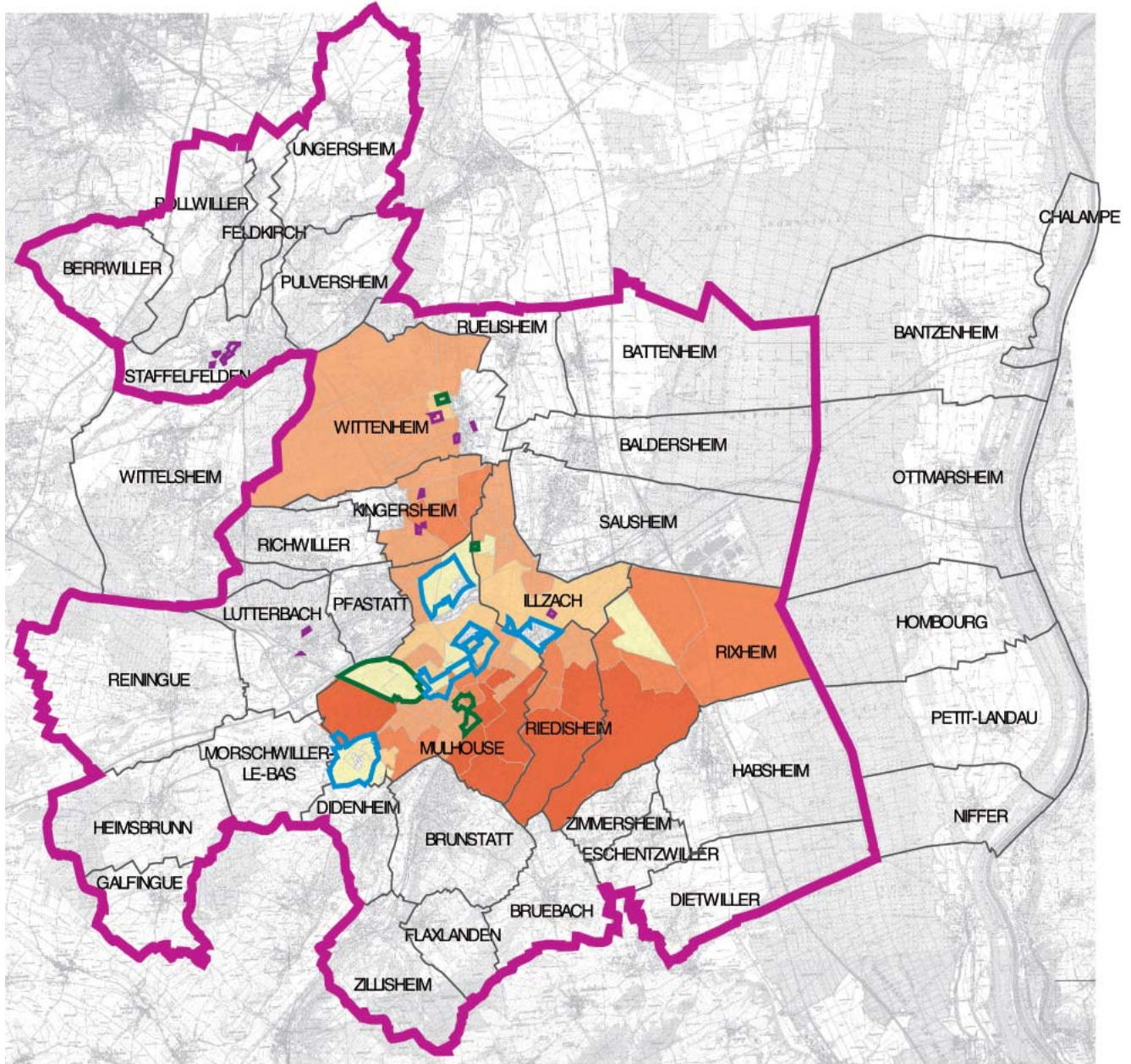
Part des employés et ouvriers parmi la population salariée résidente des quartiers des CUCS de la m2A en 2006

Quartiers de cat.1	Zus Brossolette	89,2%
	Zus Briand-Franklin	87,1%
	Zus Coteaux	88,3%
	Zus Drouot	88,6%
	Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	84,4%
Quartiers de cat.2	Zus Chêne-Hêtre	89,8%
	Zus Porte du Miroir	72,8%
	Quartier Brustlein	86,3%
	Zus Thur et Markstein	89,7%
Quartiers de cat.3	Quartiers CUCS d'Illzach	93,7%
	Quartiers CUCS de Kingersheim	92,8%
	Quartiers CUCS de Lutterbach	96,8%
	Quartiers CUCS de Staffelfelden	83,9%
	Wittenheim/ Bourg et Roseraie	95,6%
	Wittenheim/ Forêt	87,1%
	Illzach	73%
	Kingersheim	66,6%
	Lutterbach	61,9%
	Staffelfelden	71,6%
	Wittenheim	72,7%
	Mulhouse	73,8%
	Unité urbaine de Mulhouse	69%
	Alsace	68,6%
	France	66,6%

N.B : les quartiers de cat.3 comptent peu d'habitants. Les pourcentages sont donc sans doute biaisés.

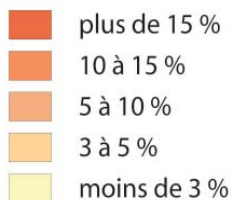
Source : INSEE

TAUX DE CHEFS D'ENTREPRISE ET CADRES PARMIS LA POPULATION ACTIVE DES IRIS DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE EN 2006



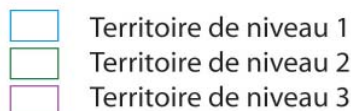
0 2,5 5
Kilomètres

Pourcentage de chefs d'entreprises et cadres



Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :



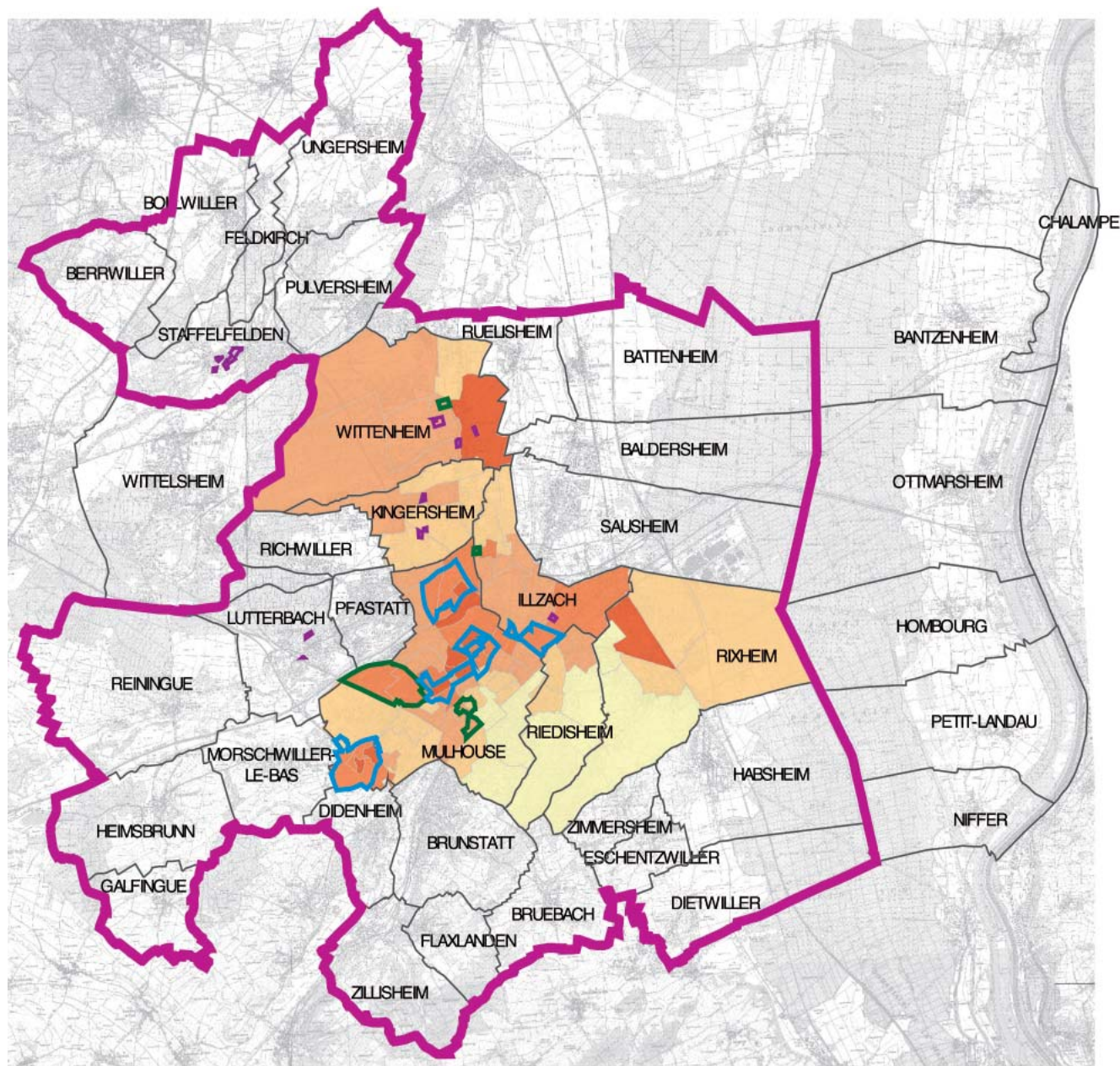
Communes irisées

Illzach (7)
Kingersheim (6)
Mulhouse (43)
Riedisheim (5)
Rixheim (6)
Wittelsheim (5)
Wittenheim (6)

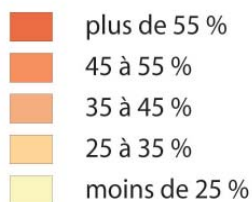
Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
Exploitation des Déclarations Annuelles des Données sociales (DADS)
Réalisation : AJRM, C.M.S., avril 2010

Mulhouse Alsace Agglomération
Observatoire
des quartiers
en CUCS

TAUX D'OUVRIERS PARMIS LA POPULATION ACTIVE DES IRIS DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE EN 2006

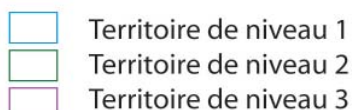


Pourcentage des ouvriers



Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :



Communes irisées

Illzach (7)
Kingersheim (6)
Mulhouse (43)
Riedisheim (5)
Rixheim (6)
Wittelsheim (5)
Wittensheim (6)

Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
Exploitation des Déclarations Annuelles des Données sociales (DADS)
Réalisation : AURM, C.M.S, avril 2010

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI AUGMENTE DE NOUVEAU DEPUIS 2007

Taux de chômage¹ dans les Zus de cat.1 en 2006

Zus Brossolette	23,5%
Zus Briand-Franklin	28,1%
Zus Coteaux	21,9%
Zus Drouot	28,1%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	25,2%
Unité urbaine de Mulhouse	11,8%

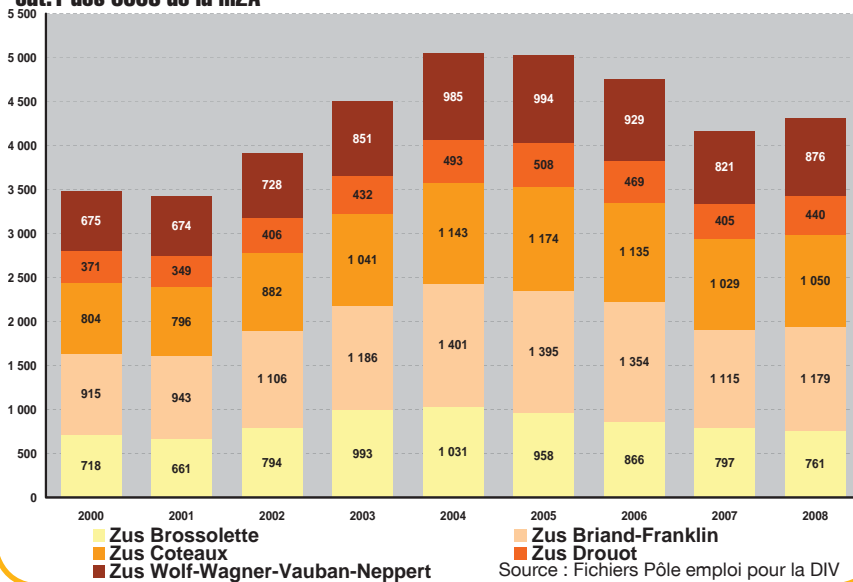
¹ Il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi à l'ANPE de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite âgés de 25 à 64 ans rapporté au nombre d'actifs de 25 à 64 ans, évalués à partir de la source fiscale.

Source : INSEE

La réalisation d'un zoom sur les demandeurs d'emploi de catégorie 1 (*personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein*) permet un éclairage sur la situation du chômage dans les quartiers prioritaires.

En 2006, le taux de chômage dans les Zus de catégorie 1 des CUCS de la m2A était en moyenne supérieur de 13 points à celui de l'unité urbaine de Mulhouse.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



L'augmentation des demandeurs d'emploi concerne tous les quartiers.

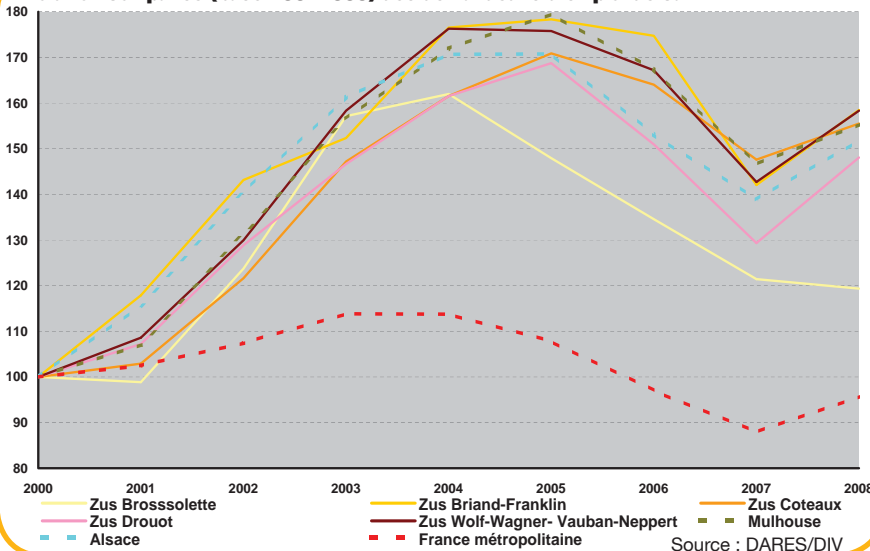
Une amélioration sensible est observée depuis 2004, sans pour autant que les quartiers retrouvent les niveaux de 2000. En outre, le taux d'activité des 25/65 ans dans les Zus de catégorie 1 reste en 2006 inférieur d'environ 10 points à la moyenne de l'unité urbaine de Mulhouse.

taux d'activité* de la population âgée de 25 à 65 ans dans les quartiers de cat.1 en 2006

Zus Brossolette	68,6%
Zus Briand-Franklin	67,4%
Zus Coteaux	70,8%
Zus Drouot	65,8%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	69%
Unité urbaine de Mulhouse	78,5%

Source : INSEE

Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1



Le décrochage de Mulhouse par rapport à l'échelle nationale se ressent avec plus ou moins d'ampleur selon les quartiers : ainsi, la Zus Brossolette a connu une évolution plus favorable que les autres quartiers de catégorie 1, ce qui est sans doute dû à la démolition des 420 réalisés dans le cadre du PRU.

Si la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est réelle entre 2004 et 2007, on peut légitimement s'inquiéter des répercussions de la crise économique actuelle sur l'évolution du chômage dans les quartiers prioritaires : le nombre de demandeurs d'emploi réaugmente d'ailleurs depuis 2007.

* voir les définitions en annexes

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

DES DEMANDEURS D'EMPLOI PLUS JEUNES, PEU FORMES ET PEU QUALIFIES... ET QUI RESTENT AU CHOMAGE PLUS LONGTEMPS

Les chiffres officiels nationaux diffusés par Pôle Emploi concernent uniquement les demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie 1¹. Logiquement, les données détaillées qui seront analysées ici concernent uniquement les demandeurs d'emploi de la catégorie 1 entre 2000 et 2007.

Le diplôme réduit le risque de chômage.

En 2006, en France, on estimait à environ 59% la part des chômeurs dont le niveau de formation était inférieur au bac (source : Enquête Emploi 2007/INSEE). Pour la même année de référence, ce taux est de 70,4% à Mulhouse et semble stagner depuis 2003.

Part de la population dont le niveau de formation est inférieur au bac au RGP 1999 (hors élèves et étudiants) :

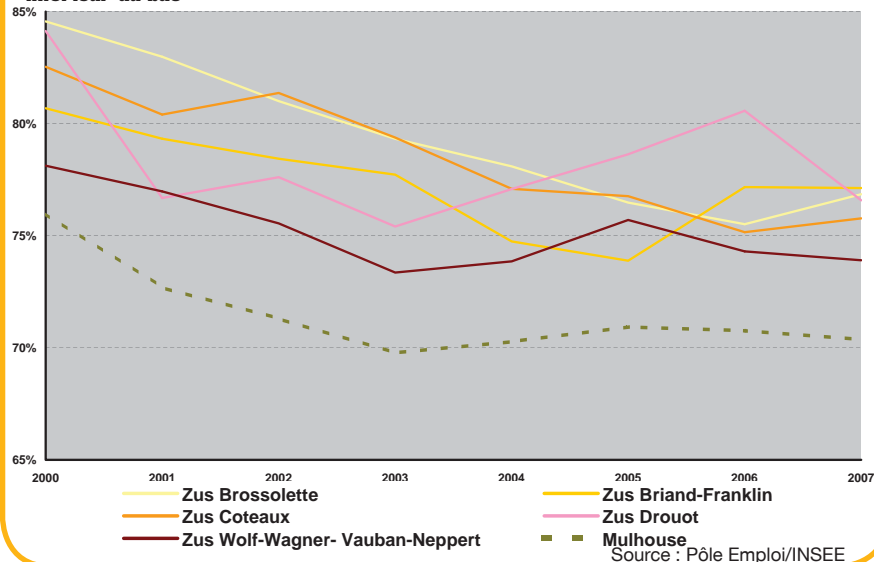
	Niveau de formation inférieur au bac
ZUS BROSSOLETTE	87,7%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	82,4%
ZUS COTEAUX	85,9%
ZUS DROUOT	89,6%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	81,8%
MULHOUSE	73,4%

Source : INSEE/RGP1999

L'augmentation récente du taux de chômeurs dont le niveau de formation est inférieur au bac dans les Zus Briand-Franklin, Brossollette et des Coteaux est inquiétante et doit être prise en considération.

En effet, ce phénomène montre sans doute que les chômeurs de ces quartiers ont des difficultés à s'adapter aux contraintes du marché du travail actuel.

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac



Source : Pôle Emploi/INSEE

Paroles d'experts :

Olivier PIHAN, Directeur-Adjoint de la
Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région
Mulhousienne

" A partir de 2005, plusieurs indicateurs enregistrent une amélioration sur différents quartiers mulhousiens. Depuis lors, l'actualité s'impose à nous : le terme « crise » apparaît d'ores et déjà impropre car il s'agit bien de mutation tant le phénomène sera irréversible.

Quel sera l'impact effectif des difficultés économiques et de la contraction du marché du travail sur les quartiers ?

Les premières tendances nationales laissent percevoir une dégradation du nombre de demandeurs d'emploi en Zus et tout particulièrement auprès des jeunes et surtout des jeunes diplômés ! La baisse des offres d'emploi touche toutes les typologies d'emploi. Les secteurs économiques réagissent différemment selon les modèles économiques soit en asséchant le recours à l'interim et aux CDD, soit au contraire en usant majoritairement de contrats de courte durée en raison du manque de lisibilité.

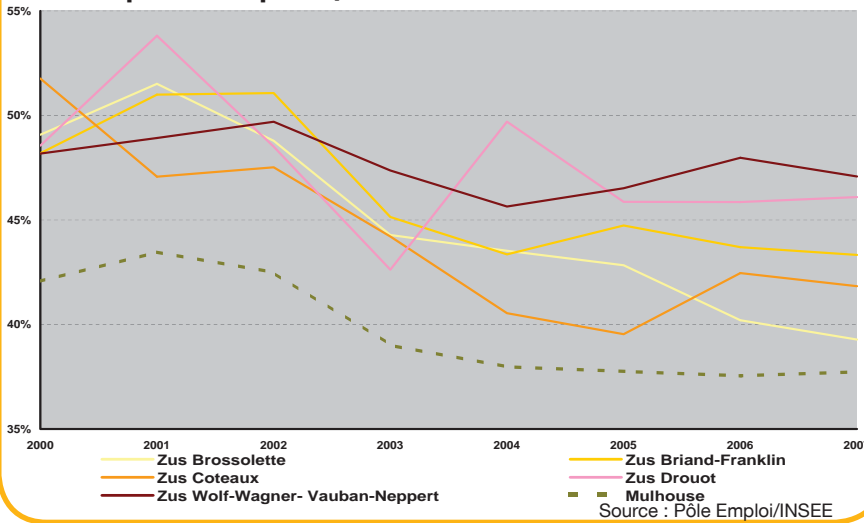
Il n'y a pas de fatalisme, il faut recapitaliser la confiance ! Le rebond doit se préparer maintenant ! Alors que la reprise pourrait accroître les inégalités, il nous faut être offensif en développant des actions de proximité, sur mesure et ciblées.

La formation demeure un formidable levier (remise à niveau et professionnalisation par exemple). Il importe, justement parce que c'est difficile, d'offrir un maximum d'opportunités pour intégrer le marché du travail dans cette période (3 forums emploi en 3 mois sur Mulhouse de mars à mai 2009).

Enfin, devant nous, plusieurs échéances vont influencer sur la vie des demandeurs d'emploi et des salariés : la mise en place du RSA, la réforme de la formation professionnelle, les conséquences de la réforme de l'insertion par l'Activité Economique..."

¹ voir les définitions en annexes

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 ouvriers (= manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés)



Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 habitant dans les quartiers prioritaires sont moins qualifiés.

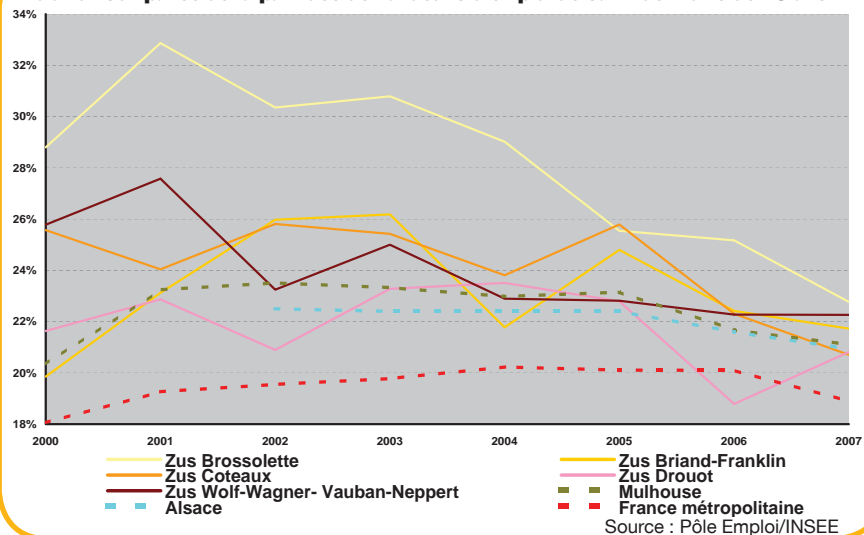
On observe de plus un décrochage inquiétant des Zus de Wolf-Wagner-Vauban-Neppert et Drouot par rapport à Mulhouse.

Part de la population dont le niveau de qualification correspond à la CSP "ouvriers" au RGP 1999 :

	Niveau de qualification "ouvriers"
ZUS BROSSETTE	21%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	20,3%
ZUS COTEAUX	19,4%
ZUS DROUOT	24,3%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	20,5%
MULHOUSE	16,7%

Source : INSEE/RGP1999

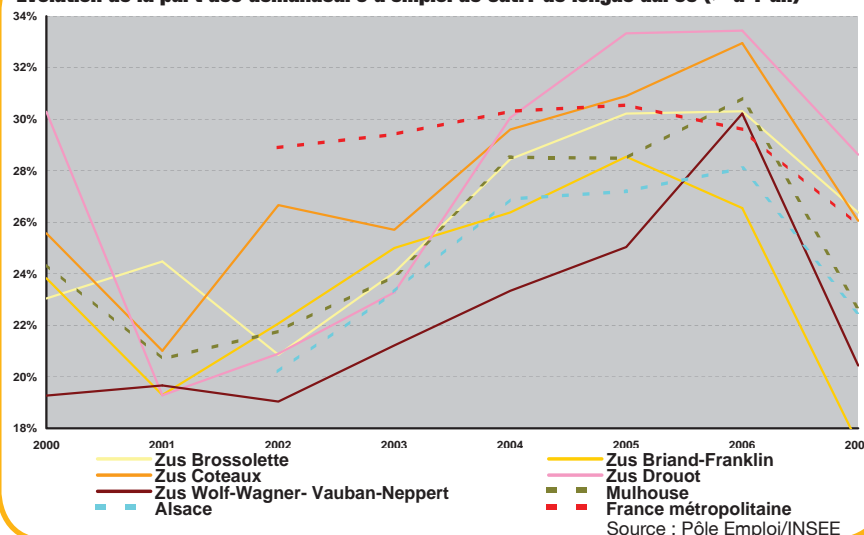
Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de moins de 25 ans



La baisse du chômage observée entre 2005 et 2007 dans les quartiers a eu un impact positif sur les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

Toutefois, la période d'analyse ne doit pas occulter la crise actuelle. Ainsi, dans son rapport 2009, l'ONZUS note que "le problème du chômage des jeunes reste très prégnant en Zus où 66% des jeunes actifs de moins de 25 ans n'ont pas de diplôme."

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (> à 1 an)



Entre 2001 et 2006, la part des chômeurs de longue durée a fortement augmenté dans tous les territoires observés. Cependant, depuis 2006, ce même taux a très nettement baissé, allant même jusqu'à des niveaux inférieurs à ceux de 2001 pour la Zus Briand-Franklin.

Là encore toutefois, la période analysée ne doit pas masquer la crise actuelle. Ainsi, selon l'ONZUS, "cette baisse masque [...] le retournement conjoncturel intervenu à la mi-2008 qui se traduit d'ores et déjà en Zus par une augmentation de près de 10% du nombre de demandeurs d'emploi à la fin du mois de décembre 2008 par rapport à la même date un an avant. Pour autant, la crise ne semble pas plus marquée en Zus qu'ailleurs."

(ONZUS, rapport 2009)

QUARTIERS DE CATEGORIE 2 LE NOMBRE DE DEMANDEURS REAUGMENTE LA AUSSI

Le quartier Brustlein se distingue par un taux de chômage en 2006 inférieur de 5 points aux quatre autres quartiers de catégorie 2, qui affichent des taux plus proches des Zus de catégorie 1.

Taux de chômage¹ dans les quartiers de cat.2 en 2006

Zus Chêne-Hêtre	23,4%
Zus Porte du Miroir	21,5%
Quartier Brustlein	16,3%
Zus Thur et Markstein	21,3%
Unité urbaine de Mulhouse	11,8%

¹ Il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi à l'ANPE de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite âgés de 25 à 64 ans rapporté au nombre d'actifs de 25 à 64 ans, évalués à partir de la source fiscale.

Source : INSEE

La hausse récente du chômage observée à l'échelle nationale ne se ressent pas (encore ?) dans la Zus Porte du Miroir.

taux d'activité* de la population âgée de 25 à 65 ans dans les quartiers de cat.2 en 2006

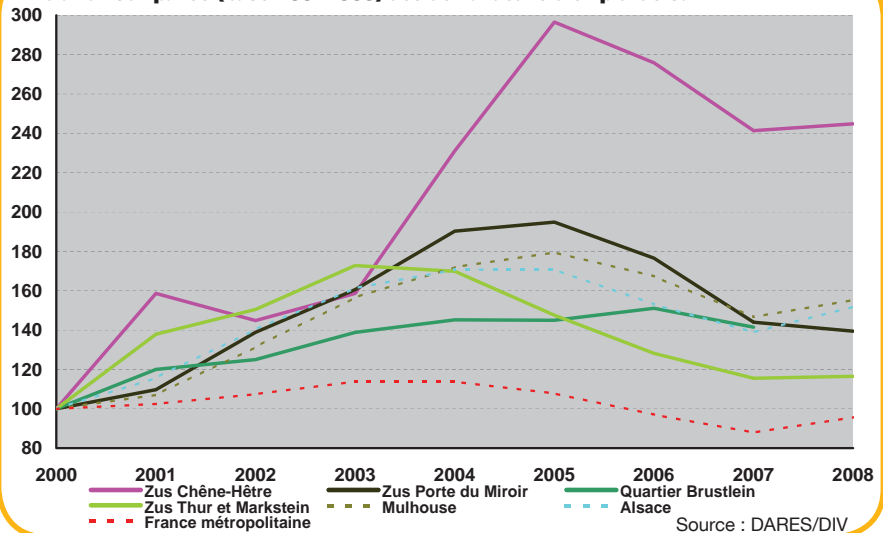
Zus Chêne-Hêtre	70,9%
Zus Porte du Miroir	76,9%
Quartier Brustlein	77,1%
Zus Thur et Markstein	64,2%
Unité urbaine de Mulhouse	78,5%

Source : INSEE

Entre 2000 et 2006, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté très nettement dans la Zus Porte du Miroir et dans le quartier Brustlein.

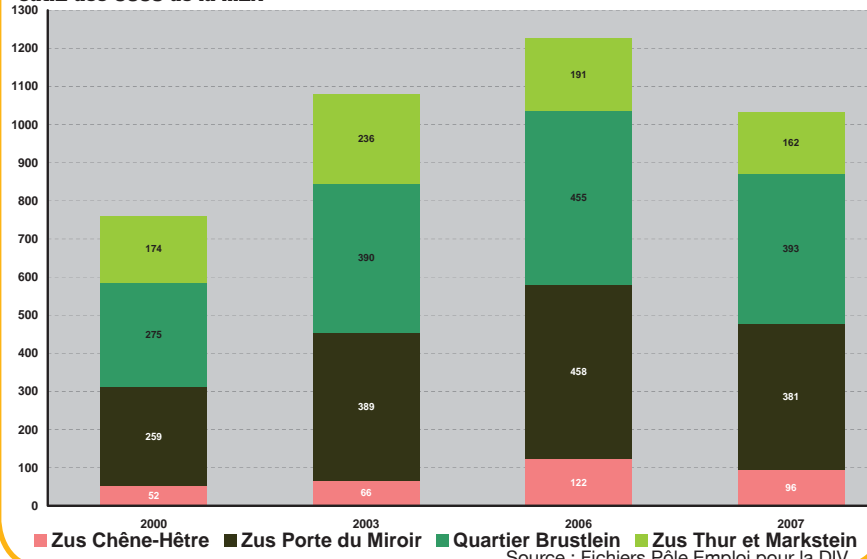
Après une courte baisse, le nombre de demandeurs d'emploi réaugmente depuis 2007, sous l'effet de la crise économique.

Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1



Source : DARES/DIV

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



Source : Fichiers Pôle Emploi pour la DIV

* voir les définitions en annexes

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

COMME DANS LES QUARTIERS DE CATEGORIE 1, LES DEMANDEURS D'EMPLOI SONT PLUS JEUNES, PEU FORMES ET PEU QUALIFIES... ET RESTENT AU CHOMAGE PLUS LONGTEMPS

Evolution de la part des DEFM de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	2006	2007
Zus Chêne-Hêtre	67,5%	75,7%
Zus Porte du Miroir	70,6%	66,7%
Quartier Brustlein	60,6%	72,6%
Zus Thur et Markstein	77,3%	73,9%
Illzach	68,5%	50,4%
Mulhouse	70,8%	70,4%
Haut-Rhin	67,9%	67,7%
Alsace	63,6%	63,5%

Source : Fichiers Pôle Emploi pour la DIV

Evolution de la part des DEFM de cat.1 ouvriers (= manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés) dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	2006	2007
Zus Chêne-Hêtre	45,0%	45,7%
Zus Porte du Miroir	30,4%	29,8%
Quartier Brustlein	39,8%	38%
Zus Thur et Markstein	53%	41,2%
Illzach	34,5%	31,2%
Mulhouse	37,5%	37,7%
Haut-Rhin	34,3%	34,1%
Alsace	32%	32%

Source : Fichiers Pôle Emploi pour la DIV

Evolution de la part des DEFM de cat.1 de moins de 25 ans dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	2003	2006	2007
Zus Chêne-Hêtre	28,3%	28,8%	25,7%
Zus Porte du Miroir	22,4%	23%	19,8%
Quartier Brustlein	23,4%	22,2%	18%
Zus Thur et Markstein	43,3%	33,3%	30,8%
Illzach	28,7%	21,4%	23,8%
Mulhouse	23,3%	21,7%	21,1%
Haut-Rhin	22,4%	21,6%	20,9%
Alsace	19,8%	20,1%	18,9%

Source : Fichiers ANPE pour la DIV

Comme dans les quartiers de catégorie 1, le diplôme protège du chômage. Le niveau de qualification reste cependant très faible chez les demandeurs d'emploi des trois Zus.

Part de la population dont le niveau de formation est inférieur au bac au RGP 1999 (hors élèves et étudiants) :

	Niveau de formation inférieur au bac
Zus Chêne-Hêtre	88,8%
Zus Porte du Miroir	61,6%
Quartier Brustlein	83,2%
Zus Thur et Markstein	88,8%
Illzach	75,8%
Mulhouse	73,4%

Source : INSEE/RGP1999

Part de la population dont le niveau de qualification correspond à la CSP "ouvriers" au RGP 1999 :

	Niveau de qualification "ouvriers"
Zus Chêne-Hêtre	22,2%
Zus Porte du Miroir	13%
Quartier Brustlein	nr
Zus Thur et Markstein	18,7%
Illzach	17,3%
Mulhouse	16,7%

Source : INSEE/RGP1999

La baisse récente du chômage profite aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

	Population totale RGP 1999	Part des - de 25 ans
ZUS CHENE-HETRE	967	51,1%
ZUS PORTE DU MIROIR	3 428	39,6%
QUARTIER BRUSTLEIN	4 371	43,7%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	2 177	59%
Mulhouse	110 141	33,2%
M2A	243 838	31,9%
Haut-Rhin	707 709	30,8%
Alsace	1 733 732	31,3%

Source : INSEE/RGP1999

Là encore, la baisse récente du chômage commence à profiter aux demandeurs d'emploi de longue durée à partir de 2007.

La baisse de la part des demandeurs d'emploi de longue durée dans les quartiers de cat.2 est d'ailleurs très forte entre 2006 et 2007.

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (> à 1 an) dans les quartiers de cat.2 des CUCs de la m2A

	2003	2006	2007
Zus Chêne-Hêtre	13%	31,3%	12,9%
Zus Porte du Miroir	21%	26,2%	19,8%
Quartier Brustlein	26,8%	32,7%	25,6%
Zus Thur et Markstein	21,9%	25%	16,8%
Illzach	20,6%	34,2%	24,0%
Mulhouse	23,9%	30,8%	22,7%
Haut-Rhin	24,2%	30,7%	22,9%
Alsace	23,6%	29%	22,5%
France métropolitaine	29,4%	29,6%	25,9%

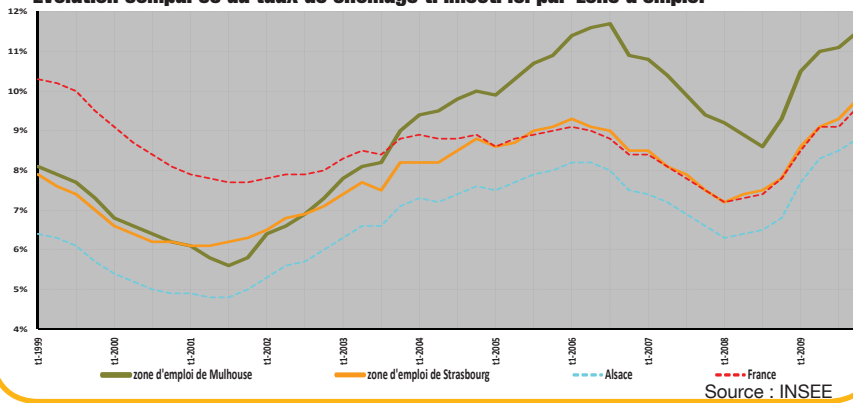
Source : ANPE/INSEE

Campus de la Fonderie -Mulhouse-



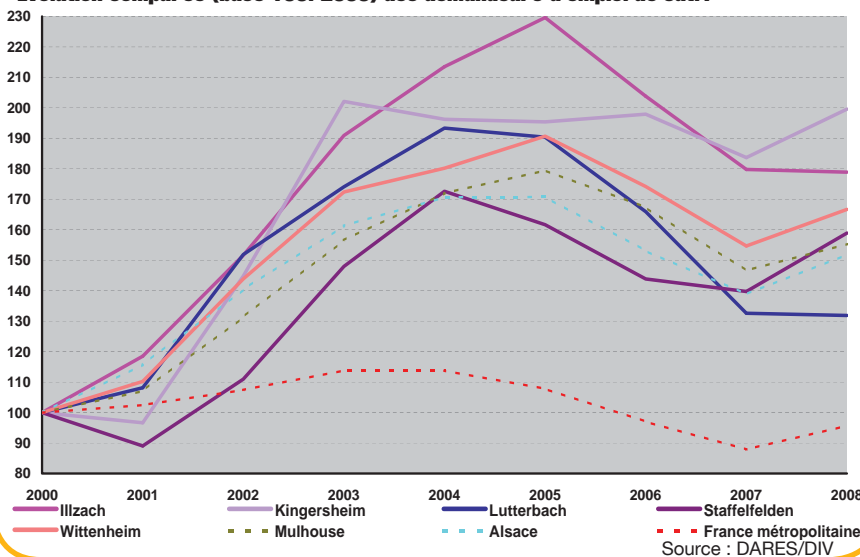
COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3 HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Evolution comparée du taux de chômage trimestriel par zone d'emploi



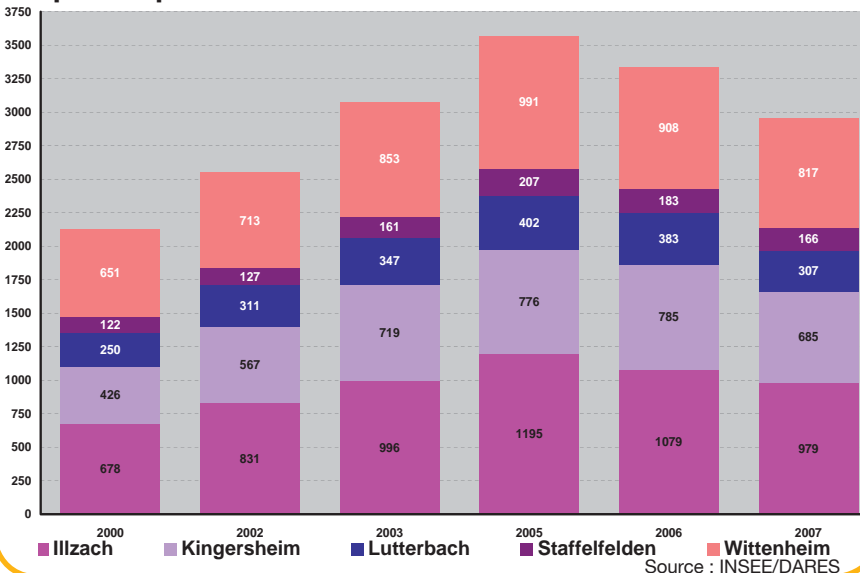
L'augmentation du nombre de chômeurs dans les communes comptant un quartier de catégorie 3 est le reflet de la dégradation de l'économie de la région mulhousienne entre 2000 et 2005.

Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1



Si l'on note une baisse sensible du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 entre 2005 et 2007, le décrochage par rapport à la situation nationale est loin d'être comblé ; d'autant plus que le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse depuis 2007, sauf à Illzach et Lutterbach.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A



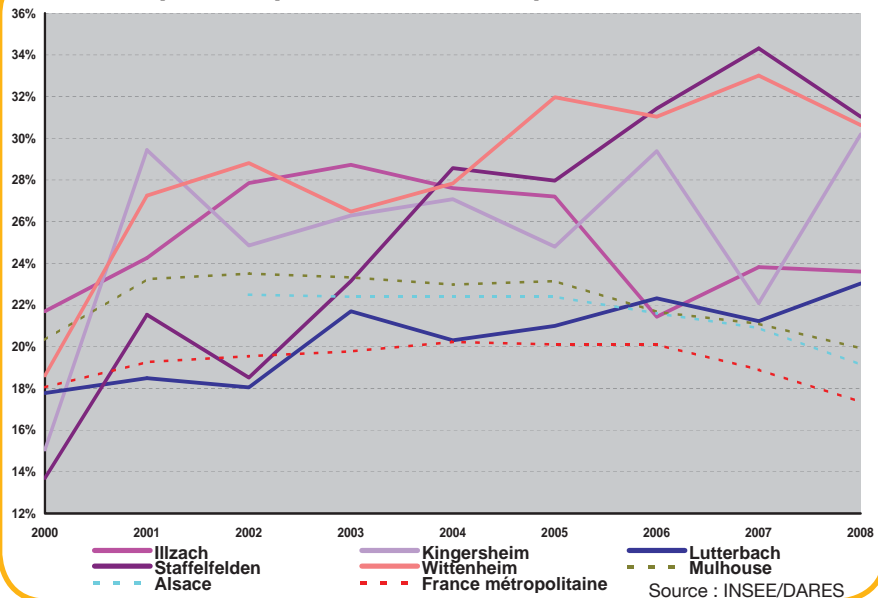
L'augmentation des demandeurs d'emploi a concerné toutes les communes.

COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3 DES DEMANDEURS D'EMPLOI PLUS QUALIFIES QU'A MULHOUSE

La part des jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi de catégorie 1 a fortement augmenté à Wittenheim et Staffelfelden.

Faut-il y voir la manifestation d'un problème de formation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de ces communes ?

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de moins de 25 ans



Le diplôme réduit aussi le risque de chômage dans les communes abritant des quartiers de catégorie 3.

Part de la population dont le niveau de formation est inférieur au bac au RGP 1999 (hors élèves et étudiants) :

Commune	Niveau de formation inférieur au bac
ILLZACH	75,8%
KINGERSHEIM	74,9%
LUTTERBACH	70%
STAFFELFELDEN	82,4%
WITTENHEIM	81,4%
MULHOUSE	73,4%

Source : INSEE/RGP1999

Part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac

Commune	2000	2002	2006	2007
Illzach	75,4%	68%	68,5%	50,4%
Kingersheim	68,2%	67,3%	68,9%	71,3%
Lutterbach	73,3%	65,4%	70,5%	66,5%
Staffelfelden	78,1%	66,7%	58,1%	64,7%
Wittenheim	78,4%	74,5%	70,9%	69,3%
Mulhouse	76%	71,3%	70,8%	70,8%
Haut-Rhin	nr	nr	67,9%	67,7%

Source : INSEE/DARES

Part des demandeurs d'emploi de cat.1 ouvriers (= manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés)

Commune	2000	2002	2006	2007
Illzach	37,8%	39,3%	34,5%	31,2%
Kingersheim	23,8%	30,1%	29,6%	29,4%
Lutterbach	25,9%	31,2%	30,8%	30,7%
Staffelfelden	45,2%	48,1%	32,4%	32,4%
Wittenheim	40,8%	39,7%	35,9%	31,5%
Mulhouse	42,1%	42,5%	37,5%	37,7%
Haut-Rhin	nr	nr	34,3%	34,1%

Source : INSEE/DARES

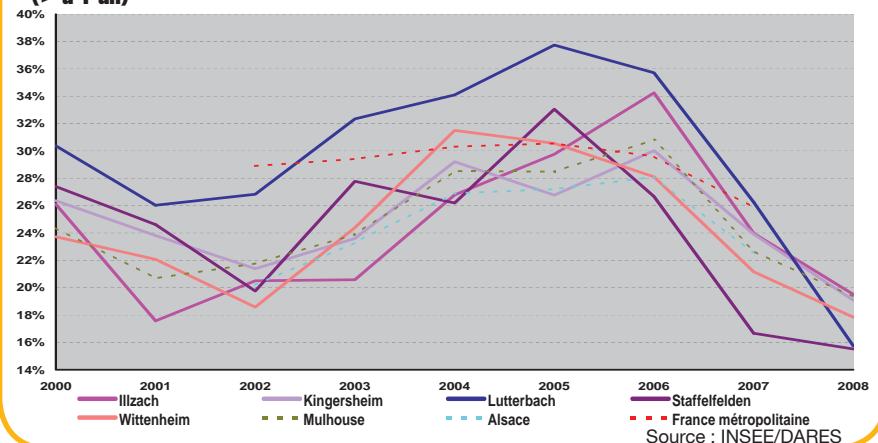
La baisse du chômage profite aux demandeurs d'emploi de longue durée dans les communes comptant des quartiers de catégorie 3.

Part de la population dont le niveau de qualification correspond à la PCS "ouvriers" au RGP 1999 :

Commune	Niveau de qualification "ouvriers"
ILLZACH	17,3%
KINGERSHEIM	15,1%
LUTTERBACH	15%
STAFFELFELDEN	20,2%
WITTENHEIM	17,9%
MULHOUSE	16,7%

Source : INSEE/RGP1999

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (> a 1 an)



QUARTIERS DE CATEGORIE 3

UN TAUX DE CHOMAGE EN MOYENNE SUPERIEUR DE 5 POINTS A CELUI DE L'UNITE URBAINE

Indicateur de chômage¹ des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A en 2006

Quartiers CUCS d'Illzach	n.r.
Quartiers CUCS de Kingersheim	15,6%
Quartiers CUCS de Lutterbach	19,5%
Quartiers CUCS de Staffelfelden	9,3%
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	17%
Wittenheim/ Forêt	16,4%
Unité urbaine de Mulhouse	11,8%

¹ Il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi à l'ANPE de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite âgés de 25 à 64 ans rapporté au nombre d'actifs de 25 à 64 ans, évalués à partir de la source fiscale.

Source : INSEE

A l'exception notable des quartiers de Staffelfelden, les quartiers de catégorie 3 des CUCS de la m2A se caractérisent en 2006 par un taux de chômage supérieur d'environ 5 points à celui de l'unité urbaine de Mulhouse.

Nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A en 2006

Quartiers CUCS d'Illzach	60
Quartiers CUCS de Kingersheim	n.r.
Quartiers CUCS de Lutterbach	n.r.
Quartiers CUCS de Staffelfelden	n.r.
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	46
Wittenheim/ Forêt	120

Source : INSEE

En 2006, les quartiers CUCS de Wittenheim¹ accueillait 10,1% de la population des ménages de Wittenheim (source : INSEE).

Ces mêmes quartiers concentraient en 2006 19,8% des demandeurs d'emploi de cat.1 de Wittenheim.

Cette surreprésentation est plus marquée dans les quartiers CUCS de catégorie 3 de Wittenheim que dans les Zus de catégorie 1. de Mulhouse.

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A en 2006

Quartiers CUCS d'Illzach	40
Quartiers CUCS de Kingersheim	n.r.
Quartiers CUCS de Lutterbach	n.r.
Quartiers CUCS de Staffelfelden	n.r.
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	32
Wittenheim/ Forêt	83

Source : INSEE

¹ L'INSEE a exclu les quartiers de moins de 50 logements du processus de géoréférencement pour respecter le secret statistique.

Part des DEFM de cat.1 ouvriers (= manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés) dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A en 2006

Quartiers CUCS d'Illzach	22,5%
Quartiers CUCS de Kingersheim	n.r.
Quartiers CUCS de Lutterbach	n.r.
Quartiers CUCS de Staffelfelden	n.r.
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	42,2%
Wittenheim/ Forêt	39,8%

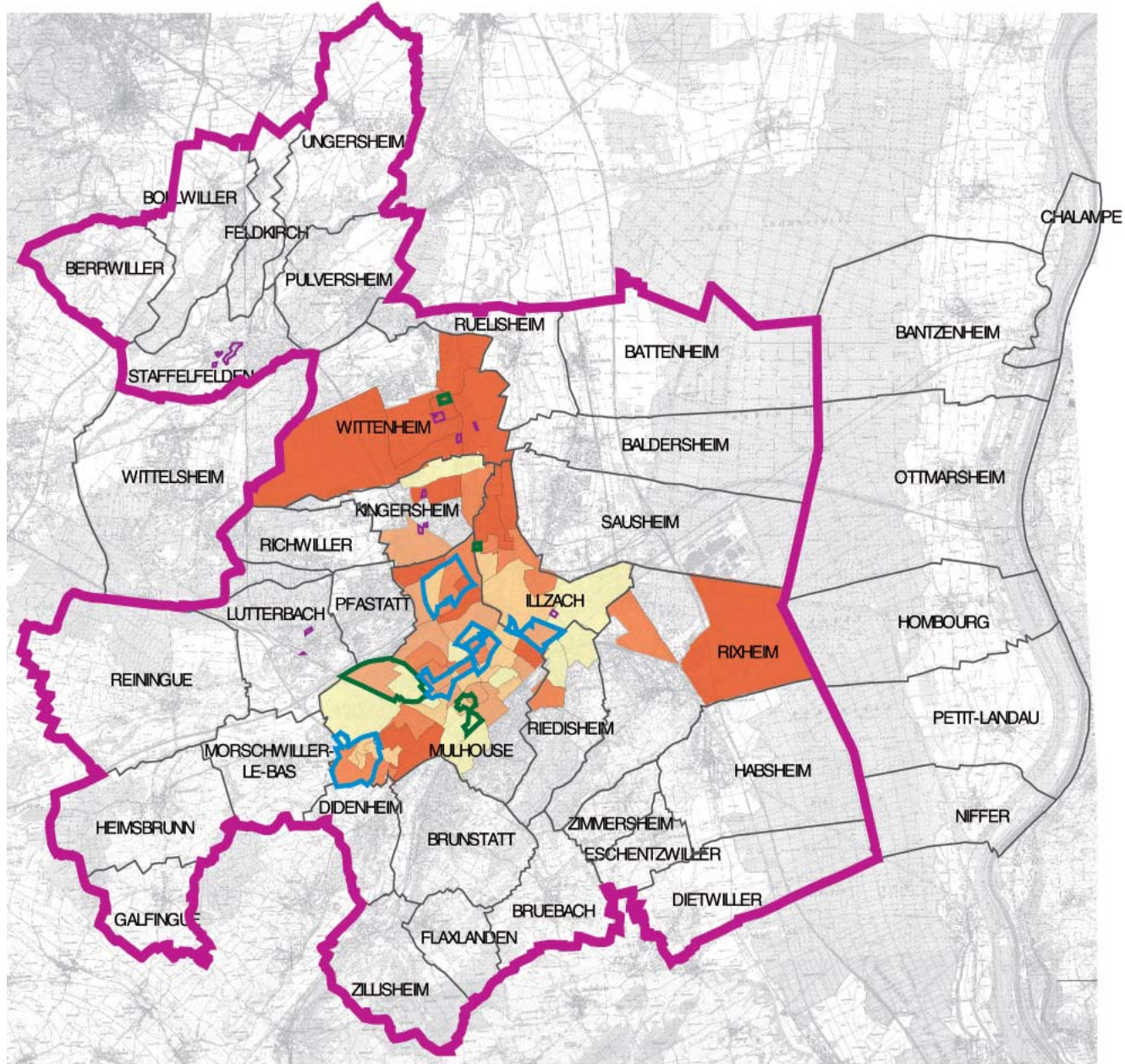
Source : INSEE

Part des DEFM de cat.1 de moins de 25 ans dans les quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A en 2006

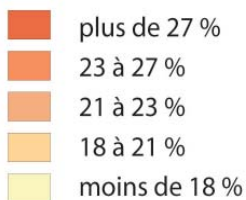
Quartiers CUCS d'Illzach	20%
Quartiers CUCS de Kingersheim	n.r.
Quartiers CUCS de Lutterbach	n.r.
Quartiers CUCS de Staffelfelden	n.r.
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	34,4%
Wittenheim/ Forêt	31,3%

Source : INSEE

TAUX DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 AYANT MOINS DE 25 ANS PARMI L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DES IRIS DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE EN 2007

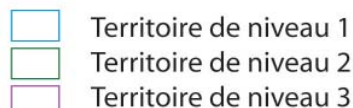


Pourcentage des demandeurs d'emploi de cat.1 qui ont moins de 25 ans.



Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :

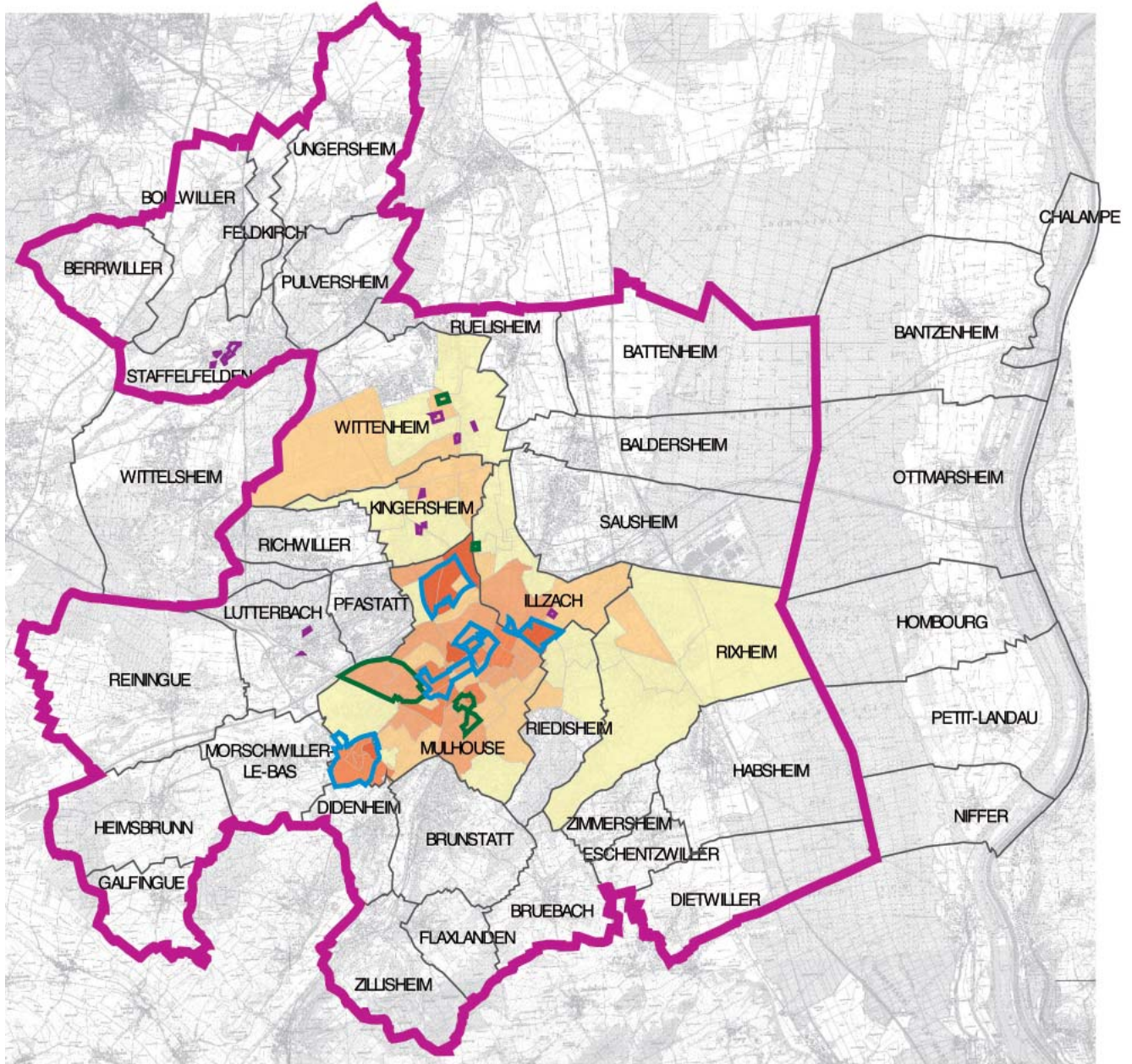


Communes irisées

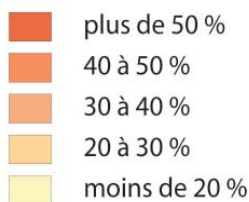
Illzach (7)
Kingersheim (6)
Mulhouse (43)
Riedisheim (5)
Rixheim (6)
Wittelsheim (5)
Wittenheim (6)

Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
INSEE/Pôle Emploi
Réalisation : AJURM, C.M.S., avril 2010

TAUX DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DE LONGUE DURÉE (> A 1 AN) PARMI L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DES IRIS DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE EN 2007

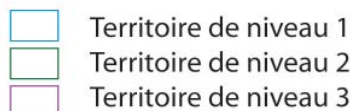


Pourcentage des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)



Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :

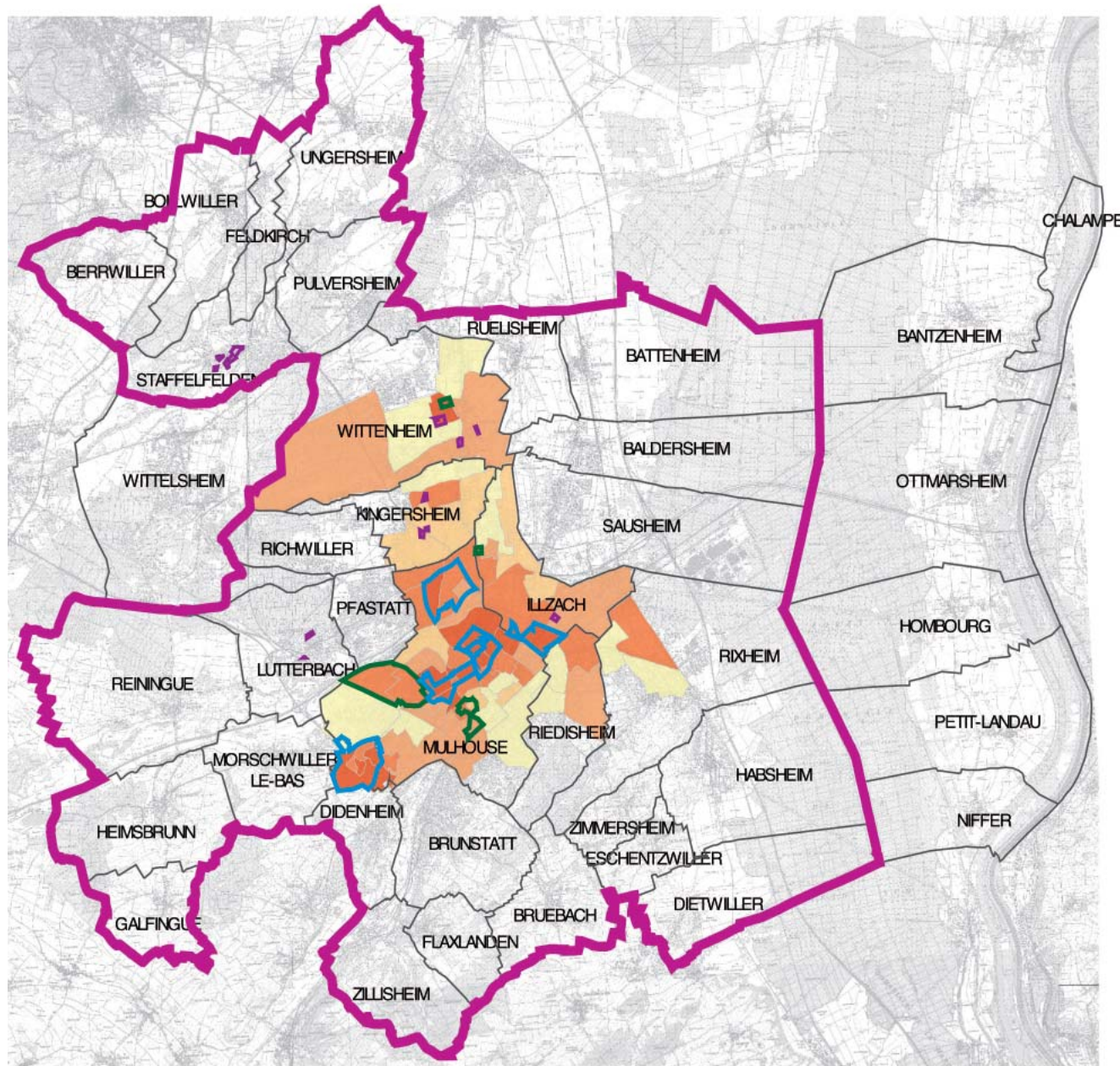


Communes irisées

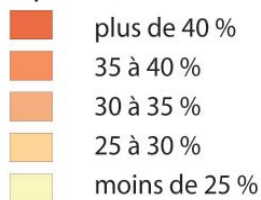
Illzach (7)
Kingersheim (6)
Mulhouse (43)
Riedisheim (5)
Rixheim (6)
Wittelsheim (5)
Wittenheim (6)

Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
INSEE/Pôle Emploi
Réalisation : AURM, C.M.S, avril 2010

TAUX DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DONT LA QUALIFICATION CORRESPOND À LA CSP " OUVRIERS " PARMI L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DES IRIS DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE EN 2007

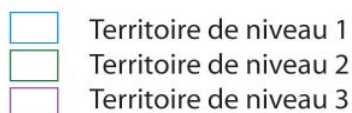


Pourcentage des demandeurs dont le niveau de qualification correspond à la CSP "ouvrier".



Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :

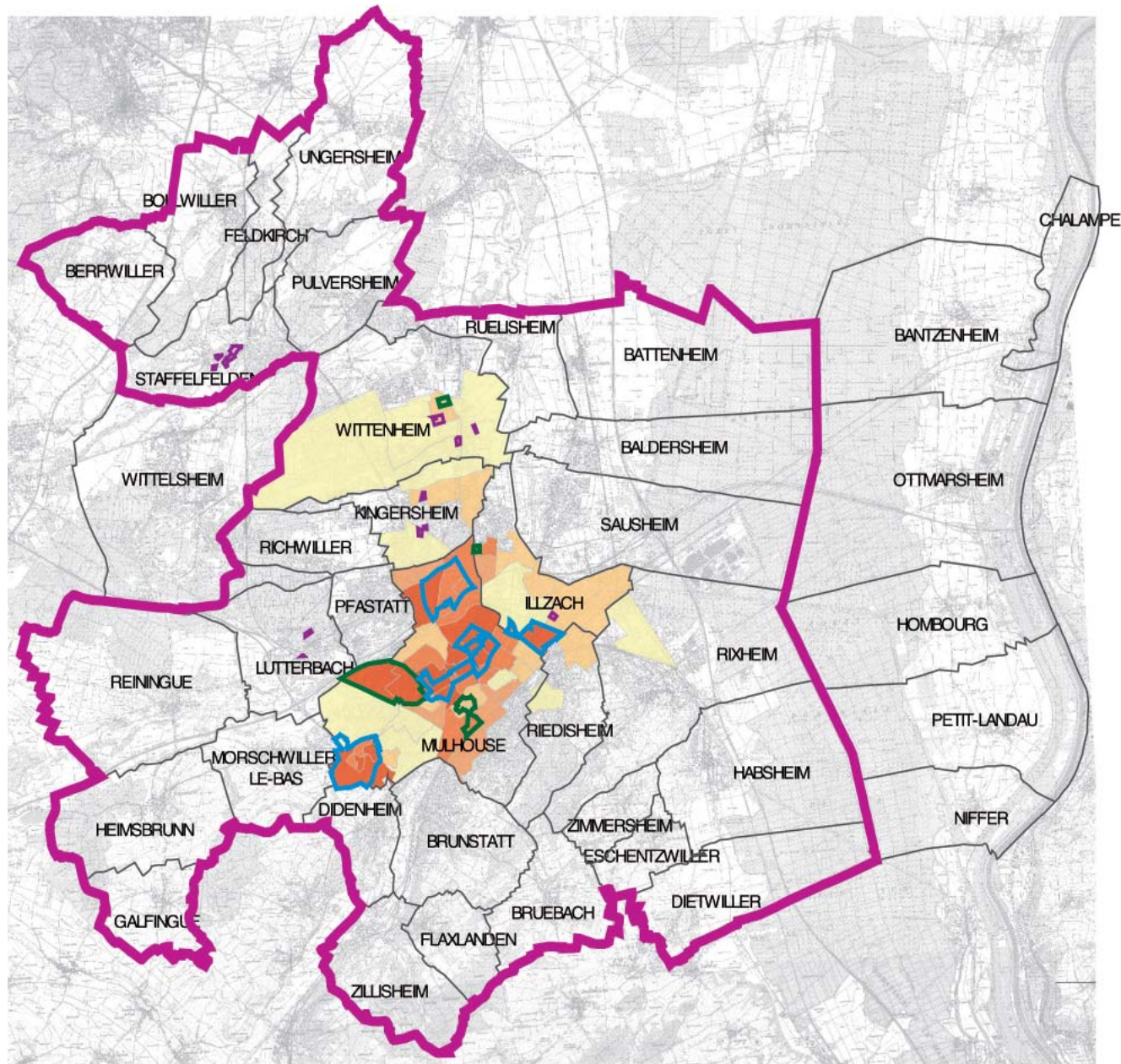


Communes irisées

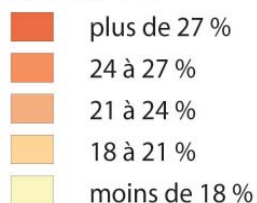
Illzach (7)
Kingsheim (6)
Mulhouse (43)
Riedisheim (5)
Rixheim (6)
Wittelsheim (5)
Wittenheim (6)

Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
INSEE/Pôle Emploi
Réalisation : AURM, CM.S, avril 2010

TAUX DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DONT LE NIVEAU DE FORMATION EST INFÉRIEUR AU BAC PARMI L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DES IRIS DE L'AGGLOMÉRATION MULHOUSIENNE EN 2007

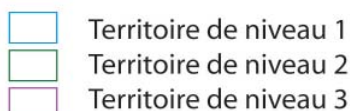


Pourcentage des demandeurs dont le niveau de formation est inférieur au Bac.



Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :



Communes irisées

Illzach (7)
Kingersheim (6)
Mulhouse (43)
Riedisheim (5)
Rixheim (6)
Wittelsheim (5)
Wittenheim (6)

Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;
INSEE/Pôle Emploi
Réalisation : AURM, C.M.S., avril 2010

Mulhouse Alsace Agglomération
Observatoire
des quartiers
en CUCS

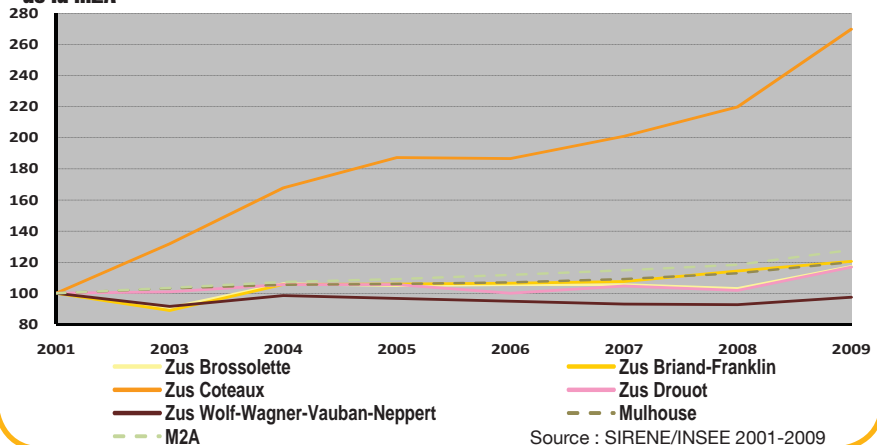
QUARTIERS DE CATEGORIE 1 UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN AUGMENTATION

L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises dans les quartiers prioritaires est un bon indicateur de leur dynamisme économique. En outre, une vision plus qualitative, reposant sur une analyse détaillée par secteur d'activité nous renseigne sur le rôle que peut jouer le quartier dans le fonctionnement global de l'offre commerciale et économique à l'échelle de l'agglomération mulhousienne.

Après une période de décrochage lent mais régulier, il semble que la création d'entreprises dans les Zus de Brossolette et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert revienne dans la dynamique mulhousienne.

Les quartiers de catégorie 1 présentent des profils très différents. Les Zus des "quartiers anciens" (Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert) connaissent une augmentation nette des entreprises du secteur "transports" et "communications" (notamment les télécommunications).

Evolution 2001/2009 du nombre d'entreprises dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



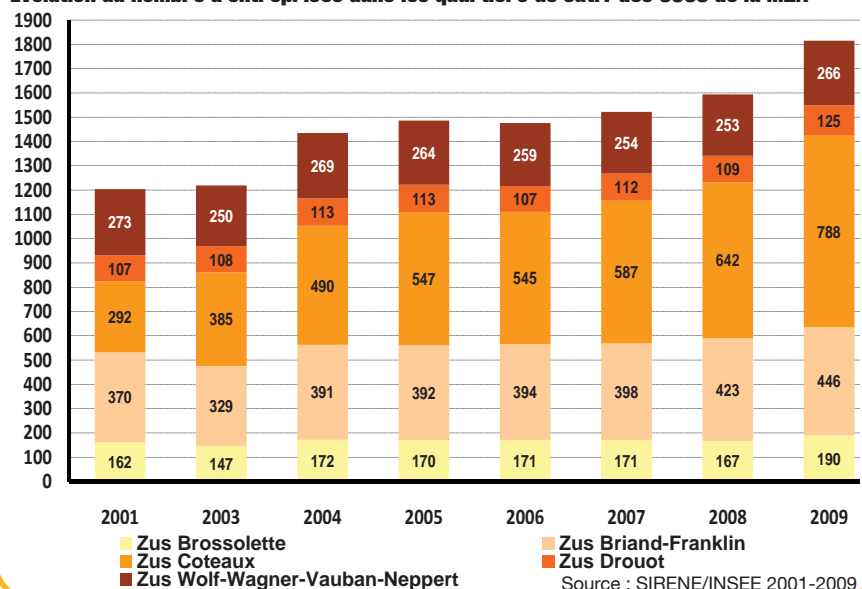
Evolution 2001/2009 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	Brossolette	Briand Franklin	Les coteaux	Drouot	Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	Ensemble des quartiers de catégorie 1
Activités de services administratifs et de soutien	66,7%	-50%	200%	-37,5%	-40%	29,5%
Activités financières et d'assurance	50%	-18,2%	700%	100%	100%	207,7%
Activités immobilières	20%	50%	550%	-50%	250%	210,5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	50%	-11,8%	326,4%	166,7%	18,8%	191,6%
Autres activités de services	33,3%	18,2%	100%	66,7%	22%	31,4%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	36%	45,9%	175%	28%	1,6%	54,7%
Construction	0%	35,1%	82,2%	-18,8%	-14,3%	25,9%
Enseignement	55,6%	75%	46,2%	66,7%	30%	52,2%
Hébergement et restauration	71,4%	0%	133,3%	100%	-20%	6,7%
Industrie manufacturière	-20%	5%	94,7%	-10%	-41,7%	15,5%
Information et communication		500%	388,9%	100%		483,3%
Santé humaine et action sociale	-14,3%	24,2%	43,2%	7,7%	-12,5%	12%
Transports et entreposage	0%	100%	160%	-33,3%	0%	55,6%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2009

Clé de lecture : entre 2001 et 2009, le nombre d'entreprises du secteur "activités de services administratifs" a augmenté de 66,7% dans la ZUS Brossolette.

Evolution du nombre d'entreprises dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



La Zone Franche Urbaine des Coteaux attire de nombreuses entreprises, issues notamment du secteur des services aux entreprises.

LE PARC DES COLLINES, MOTEUR DE LA VITALITE DU TISSU D'ENTREPRISES

Taux d'évolution comparée des entreprises dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A

	Evolution 2001/2009 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Evolution 2001/2009 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
Zus Brossolette	31,3%	17,8%
Zus Briand-Franklin	37,5%	16,2%
Zus Coteaux	120,3%	454%
Zus Drouot	-24,6%	102,6%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	-8,8%	15,4%
Mulhouse	20,5%	33,8%
M2A	36,6%	34,2%
Pays de la région mulhousienne	53,2%	20,4%

Source : SIRENE/INSEE

L'âge des établissements présents dans les quartiers prioritaires des CUCS de la m2A est un indicateur intéressant. Il permet en effet d'avoir une vision dynamique de l'attractivité de ces quartiers pour les entreprises mais aussi d'analyser la pérennité ou la fragilité des entreprises présentes.

L'impact du Parc des Collines sur la vitalité de la Zus des Coteaux est très visible. Ce dynamisme se retrouve d'ailleurs à l'échelle de Mulhouse, mais aussi à l'échelle de la m2A. Drouot connaît aussi une croissance du nombre d'établissements qui s'y sont installés. Il faut sans doute y voir l'impact positif du Village Artisanal que la SERM gère dans l'enceinte de l'ancienne Caserne Drouot. Autre point positif : ces dynamiques s'inscrivent dans la durée.

La Zone Franche Urbaine des Coteaux

Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères suivants :

- taux de chômage ;
- proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme ;
- proportion de jeunes ;
- potentiel fiscal par habitant.

Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.

D'une superficie de 141 Ha, la Zone Franche Urbaine des Coteaux a été créée en 1996 dans le cadre du " Pacte de relance pour la Ville ". Ce pacte, d'envergure nationale, a pour objet de lutter contre les phénomènes d'exclusion dans l'espace urbain et de favoriser l'insertion professionnelle sociale et culturelle des populations habitant dans les grands ensembles et les quartiers d'habitat dégradé.

La ZFU des Coteaux accueille donc le Parc des Collines, qui est un des principaux maillons du " croissant économique ouest mulhousien ".

Situé à proximité immédiate de l'autoroute, ce parc a pour vocation l'accueil des activités tertiaires, technologiques et industrielles non polluantes. En 2004, ce parc accueillait 160 entreprises et près de 1600 emplois (source : SERM 68).

Parc des Collines -Mulhouse-



Le " Trident " -Mulhouse-



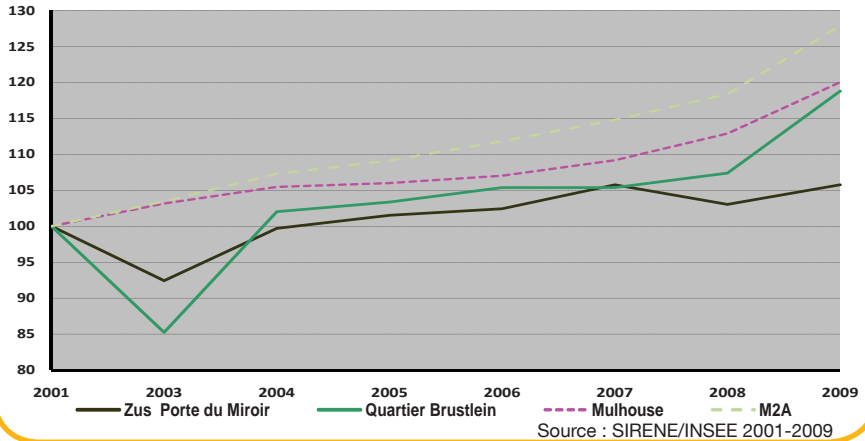
QUARTIERS DE CATEGORIE 2

UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN AUGMENTATION

Le nombre d'entreprises installées dans les Zus Thur et Markstein et Chêne-Hêtre est faible et soumis à trop de variations pour qu'une analyse par secteur d'activités ou par âge soit pertinente. En revanche, l'évolution du nombre d'entreprises dans ces territoires est analysée.

L'évolution du nombre d'entreprises présentes dans les quartiers mulhousiens de catégorie 2 est à peu près comparable à celle de la ville.

Evolution 2001/2009 du nombre d'entreprises dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



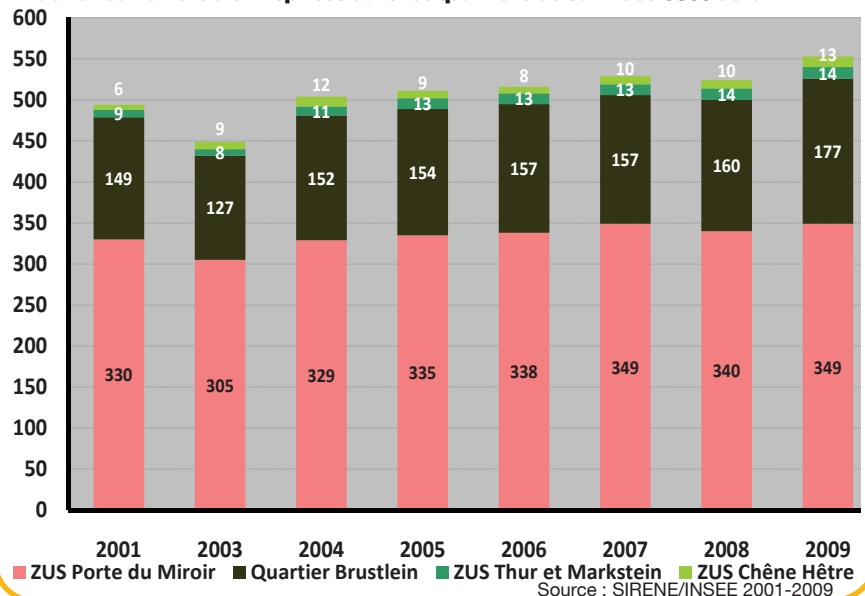
Evolution 2001/2009 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	Zus Porte du Miroir	Quartier Brustlein
Activités de services administratifs et de soutien	-23,8%	0%
Activités financières et d'assurance	-10%	85,7%
Activités immobilières	60%	0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0%	8,3%
Autres activités de services	4,5%	46,2%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,5%	24,1%
Construction	14,3%	81,8%
Enseignement	-14,3%	112,5%
Hébergement et restauration	22,7%	-14,3%
Industrie manufacturière	33,3%	-27,8%
Information et communication	0%	120%
Santé humaine et action sociale	2,2%	-50%
Transports et entreposage	-16,7%	40%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2009

Les baisses d'effectifs affectent principalement des secteurs connaissant une variabilité et/ou une précarité de leurs activités (hôtellerie/restauration, transports/communications) mais aussi des secteurs en mutation (industrie).

Evolution du nombre d'entreprises dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A



Les Zus Thur et Markstein et Chêne-Hêtre n'ont pas les mêmes caractéristiques que les deux autres quartiers prioritaires de catégorie 2.

En effet, la Zus Porte du Miroir fait partie du centre-ville du Mulhouse tandis que le quartier Brustlein accueille dans sa frange Sud une partie de la zone d'activités "rue de Thann/avenue DMC".

UN DYNAMISME MOINDRE DANS LA ZUS PORTE DU MIROIR ?

Taux d'évolution comparée des entreprises dans les quartiers de cat.2 des CUCS de la m2A

	Evolution 2001/2009 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Evolution 2001/2009 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
Zus Porte du Miroir	4,8%	19,6%
Quartier Brustlein	16,9%	38,5%
Zus Thur et Markstein	nr	nr
Zus Chêne-Hêtre	nr	nr
Mulhouse	20,5%	33,8%
M2A	36,6%	34,2%
Pays de la région mulhousienne	53,2%	20,4%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2009

Le nombre d'entreprises de moins de 5 ans augmente peu dans la Zus Porte du Miroir.



COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3

AUGMENTATION NETTE ET REGULIERE DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES COMMUNES

L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises dans les quartiers prioritaires est un bon indicateur de leur dynamisme économique. En outre, une vision plus qualitative, reposant sur une analyse détaillée par secteur d'activité nous renseigne sur le rôle que peut jouer le quartier dans le fonctionnement global de l'offre commerciale et économique à l'échelle de l'agglomération mulhousienne.

La dynamique de création d'entreprises est très forte :

Kingersheim, Wittenheim et surtout Lutterbach sont au dessus de la moyenne de la m2A, preuve du dynamisme de l'implantation d'entreprises dans ces communes.

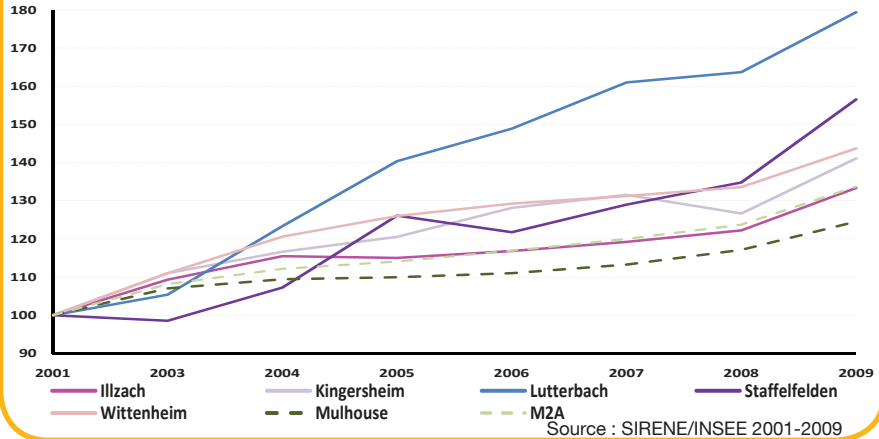
Il est probable que la situation de ces communes en première couronne de l'agglomération mulhousienne soit un accélérateur pour l'implantation d'entreprises.

On note une croissance régulière dans toutes les communes.

Ces constats sont logiques compte tenu de la présence sur le territoire de ces communes de grandes zones d'activités : le Kaligone à Kingersheim, la Cité de l'Habitat à Lutterbach, les carreaux Anna et Théodore à Wittenheim.

Par ailleurs, un projet de zone d'activités est à l'étude sur le carreau Marie-Louise à Staffelfelden.

Evolution 2001/2009 du nombre d'entreprises dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

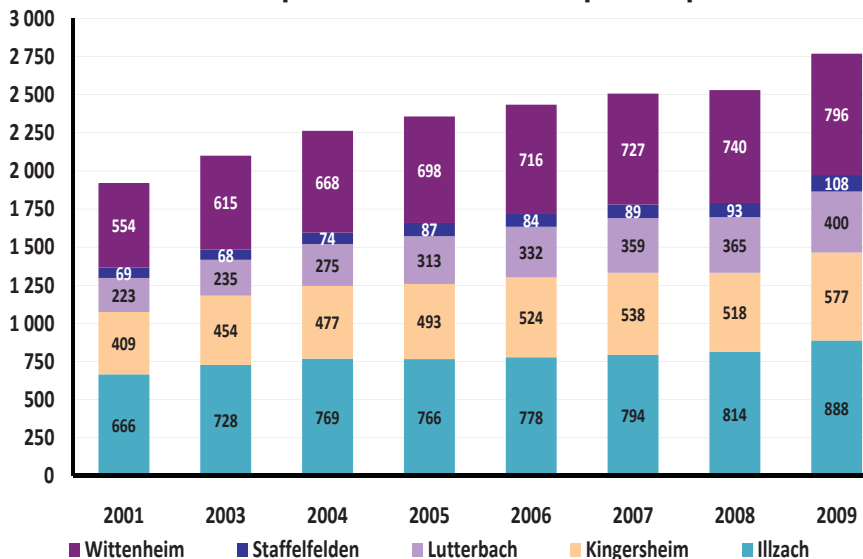


Evolution 2001/2009 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

	Illzach	Kingersheim	Lutterbach	Staffelfelden	Wittenheim
Activités de services administratifs et de soutien	83,3%	300%	300%	nr	170%
Activités financières et d'assurance	47,8%	58,8%	137,5%	nr	60%
Activités immobilières	25%	41,7%	466,7%	nr	50%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	60,9%	34,5%	147,6%	nr	10,7%
Autres activités de services	19,6%	60%	36,4%	62,5%	63,8%
Commerce ; réparation d'automobiles et de	41,2%	27,1%	128,2%	13,3%	66,2%
Construction	30,6%	8,1%	79,3%	58,3%	38,7%
Enseignement	48,4%	158,3%	66,7%	nr	58,3%
Hébergement et restauration	15,2%	11,8%	22,2%	nr	64,3%
Industrie manufacturière	-2%	20,6%	16,7%	-20%	4,3%
Information et communication	280%	233,3%	nr	nr	nr
Santé humaine et action sociale	9,4%	72%	8,7%	nr	33,3%
Transports et entreposage	-2,6%	0%	0%	nr	-21,4%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2009

Evolution du nombre d'entreprises dans les communes comptant des quartiers de cat.3



LE DYNAMISME DU TISSU D'ENTREPRISES SEMBLE PLUS RECENT A LUTTERBACH

Taux d'évolution comparée des entreprises dans les communes comptant des quartiers de cat.3 des CUCS de la m2A

	Evolution 2001/2009 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Evolution 2001/2009 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
Illzach	33,2%	29,3%
Kingersheim	47,2%	38,7%
Lutterbach	118,7%	52,3%
Staffelfelden	166,7%	15,6%
Wittenheim	41,4%	49,1%
Mulhouse	20,5%	33,8%
M2A	36,6%	34,2%
Pays de la région mulhousienne	53,2%	20,4%

Source : SIRENE/INSEE

Seule la commune d'Illzach affiche un taux de croissance inférieur à celui observé à l'échelle de la m2A.

Le dynamisme du tissu d'entreprises à Lutterbach semble plutôt le fait d'établissements implantés récemment.



Définitions

Les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)

C'est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la Sécurité sociale (Décret du 24 mars 1972) et des articles 87.240 et 241 de la loi 51-711 du 7 juin 1951 du code Général des Impôts.

Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

Les données issues des DADS fournissent des informations sur les volumes et les caractéristiques structurelles des populations salariées mais avec une précision insuffisante pour une lecture des évolutions à court terme.

8 catégories de demandeurs d'emploi...

Depuis 1995, les demandeurs d'emploi sont répartis en 8 catégories en fonction de leur disponibilité et du type de contrat recherché.

CATEGORIE 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à plein temps.

CATEGORIE 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à temps partiel.

CATEGORIE 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDD, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

CATEGORIE 4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou non, à temps plein ou partiel.

CATEGORIE 5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée ou non, à temps plein ou partiel.

CATEGORIE 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

CATEGORIE 7 : Personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à temps partiel, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

CATEGORIE 8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDD, temporaire ou saisonnier y compris de très courte durée, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

...Et 6 niveaux de formation

Ces nomenclatures ont été fixées par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale

NIVEAU VI : Personnes sorties du système scolaire avant la 3^e

NIVEAU V bis et V : Personnes titulaires d'un BEPC, d'un CAP ou d'un BEP

NIVEAU IV : Personnes titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel, d'un brevet de technicien (BT) ou d'un brevet professionnel (BP)

NIVEAU III : Personnes titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou par un diplôme de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, DEUST,...)

NIVEAU II : Personnes titulaires d'une licence ou d'une maîtrise

NIVEAU I : Personnes titulaires d'un diplôme de troisième cycle d'université, un diplôme d'ingénieur, etc...

Le taux d'activité des 25/65 ans (source INSEE) :

Il s'agit d'un taux d'activité, à savoir le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante. Ici, il s'agit du taux d'activité des 25 à 64 ans évalué à partir de la source fiscale. La tranche d'âge évite les âges « étudiants » en raison de la faiblesse de la source fiscale sur ces âges et de la complexité des situations d'activité avant 25 ans.

Provenant de l'exploitation d'une source administrative, il ne peut être directement comparé aux taux d'activité produits par l'INSEE à partir de l'enquête Emploi ou du recensement de la population.

Le taux de chômage au sens INSEE :

Il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite âgés de 25 à 64 ans rapporté au nombre d'actifs de 25 à 64 ans, évalués à partir de la source fiscale.

CE QU'IL FAUT RETENIR

EVOLUTION DE LA DELINQUANCE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

A des degrés divers, la délinquance générale baisse à Mulhouse comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Cependant, une analyse plus détaillée montre de fortes disparités entre les territoires et les formes de délinquance.

Même s'il n'est pas possible de parler d'un lien de cause à effet, il semble bien que l'évolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires soit très influencée par les opérations de dédensification et de rénovation urbaine.



EVOLUTION DE LA DELINQUANCE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

(SANS LES COMMUNES SITUEES EN ZONE GENDARMERIE)

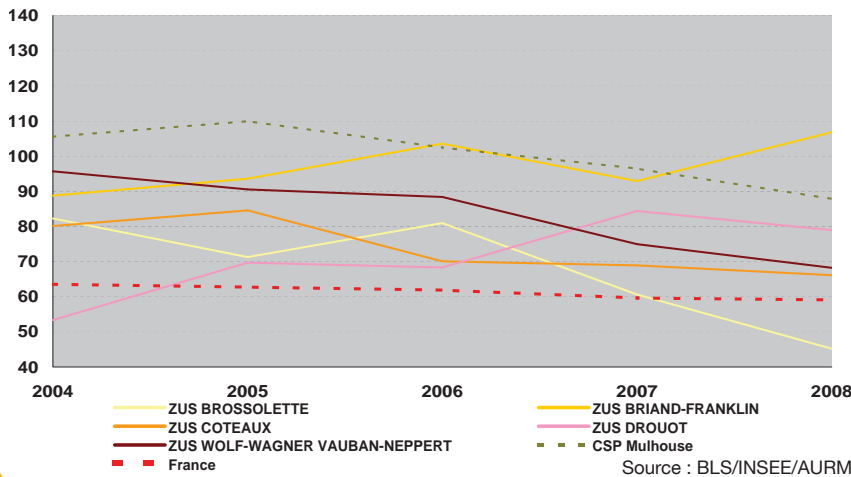
LA DELINQUANCE GENERALE
LA DELINQUANCE DE PROXIMITE
LES VIOLENCES URBAINES



QUARTIERS DE CATEGORIE 1

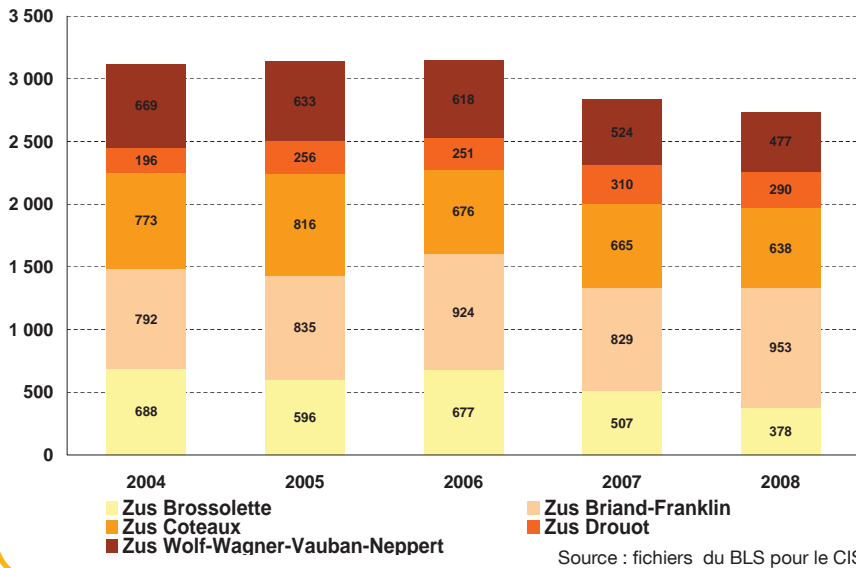
UNE BAISSSE ENCOURAGEANTE DE LA DELINQUANCE GENERALE

Evolution comparée du taux de délinquance pour 1000 habitants (faits de délinquance constatés/population connue au RGP 1999)



La Circonscription de Sécurité Publique (CSP) de Mulhouse regroupe les communes de Brunstatt, Mulhouse, Pfstatt et Riedisheim

Evolution du nombre de faits de délinquance constatés dans les quartiers de cat.1 des CUCS de la m2A



Paroles d'experts :

**Jean-Christophe BERTRAND, Commissaire divisionnaire
Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Haut-Rhin
Commissaire Central de la CSP de Mulhouse**

" Même si certains quartiers ont pu connaître une hausse de la délinquance en 2008, la tendance est globalement à une baisse sans précédent ces dernières années.

" Ce résultat est bien entendu le fruit des efforts de la police mulhousienne qui a su se réorganiser localement pour augmenter son taux de présence sur la voie publique et développer des techniques modernes d'investigations, mais aussi, de la mobilisation des partenaires du C.I.S.P.D. engagés au quotidien à ses côtés dans la prévention de la délinquance. "

La délinquance se définit comme l'ensemble des infractions pénales, des délits ou crimes (définition donnée par l'Observatoire National de la Délinquance).

Les données analysées dans cette partie proviennent du Bureau de Liaison et de Synthèse du Commissariat Central de Mulhouse. Ces mêmes données sont ensuite agrégées à l'échelle nationale au sein de la base de données " Etat 4001 ".

A Mulhouse, comme à l'échelle nationale, le taux de délinquance baisse régulièrement depuis 2004. La situation n'est cependant pas toujours la même dans les quartiers prioritaires de Mulhouse.

Si l'on met de côté le cas particulier de la Zus Drouot (cf p.80), on s'aperçoit que le taux de délinquance pour 1000 habitants (calculé sur les chiffres du RGP 1999) ne varie pas avec la même ampleur suivant les quartiers. Ainsi par exemple, le taux de délinquance est en augmentation à Briand-Franklin depuis 2007.

La baisse est encourageante, mais ne concerne pas tous les quartiers.

Il n'en reste pas moins que les nombreuses actions mises en oeuvre dans le cadre du Contrat Intercommunal de Prévention et de Sécurité, la dédensification des quartiers, la rénovation urbaine ont sans doute eu des impacts positifs sur cette baisse. 2008 est, selon les spécialistes (Contrat Intercommunal de Sécurité, Direction Départementale de la Sécurité Publique), la meilleure année de la décennie en ce qui concerne les chiffres de la délinquance.

EVOLUTION DE LA DELINQUANCE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

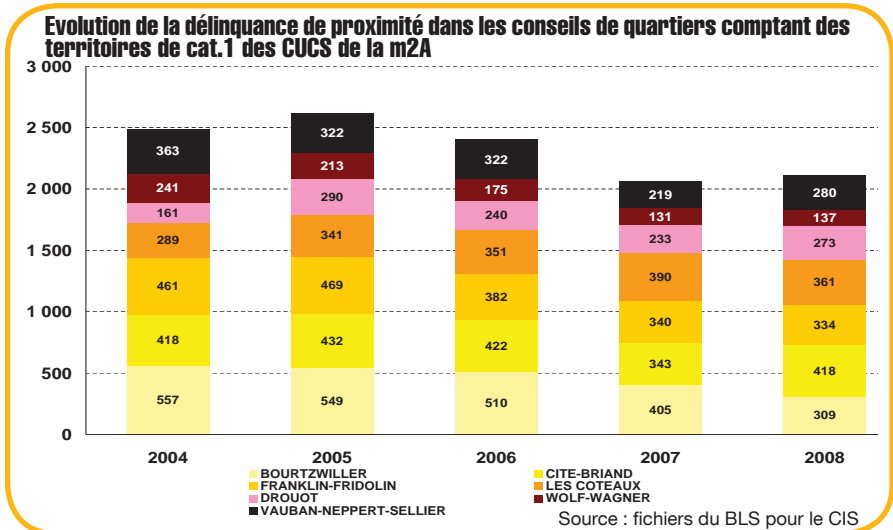
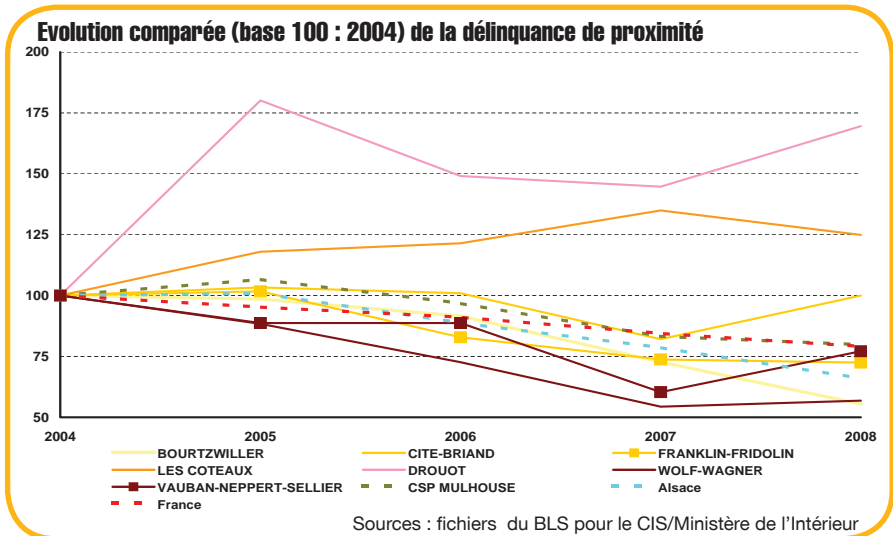
LA DELINQUANCE DE PROXIMITE¹ BAISSÉ PARTOUT... SAUF AUX COTEAUX ET A DROUOT

1 voir les définitions en annexes

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers de catégorie 1 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Comme dans la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse (qui comprend Mulhouse, Pfastatt, Riedisheim et Brunstatt), la délinquance de proximité baisse dans la plupart des quartiers abritant un territoire prioritaire de catégorie 1.

En effet, seuls deux quartiers ne suivent pas cette tendance : Drouot-Barbanègre, qui est un cas un peu particulier en raison de l'efficacité du " plan 25 quartiers " mis en place sur ce territoire (cf infra), et les Coteaux, quartier qui voit le nombre de faits de délinquance de proximité augmenter de 35% entre 2004 et 2008, et ce malgré une baisse observée depuis 2007. Dans ce même quartier, la délinquance de proximité représente en moyenne plus de 53% des faits de délinquance constatés.



Le " plan 25 quartiers " au Drouot

Mis en place en juin 2004, le plan 25 quartiers est une réponse de l'Etat à l'aggravation de la violence dans le quartier (incendie de la MJC le 1^{er} janvier 2004). Mis en place par le Ministère de l'Intérieur, ce plan se décline en 3 axes :

- prévention des comportements déviants,
- actions de formation, d'insertion et d'accès à l'emploi,
- actions à visée éducative et citoyenne.

Chaque axe se décompose ensuite en actions.

Le grand mérite du " plan 25 quartiers Drouot " est d'avoir généré une coordination territoriale efficace qui se perpétue aujourd'hui.

Il a eu d'autres conséquences : les actions de la Police ont été renforcées dans le quartier et les victimes osent davantage dénoncer les faits de délinquance.

Cette analyse est d'ailleurs confirmée par un taux d'élucidation parmi les plus forts de Mulhouse, approchant les 40% en moyenne sur la période. Dans le détail, il apparaît qu'après une forte hausse en 2004/2005, le nombre de faits de délinquance recensés baisse dans le quartier.

Quel est le poids de la délinquance de proximité par rapport à l'ensemble de la délinquance ?

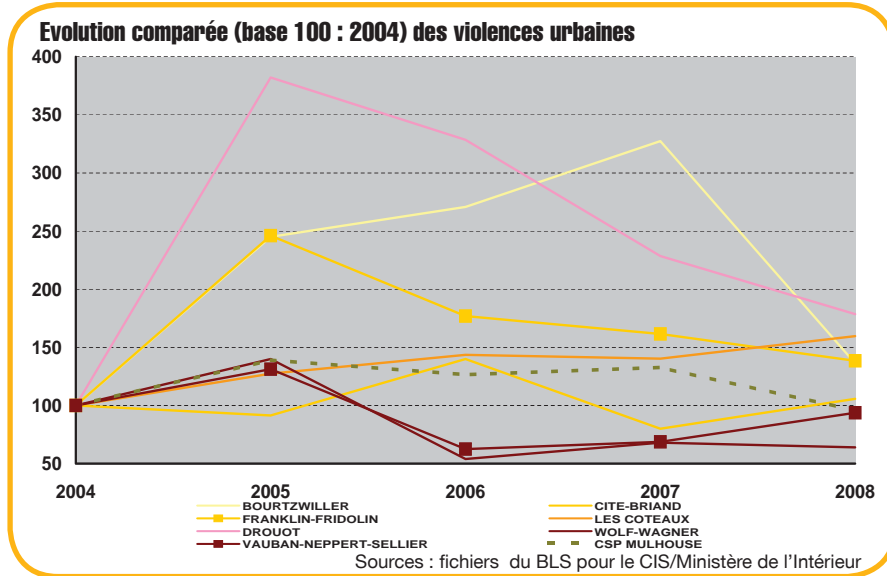
	2004	2005	2006	2007	2008
BOURZWILLER	48,1%	48,2%	45,5%	42,2%	48%
CITE-BRIAND	47,9%	49,8%	48,8%	45,7%	50,2%
FRANKLIN-FRIDOLIN	51,4%	48,9%	43%	39,6%	38,4%
LES COTEAUX	51,5%	56,6%	54%	54,9%	48,8%
DROUOT-BARBANEGRE	37,3%	46,9%	49,6%	44,7%	54,2%
WOLF-WAGNER	50,6%	41,6%	40,3%	35,4%	39,1%
VAUBAN-NEPERT-SELLIER	52,8%	49,1%	51,7%	39,7%	52,5%
CSP Mulhouse	44,8%	45,9%	44,7%	40,8%	43%
Haut-Rhin	43,8%	43,7%	41,1%	38,6%	37,2%
Alsace	47,1%	47%	43,6%	40,6%	37,2%
France	50,4%	48,7%	47,2%	45,4%	42,9%

Clé de lecture : en 2004, la délinquance de proximité représentait 48,1% des faits de délinquance constatés dans la Zus de Bourzwiller/Brossolette.

Sources : fichiers du BLS pour le CIS/Ministère de l'Intérieur

RECENTE BAISSÉ DES VIOLENCES URBAINES¹ A BOURTZWILLER

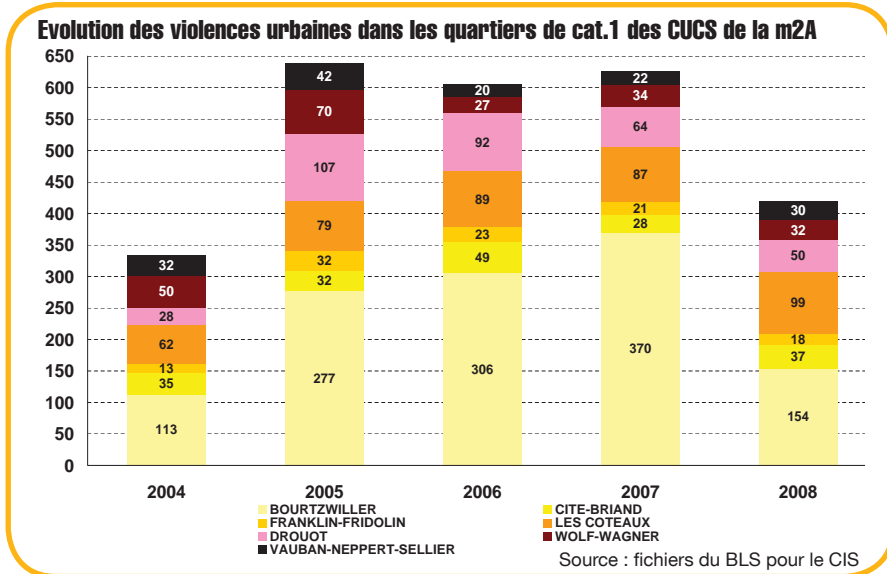
1 voir les définitions en annexes



Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers de cat.1 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Après une augmentation entre 2004 et 2007, les faits de violences urbaines sont en baisse dans la CSP de Mulhouse (Mulhouse, Pfastatt, Riedisheim, Brunstatt).

La hausse a été forte entre 2004 et 2005, à cause des émeutes urbaines de l'automne 2005.



Le quartier mulhousien de Bourtzwiller semble être le lieu le plus concerné par les violences urbaines.

Cependant, la tendance semble s'inverser : en 2008, le volume des violences urbaines a baissé d'un tiers par rapport à 2007. Ce phénomène est amplifié à Bourtzwiller, qui a vu les faits de violences urbaines divisé par 2 sur la période.

EVOLUTION DE LA DELINQUANCE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

QUARTIERS DE CATEGORIE 2 A MULHOUSE

UNE BAISSSE REMARQUABLE DE LA DELINQUANCE

Nous ne disposons pas de données pour la Zus Thur-Markstein, car sa moitié wittelsheimoise se trouve en zone gendarmerie. La Zus Chêne-Hêtre, à Illzach, est aussi en zone gendarmerie.

Nous avons donc opté pour une analyse partielle couvrant la Zus Porte du Miroir et le Conseil de Quartier Brustlein à Mulhouse.

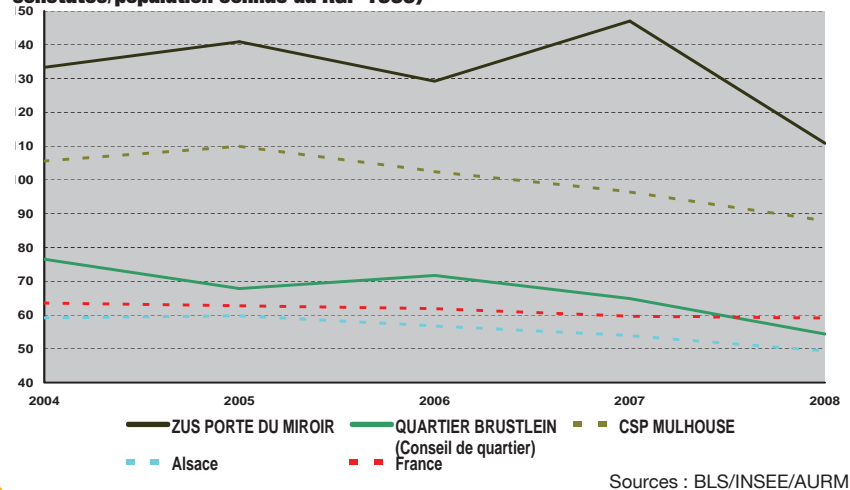
Entre 2004 et 2008, le taux de délinquance pour 1000 habitants a baissé dans la Zus Porte du Miroir comme dans le Conseil de quartier de Brustlein. Ce fléchissement est cependant plus récent dans la Zus Porte du Miroir (2007).

La baisse de la délinquance s'est généralisée dans les deux quartiers en 2008.

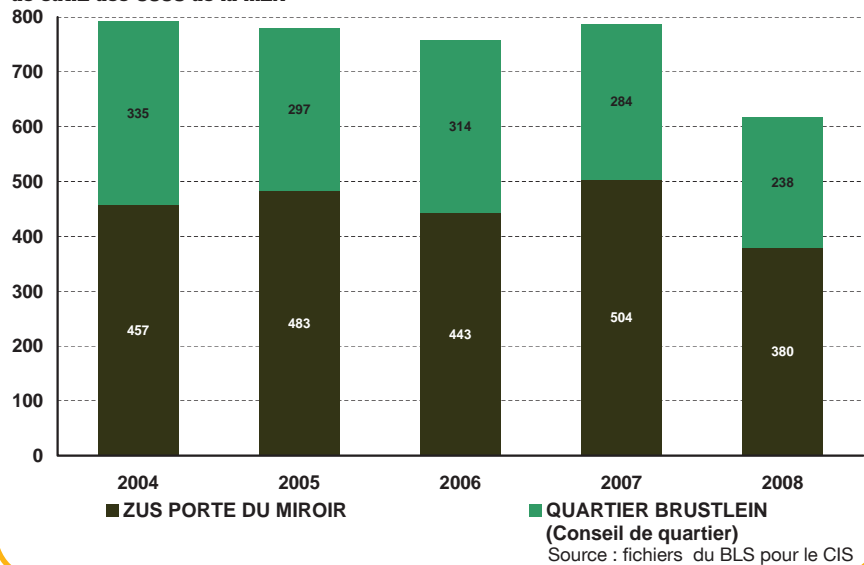
De 2004 à 2007, la décote sensible du nombre de faits de délinquance dans le Conseil de quartier de Brustlein compensait la hausse constatée dans la Zus Porte du Miroir.



Evolution comparée du taux de délinquance pour 1000 habitants (faits de délinquance constatés/population connue au RGP 1999)



Evolution du nombre de faits de délinquance constatés dans les quartiers mulhousiens de cat.2 des CUCS de la m2A



Paroles d'experts :

**Jean-Christophe BERTRAND, Commissaire divisionnaire
Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Haut-Rhin
Commissaire Central de la CSP de Mulhouse**

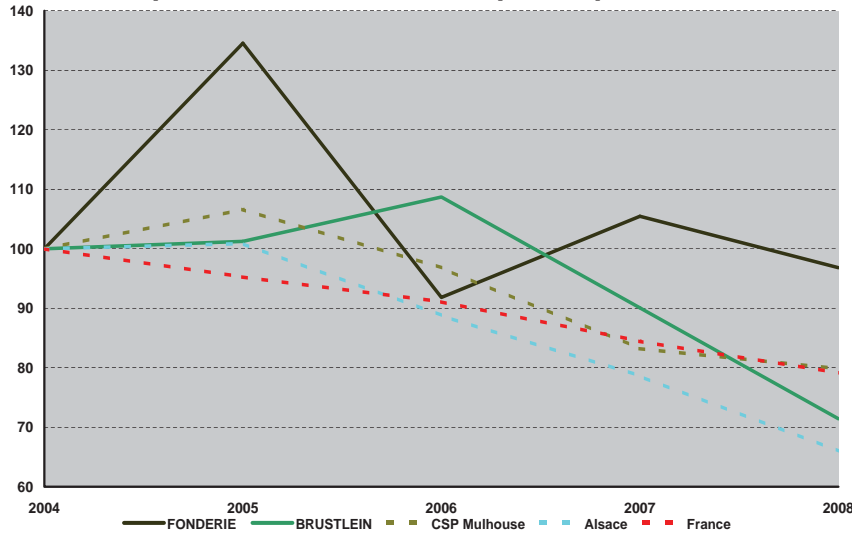
" Malgré des à-coups dans l'évolution d'une année sur l'autre, la tendance générale est à la baisse sur ces deux territoires. La mitoyenneté de la ZUS Porte du Miroir avec le secteur du centre ville aurait pu faire craindre un déport de la délinquance dans le cadre de la densification de la vidéosurveillance dans l'hyper centre. La baisse du nombre de crimes et délits en centre ville et dans les quartiers situés à sa périphérie atteste donc, à contrario, que la vidéo protection ne déplace pas la délinquance mais contribue à la réduire. "

EVOLUTION DE LA DELINQUANCE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

LA DELINQUANCE DE PROXIMITE DANS LES QUARTIERS MULHOUSIENS DE CATEGORIE 2 : EN BAISSA A BRUSTLEIN ET A LA FONDERIE

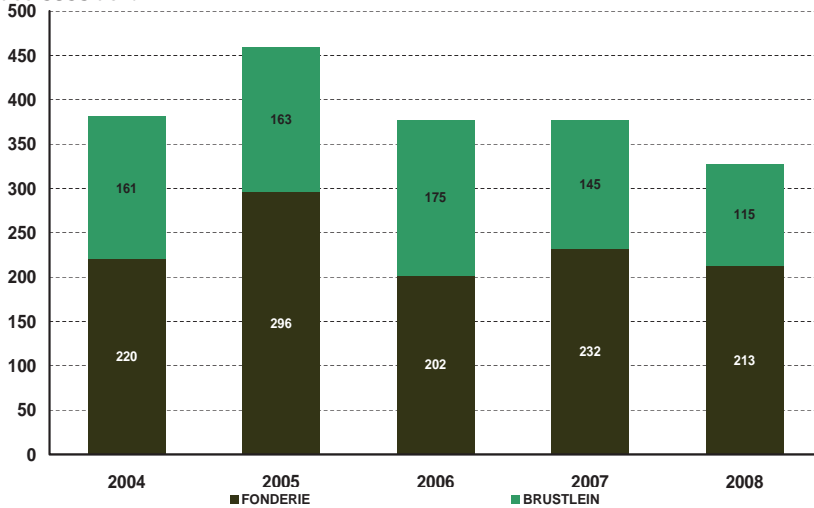
Evolution comparée (base 100 : 2004) de la délinquance de proximité



Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers mulhousiens de catégorie 2 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent. En outre, nous n'avons pas retenu le Conseil de Quartier Centre Historique car, s'il couvre effectivement une partie de la Zus Porte du Miroir, il concentre de par sa vocation commerciale une partie conséquente des faits de délinquance recensés à Mulhouse.

Comme dans la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse, la délinquance de proximité baisse dans le Conseil de quartier de Brustlein, même si elle y représente en moyenne la moitié des faits de délinquance constatés.

Evolution de la délinquance de proximité dans les quartiers mulhousiens de cat.2 des CUCS de la m2A



Fait encourageant, la délinquance de proximité a baissé dans le quartier de la Fonderie en 2008, et revient au niveau observé en 2004.

Quel est le poids de la délinquance de proximité par rapport à l'ensemble de la délinquance ?

	2004	2005	2006	2007	2008
FONDERIE	45,4%	49,1%	44,6%	45,1%	51%
BRUSTLEIN	48,1%	54,9%	55,7%	51,1%	48,3%
CSP Mulhouse	44,8%	45,9%	44,7%	40,8%	43%
Haut-Rhin	43,8%	43,7%	41,1%	38,6%	37,2%
Alsace	47,1%	47%	43,6%	40,6%	37,2%
France	50,4%	48,7%	47,2%	45,4%	42,9%

Clé de lecture : en 2004, la délinquance de proximité représentait 45,4% des faits de délinquance constatés dans le Conseil de Quartier de la Fonderie.

Sources : fichiers du BLS pour le CIS/Ministère de l'Intérieur

En 2008, le poids de la délinquance de proximité a augmenté dans le quartier de la Fonderie, signe que le nombre de faits de délinquance de proximité a baissé moins fortement que la délinquance générale.

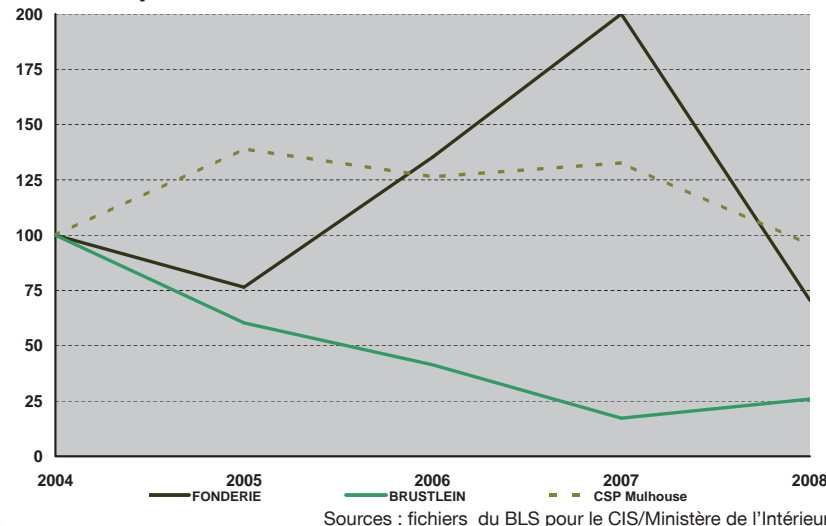
LES VIOLENCES URBAINES DANS LES QUARTIERS MULHOUSIENS DE CATEGORIE 2 : EN BAISSSE A BRUSTLEIN ET A LA FONDERIE

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques là encore, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers mulhousiens de catégorie 2 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Malgré une " pointe " en 2007, le nombre de faits de violences urbaines a baissé entre 2004 et 2008 dans le Conseil de quartier de la Fonderie.

On n'a dénombré cependant que 34 faits de violences urbaines dans le quartier en 2007, soit 3% des faits recensés dans la CSP de Mulhouse.

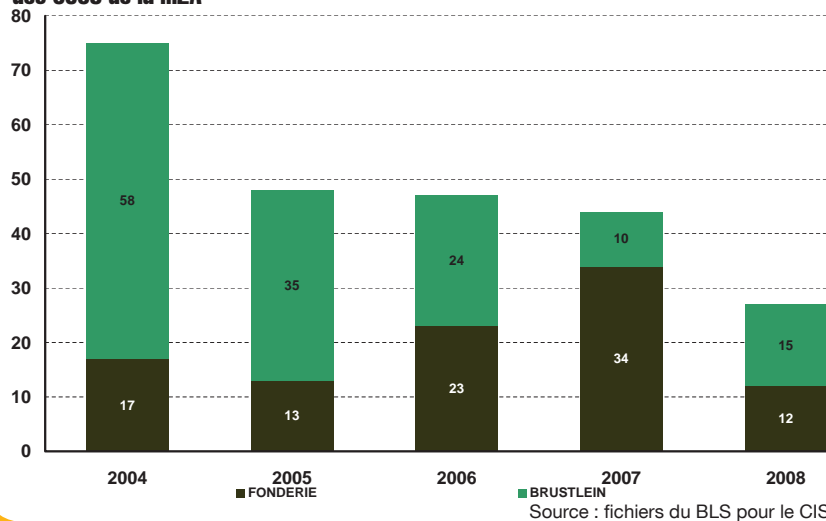
Evolution comparée (base 100 : 2004) des violences urbaines



Le conseil de quartier de Brustlein a connu une évolution différente :

le nombre de faits de violences urbaines s'est effondré entre 2004 et 2007, avant de connaître de nouveau une légère augmentation entre 2007 et 2008. Toutefois, le volume de faits recensés dans ce quartier est très faible et ne représentait en 2008 que 2,3% de l'ensemble des faits de violences urbaines observés dans la CSP de Mulhouse.

Evolution des faits de violences urbaines dans les quartiers mulhousiens de cat.2 des CUCS de la m2A



Définitions

Quelle définition de la délinquance?

Juridiquement, la délinquance peut se définir comme l'ensemble des crimes et délits portés à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie et consignés dans une procédure transmise à l'autorité judiciaire. Les données chiffrées ont été recueillies sur la base d'une nomenclature et selon une méthodologie reposant sur des critères et des techniques d'enregistrement identiques dans chacun des services et unités collecteurs : la base de données " Etat 4001 ".

La base de données " Etat 4001 " :

Depuis 1972, les crimes et délits constatés sont codés dans " Etat 4001 " selon une nomenclature qui comporte une centaine d'index d'infractions. Cette base regroupe donc tous les crimes et délits portés à la connaissance des services de police et de gendarmerie. Les statistiques de l'Etat 4001 sont partielles. Elles excluent les infractions qui ne sont pas portées à la connaissance des services de police et des unités de la gendarmerie nationales ou qui sont constatées par d'autres services coercitifs. Par ailleurs, l'Etat 4001 est imprécis, soit par construction, soit par le fait du comportement de la victime. Ce système ne prend pas en compte certaines infractions, comme les contraventions, de par la méthode statistique adoptée. Par conséquent, ces statistiques ne rendent pas compte de la totalité de la réalité criminelle et délictuelle mais seulement des plaintes déposées par les victimes et des faits constatés directement par les services répressifs.

Que recouvre la délinquance de proximité?

Depuis janvier 2008, la délinquance de voie publique est devenue la délinquance de proximité.

Une analyse affinée de l'évolution des infractions réalisées sur la voie publique ou à partir de celle-ci, peut être élaborée sur la base de l'agrégat dit de " délinquance de proximité ".

Cet agrégat autorise l'étude des phénomènes qui touchent le plus au quotidien les biens des citoyens ou leur personne. Depuis le 1^{er} janvier 2001, cet agrégat regroupe les vols à main armée, les vols avec violences, les cambriolages, les vols d'automobiles, les vols à la roulotte et les vols d'accessoires automobiles, les destructions de biens publics et privés ainsi que les vols de deux roues et les vols à la tire.

Quelle définition de la violence urbaine?

La définition statistique de la violence urbaine est réalisée en fonction de la base Etat 4001. Elle est composée du regroupement de 4 indicateurs :

- dégradations et agressions contre les services de police ou les sapeurs-pompiers ;
- dégradations contre les transports en commun ;
- incendies de véhicule. La comptabilité des voitures brûlées a été modifiée en 2005 par l'exclusion des véhicules détruits par propagation du foyer d'incendie.

CE QU'IL FAUT RETENIR

ÉDUCATION ET REUSSITE SCOLAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

La grande majorité des collèges publics de la m2A accueillant des élèves des quartiers prioritaires se distingue par des résultats (évaluations français/maths en 6^{ème}, résultats du Brevet) inférieurs aux moyennes nationales. On voit même l'écart se creuser pour certains collèges.

On note aussi que les effectifs de ces établissements baissent. En outre, l'assouplissement de la carte scolaire a eu comme conséquence directe un effet de concentration des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées dans les collèges publics de Mulhouse. Là aussi, ce phénomène n'a pas frappé tous les établissements de la même manière. A contrario, les collèges de la m2A (hors Mulhouse) ont connu une baisse des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées.



EDUCATION ET REUSSITE SCOLAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

EVOLUTION DES EFFECTIFS DES COLLEGES

EVOLUTION DE LA PART D'ELEVES ISSUS DES CATEGORIES DEFAVORISEES

PROPORTION D'ENSEIGNANTS DE MOINS DE 30 ANS

PART DES ENSEIGNANTS EN POSTE DEPUIS MOINS DE 2 ANS

RESULTAT DES EVALUATIONS FRANÇAIS/MATHS EN 6^{EME}



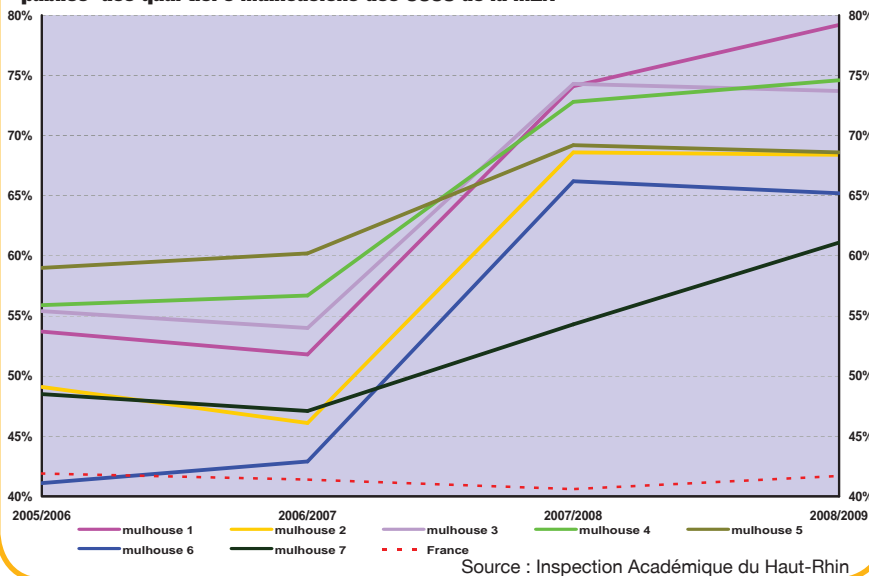
QUARTIERS MULHOUSIENS

DES EFFECTIFS EN BAISSSE DANS LES COLLEGES ET UNE SURREPRESENTATION D'ELEVES ISSUS DE MILIEUX DEFAVORISES

Evolution comparée des effectifs des collèges publics accueillant des élèves issus des quartiers mulhousiens des CUCS de la m2A



Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics des quartiers mulhousiens des CUCS de la m2A



Paroles d'experts :

Mme Dominique NAZON, directrice du service animation, éducation, périscolaire et cultes de Mulhouse Alsace Agglomération.

"Les résultats scolaires des enfants à Mulhouse sont en creux par rapport au département, à la région et par rapport aux résultats au plan national.

La sociologie de la ville, le "nomadisme" des familles à l'intérieur de la ville mais aussi vers l'extérieur rendent le contexte difficile et peu favorable alors qu'il faudrait continuité et persévérance. Au niveau de l'école, la concentration à Mulhouse d'un grand nombre d'enseignants jeunes, inexpérimentés et à leur tour nomades ne permet pas une stabilité des équipes profitables au plan éducatif.

L'effort mené à Mulhouse en matière d'aménagement urbain fait le pari de gagner en mixité sociale, l'école en sera la première bénéficiaire."

1 Phénomène déjà observé par le Conseil Général du Haut-Rhin lors de l'élaboration du CUCS

Les effectifs des collèges mulhousiens ont, à une exception près, baissé entre 2000 et 2008.

Ce phénomène s'inscrit dans une baisse des effectifs observée à l'échelle nationale (-6,15% pour la même période).

La baisse accélérée des effectifs dans certains collèges peut en partie traduire une fuite des élèves les plus favorisés vers les établissements privés.

Cependant, depuis la rentrée 2008, une reprise assez nette de la croissance des effectifs dans la majorité des collèges mulhousiens est constatée.

Depuis l'année scolaire 2006/2007, la proportion d'élèves issus des catégories socio-professionnelles (CSP) défavorisées a augmenté fortement dans les collèges publics de Mulhouse.

Cette hausse peut être une conséquence directe de l'assouplissement de la carte scolaire, intervenue en juin 2007. En outre, cette caractéristique est aussi une manifestation de la sociologie de la population mulhousienne : Mulhouse est historiquement une ville populaire très marquée par son passé industriel.

En France la part d'élèves issus de C.S.P. défavorisées dans les collèges publics s'élevait à 41,7% en septembre 2008, en hausse de 0,7 points depuis la rentrée scolaire 2002.

QUARTIERS MULHOUSIENS DES ENSEIGNANTS PLUS JEUNES ET MOINS EXPERIMENTES

La part d'enseignants de moins de 30 ans est forte dans les établissements publics des quartiers de catégorie 1, sauf dans la Zus Brossolette. De plus, et contrairement à l'ensemble de la ville, elle augmente dans toutes les Zus.



La part des enseignants en poste depuis moins de 2 ans augmente nettement dans tous les quartiers de catégorie 1.

Cependant, 2 d'entre eux (Brossolette et Briand-Franklin) se trouvent encore dans la moyenne nationale.

Part d'enseignants de moins de 30 ans dans les établissements publics des quartiers mulhousiens des CUCS de la m2A

	2003/2004	2005/2006
ZUS Brossolette	17%	22,6%
ZUS Briand Franklin	nr	29,9%
ZUS des Coteaux	22%	28,9%
ZUS Drouot	37%	37,5%
ZUS Wolf Wagner Vauban Neppert	30%	38%
ZUS Porte du Miroir	nr	16,7%
Quartier Brustlein	nr	nr
Mulhouse	29%	27,6%
Haut-Rhin	nr	17,8%
Alsace	nr	12%
France	nr	16,5%

Source : DEP pour la DIV

Proportion d'enseignants en poste depuis moins de deux ans dans les établissements publics des quartiers mulhousiens des CUCS de la m2A

	2003/2004	2005/2006
ZUS Brossolette	35%	43,4%
ZUS Briand Franklin	nr	40,3%
ZUS des Coteaux	45%	51,3%
ZUS Drouot	44%	50%
ZUS Wolf Wagner Vauban Neppert	37%	62%
ZUS Porte du Miroir	nr	41,7%
Quartier Brustlein	nr	nr
Mulhouse	42%	45,6%
Haut-Rhin	nr	40,6%
Alsace	nr	35,9%
France	nr	41,5%

Source : DEP pour la DIV

LE TAUX DE RETARD EN 6^{ÈME} DES ETABLISSEMENTS MULHOUSIENS EST PLUS FORT QUE LA MOYENNE NATIONALE ET LE TAUX D'ACCES AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET S'EN RESSENT

Evolution comparée du taux de retard supérieur à 1 an en 6^{ème} dans les collèges publics de Mulhouse

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	Evolution
mulhouse 1	29,5%	41,9%	31,9%	38%	8,5%
mulhouse 2	47,3%	42%	38,6%	33,3%	-14%
mulhouse 3	37,4%	33,6%	37,8%	35%	-2,4%
mulhouse 4	33%	31,6%	42,7%	34,6%	1,6%
mulhouse 5	30,1%	26,5%	22,8%	32,7%	2,6%
mulhouse 6	38,7%	41%	34,2%	39,5%	0,8%
mulhouse 7	23,8%	30,1%	31,8%	27,5%	3,7%
France	17,9%	16,9%	16,4%	15,9%	-2%

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

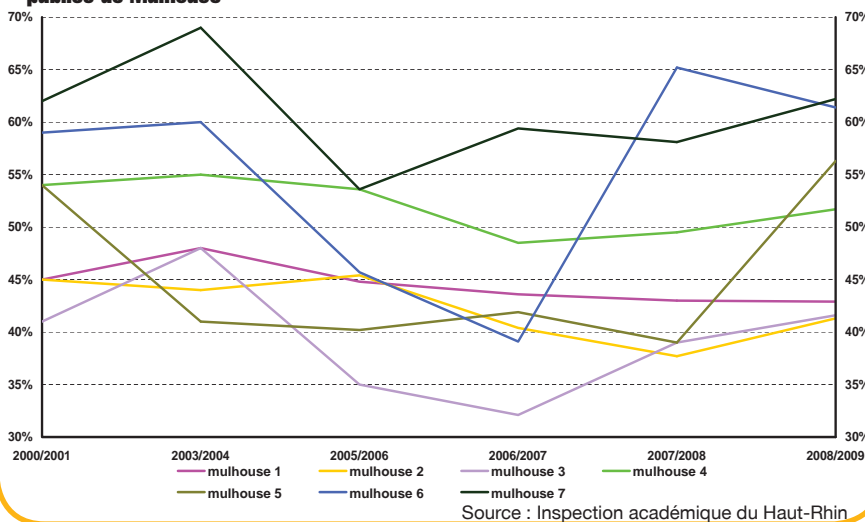
A la rentrée scolaire de septembre 2008, l'ensemble des collèges mulhousiens avait un taux de retard en 6^{ème} supérieur à la moyenne nationale.

Depuis 2005, le taux de retard a augmenté dans la période pour 5 des 7 collèges publics de Mulhouse.

L'augmentation du taux de retard dans certains collèges publics démontre que la chaîne éducative dans son ensemble est concernée par ce problème.

Les écoles élémentaires sont le premier maillon de cette chaîne.

Evolution comparée du taux d'accès au Diplôme National du Brevet des collèges publics de Mulhouse



La grande majorité des collèges publics mulhousiens a vu son taux d'accès au Diplôme National du Brevet¹ stagner, voire baisser, entre les rentrées scolaires de septembre 2000 et septembre 2008.



LES RESULTATS DES EVALUATIONS EN FRANÇAIS ET EN MATH DES ELEVES DE 6^{EME} DES COLLEGES PUBLICS DE MULHOUSE MONTRENT UN ECART GRANDISSANT À LA MOYENNE NATIONALE

Depuis 1989, des évaluations en français et en maths sont effectuées à l'entrée en CE2 et en 6^{ème}. Elles permettent aux enseignants de disposer d'un diagnostic sur le niveau réel des élèves.

En calculant l'écart entre les résultats moyens à l'échelle nationale et les résultats des évaluations en 6^{ème} dans les collèges publics de Mulhouse, on peut mesurer le niveau des élèves mulhousiens.

Depuis septembre 2000, la totalité des collèges publics mulhousiens a des résultats aux évaluations en français inférieurs à la moyenne nationale.

S'il est difficile de raisonner en tendance compte tenu de l'ampleur des variations d'une année à l'autre, il n'en reste pas moins que les collèges mulhousiens se caractérisent sur la période par un écart élevé à la moyenne nationale. L'analyse précédente vaut aussi pour l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths : les collèges mulhousiens se caractérisent là aussi par un écart élevé à la moyenne nationale.

A Mulhouse, le pourcentage d'élèves ayant la moyenne aux évaluations en français et maths est inférieur d'environ 15 points à la moyenne nationale.

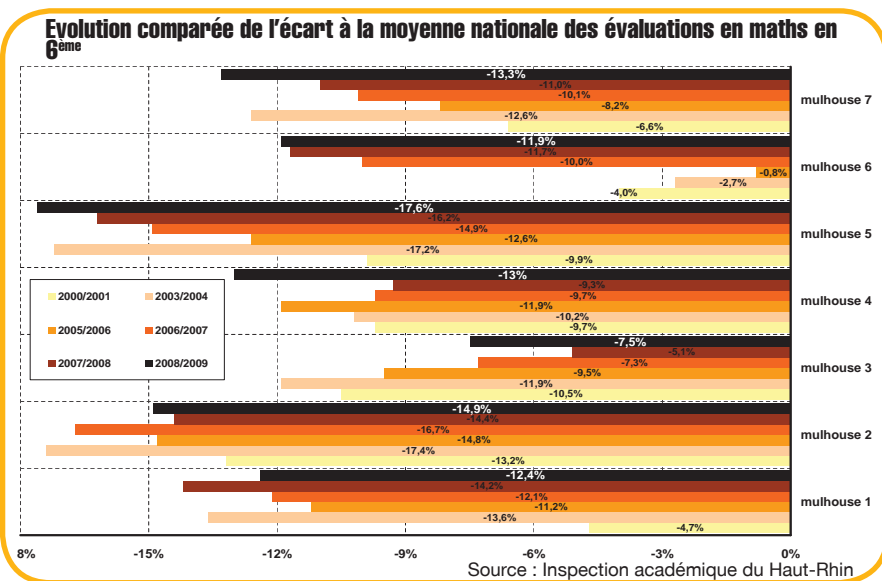
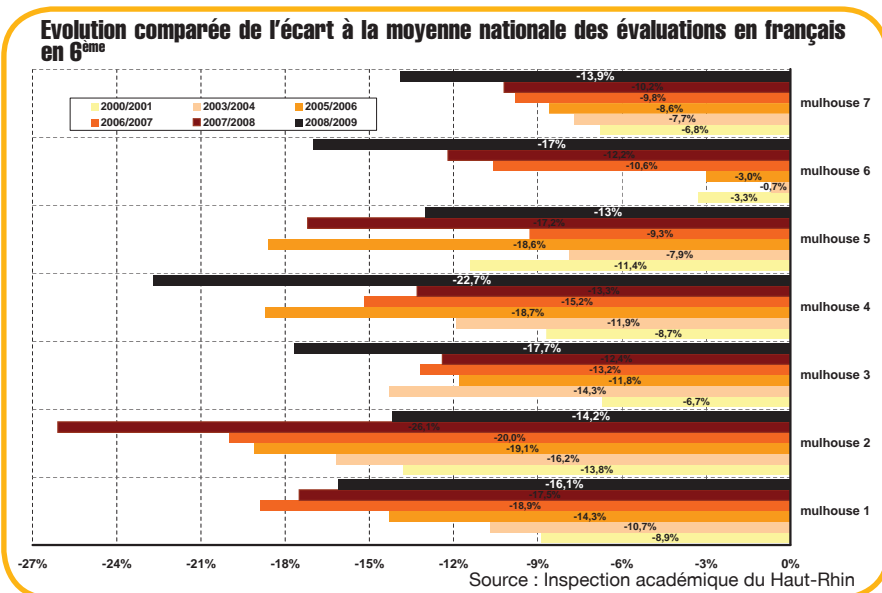
Des travaux de l'INSEE réalisés sur les résultats nationaux à l'entrée en 6^o démontrent que les notes des élèves issus de la CSP "cadres et professions libérales" sont en moyenne supérieurs de 12 points à ceux des élèves issus des CSP "ouvriers" et "inactifs"¹. Il existe donc bien un lien entre situation sociale et réussite scolaire.

Notes moyennes en français et en mathématiques aux évaluations d'entrée en sixième selon la catégorie socioprofessionnelle :

	Notes moyennes en 2007	
	Français	Maths
Cadres et professions libérales	67,5	74,3
Professions intermédiaires	59,7	68,0
Agriculteurs exploitants	57,7	66,7
Employés	58,1	64,2
Artisans, commerçants	58,0	67,4
Ouvriers	52,0	59,0
Inactifs	51,0	56,2
Rapport Cadres / Ouvriers	1,30	1,26

Source : INSEE / DEPP

1 http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon07248



Evaluations en français : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Mulhouse	44,8%	43,2%	41,9%	40,8%
Haut-Rhin	54,7%	54,2%	53,6%	54,7%
Alsace	nr	55,3%	54,6%	nr
France	58,2%	57,1%	57,5%	57,2%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin / Ministère de l'Education Nationale / ONZUS

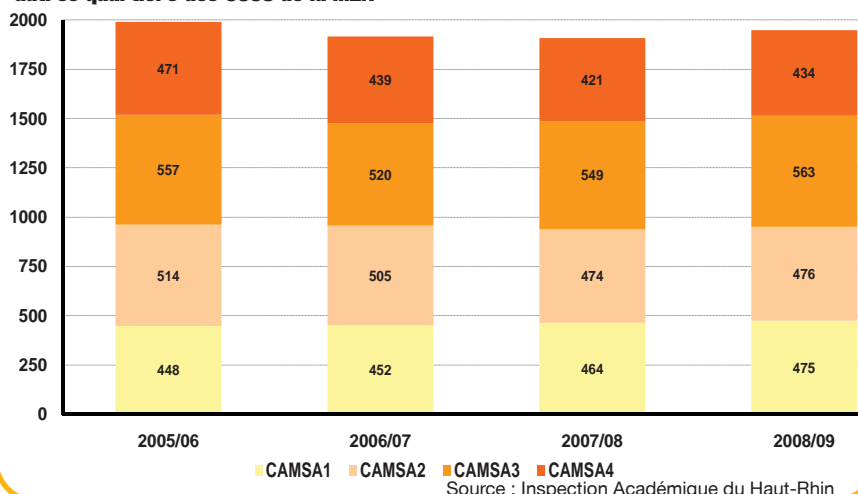
Evaluations en maths : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
Mulhouse	53,5%	52,5%	52,0%	51,5%
Haut-Rhin	64,1%	64,0%	63,9%	64,6%
Alsace	nr	64,7%	64,8%	nr
France	63,4%	64,0%	64,3%	64,4%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin / Ministère de l'Education Nationale / ONZUS

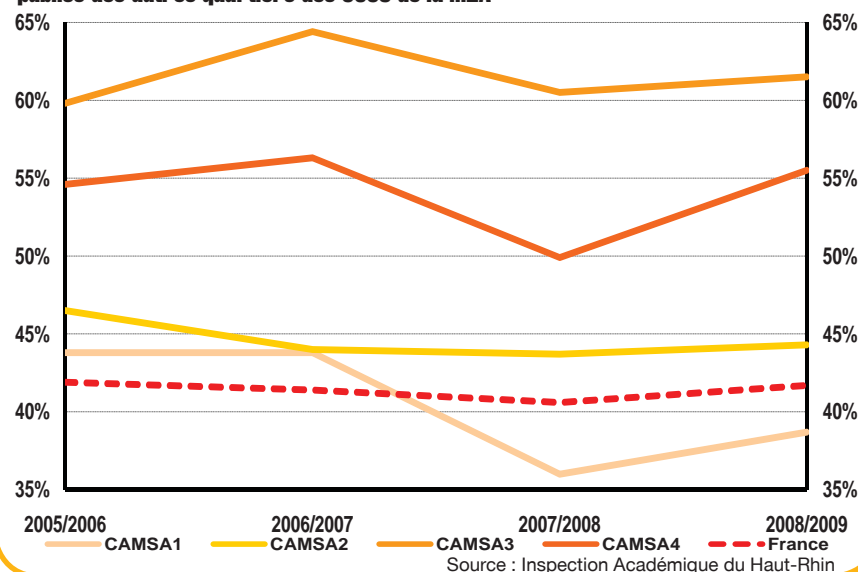
AUTRES QUARTIERS DU CUCS DE LA M2A DES EFFECTIFS STABLES DANS LES COLLEGES

Evolution comparée des effectifs des collèges publics accueillant des élèves issus des autres quartiers des CUCS de la m2A



Depuis 2005, 2 collèges de l'ex CAMSA accueillant des élèves issus des quartiers du CUCS ont connu une baisse sensible de leurs effectifs.

Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics des autres quartiers des CUCS de la m2A



Contrairement à l'ensemble des établissements mulhousiens, les collèges publics de l'ex-CAMSA connaissent une stagnation ou une baisse de la proportion d'élèves issus des CSP défavorisées.

Ce phénomène peut là aussi être une conséquence directe de l'assouplissement de la carte scolaire, intervenu en juin 2007 :

il est possible qu'une partie des élèves mulhousiens issus des CSP moyennes et favorisées aient migré vers ces établissements, réputés plus calmes, de la première couronne de l'agglomération. A priori, seuls deux établissements semblent avoir bénéficié de cette migration dans la durée.

LE TAUX DE RETARD EN 6^{EME} LE TAUX D'ACCES AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET DANS LES AUTRES COLLEGES PUBLICS DE " L'EX-CAMSA "

En France, la part des élèves de sixième ayant un an de retard était de 15,5% à la rentrée 2008/2009, en baisse de 2 points depuis 2005.

On note que deux collèges de l'ex CAMSA -hors Mulhouse- concernés par le CUCS affichent régulièrement des taux de retard en 6^{eme} inférieurs à la moyenne nationale.

En outre, entre 2005 et 2008 ce taux est en baisse dans 3 des 4 collèges concernés.

Evolution comparée du taux de retard supérieur à 1 an en 6^{eme} dans les autres collèges publics de la m2A

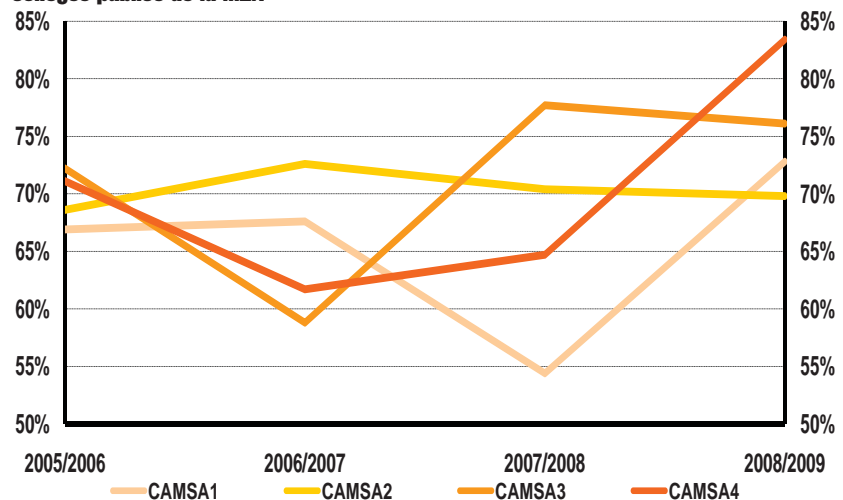
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	Evolution
CAMSA1	21,4%	13,8%	15,3%	13,2%	-8,2%
CAMSA2	17,6%	14,7%	22,0%	18,9%	1,3%
CAMSA3	21,8%	15,6%	13,7%	13,7%	-8,1%
CAMSA4	22,4%	28,8%	23,6%	18,5%	-3,9%
France	17,9%	16,9%	16,4%	15,9%	-2%

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

En ce qui concerne le taux d'accès au Diplôme National du Brevet, on s'aperçoit que les 4 collèges concernés affichent des résultats bien meilleurs que leurs homologues mulhousiens.

Cela tendrait à montrer qu'il existe un lien direct entre l'origine sociale des élèves et les résultats scolaires affichés par les collèges. En effet, dans la majorité des collèges, les taux d'accès au Brevet ont commencé à augmenter à partir de la rentrée de septembre 2006, quand le taux d'élèves issus des CSP défavorisées a lui commencé à baisser.

Evolution comparée du taux d'accès au Diplôme National du Brevet des autres collèges publics de la m2A



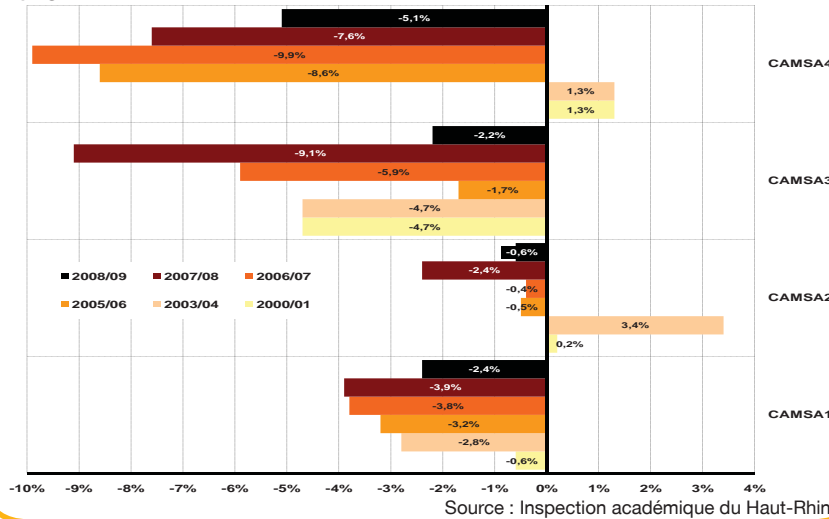
Source : Inspection académique du Haut-Rhin

EDUCATION ET REUSSITE SCOLAIRE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

LES RESULTATS DES EVALUATIONS EN FRANÇAIS ET EN MATHS DES ELEVES DE 6^{EME} DES COLLEGES PUBLICS DE LA M2A ACCUEILLANT DES ELEVES DES QUARTIERS CONCERNES PAR LE CUCS SONT INFERIEURS A LA MOYENNE NATIONALE

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en français en 6^{ème}

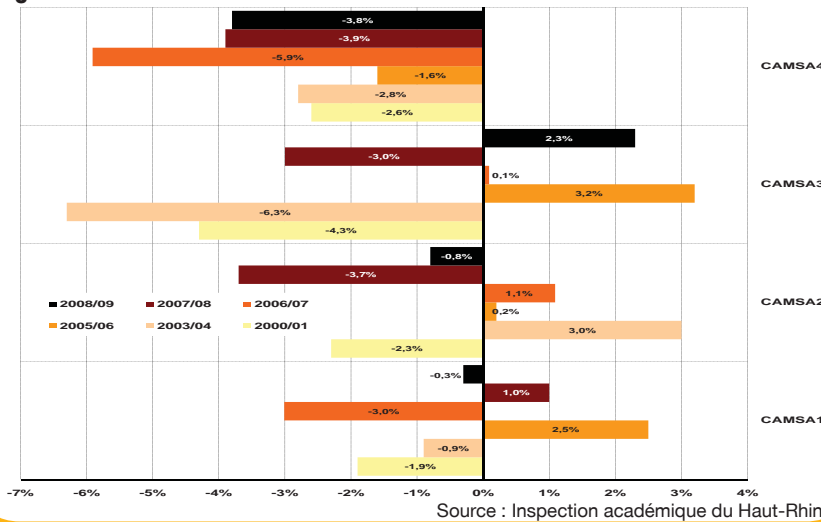


Depuis 1989, des évaluations en français et en maths sont effectuées à l'entrée en CE2 et en 6^{ème}. Elles permettent aux enseignants de disposer d'un diagnostic sur le niveau réel des élèves.

En calculant l'écart entre les résultats moyens à l'échelle nationale et les résultats des évaluations en 6^{ème} dans les collèges publics de la CAMSA accueillant des élèves des quartiers concernés par le CUCS, on peut mesurer leur niveau scolaire.

Depuis septembre 2005, la majorité des collèges publics de l'ex CAMSA concernés par le CUCS a des résultats aux évaluations en français inférieurs à la moyenne nationale.

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths en 6^{ème}



La situation est légèrement meilleure au niveau des évaluations en maths puisqu'aucun collège n'affiche un écart conséquent à la moyenne nationale.

Evaluations en français : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Mulhouse	44,8%	43,2%	41,9%	40,8%
Haut-Rhin	54,7%	54,2%	53,6%	54,7%
Alsace	nr	55,3%	54,6%	nr
France	58,2%	57,1%	57,5%	57,2%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin/Ministère de l'Education Nationale/ ONZUS

Evaluations en maths : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
Mulhouse	53,5%	52,5%	52,6%	51,5%
Haut-Rhin	64,1%	64,0%	63,9%	64,6%
Alsace	nr	64,7%	64,8%	nr
France	63,4%	64,0%	64,3%	64,4%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin/Ministère de l'Education Nationale/ ONZUS

Définitions

Les catégories socio-professionnelles " défavorisées " selon la nomenclature de l'Education Nationale

Les parents ou responsables légaux des élèves sont répartis en 4 groupes de plusieurs CSP :

- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs.

Taux de retard en 6^{ème}

Le retard scolaire s'apprécie par rapport à un cursus normal (c'est-à-dire une scolarité sans interruption, ni redoublement, ni saut de classe). Un élève en retard a au moins un an de plus que l'âge théorique normal à l'entrée en 6^{ème} (11 ans).

Taux d'accès au brevet

Il s'agit de la proportion de détenteurs du brevet dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Numérateur : lauréats d'âge 13 ans ou moins, 14-15-16-17 ans, 18 ans ou plus à la session année N.

Dénominateur : population de 12 à 17 ans au 31 décembre de l'année N-1.

CE QU'IL FAUT RETENIR

LA SANTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

En 2008, Mulhouse accueillait plus de 45% des bénéficiaires haut-rhinois de la CMU-Complémentaire.

Les quartiers prioritaires de catégorie 1 et 2 se distinguent par une surreprésentation des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire par rapport à Mulhouse. En revanche, les communes comptant des quartiers de catégorie 3 des CUCS de la m2A se caractérisent par une part très faible de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire.



LA SANTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

**EVOLUTION DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE
DEPUIS 2007**



BENEFICIAIRES DE LA CMU COMPLEMENTAIRE

agence d'urbanisme
de la région mulhousienne

QUARTIERS DE CATEGORIE 1

NETTE SURREPRESENTATION DE LA POPULATION CNAM COUVERTE PAR LA CMU-COMPLEMENTAIRE

Comparaison de l'évolution de la part de la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population CNAM dans les quartiers de cat.1 depuis 2007

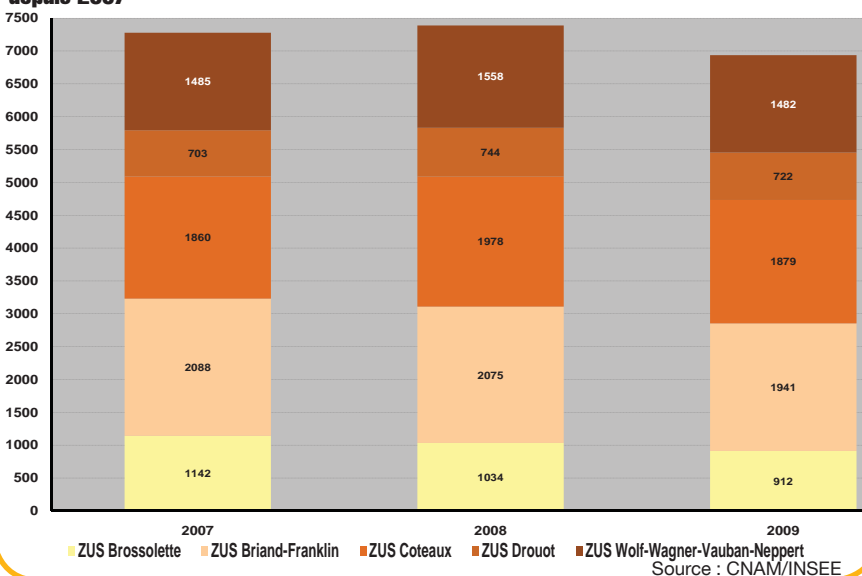
	2007	2008	2009
Zus Brossolette	17%	16,3%	14,8%
Zus Briand-Franklin	23,6%	24%	22,1%
Zus Coteaux	22%	23,7%	22,3%
Zus Drouot	22,1%	24,2%	23,1%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	23,4%	24,4%	22,5%
Total quartiers cat.1	21,7%	22,6%	21%
Mulhouse	14,9%	15,2%	14,2%
Haut-Rhin	4,3%	4,3%	nr
France	7,5%	6,6%	nr

Source : CNAM/INSEE

La C.M.U. complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources¹ et résidant en France de façon stable et régulière. La C.M.U-Complémentaire est donc un indicateur très intéressant de suivi de la précarité.

Le taux de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire est fort dans tous les quartiers de catégorie 1. Cependant, si ce taux reste plus élevé dans ces quartiers qu'à l'échelle de Mulhouse, il est en baisse depuis 2008.

Evolution du nombre de bénéficiaires de la CMU-C dans les quartiers de cat.1 depuis 2007



En 2009, l'ensemble des quartiers de catégorie 1 accueillait 50,1% de la population CNAM couverte par la CMU-C pour seulement 31,3% de la population CNAM de Mulhouse !

La surreprésentation des bénéficiaires de la CMU-C dans les quartiers de catégorie 1 est donc nette. Ces territoires concentrent les populations les plus pauvres.

Taux de bénéficiaires de la CMU-C ayant entre 18 et 24 ans dans les quartiers de cat.1 en 2007

ZUS Brossolette	18%
ZUS Briand-Franklin	26,4%
ZUS Coteaux	24,3%
ZUS Drouot	23,8%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	26,2%
Unité urbaine de Mulhouse	12%

Source : CNAM/INSEE

En moyenne en 2007, presque un quart des bénéficiaires de la CMU-C ont entre 18 et 24 ans dans les Zus de catégorie 1.

¹ Voir les plafonds de ressource en annexes
Mulhouse Alsace Agglomération
Observatoire
des quartiers
en CUCS

QUARTIERS DE CATEGORIE 2

LA PART DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE EST BEAUCOUP MOINS FORTE A BRUSTLEIN

La C.M.U-Complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière.

Le taux de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire est relativement faible dans le quartier de Brustlein.

Il est même inférieur à la moyenne mulhousienne. En revanche, les Zus Porte du Miroir et la Thur et Markstein présentent des taux élevés et comparables aux quartiers de catégorie 1.

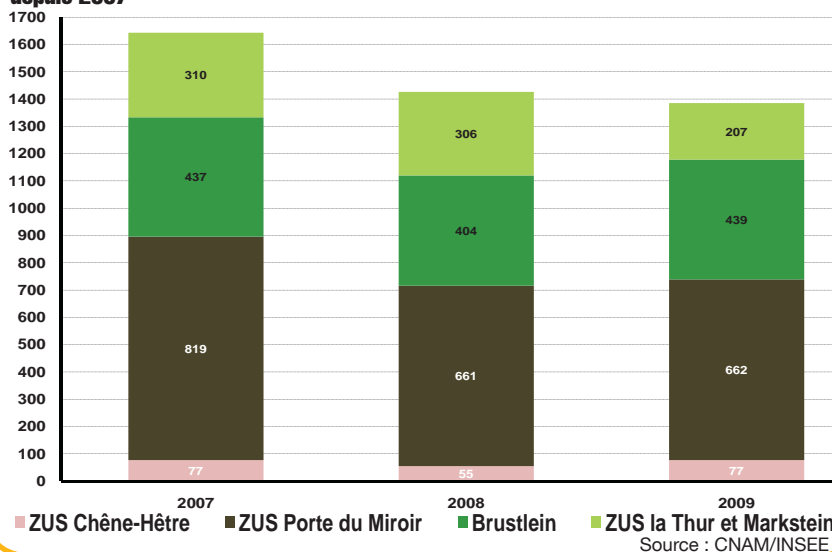
Comparaison de l'évolution de la part de la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population CNAM dans les quartiers de cat.2 depuis 2007

	2007	2008	2009
ZUS Chêne-Hêtre	12,3%	8,6%	11,3%
ZUS Porte du Miroir	24,2%	21,3%	21%
Brustlein	11%	10,5%	11,3%
ZUS la Thur et Markstein	21,8%	21,9%	15,9%
Illzach	4,6%	4,8%	4%
Mulhouse	14,9%	15,2%	14,2%
Haut-Rhin	4,3%	4,3%	nr
France	7,5%	6,6%	nr

Source : CNAM/INSEE

Le nombre de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire est très élevé dans la Zus Porte du Miroir.

Evolution de la population CNAM couverte par la CMU-C dans les quartiers de cat.2 depuis 2007



Source : CNAM/INSEE



Taux de bénéficiaires de la CMU-C ayant entre 18 et 24 ans dans les quartiers de cat.2 en 2007

ZUS Chêne-Hêtre	6,5%
ZUS Porte du Miroir	28,9%
Brustlein	13%
ZUS la Thur et Markstein	20,8%
Unité urbaine de Mulhouse	12%

Source : CNAM/INSEE

COMMUNES COMPTANT DES QUARTIERS DE CATEGORIE 3 PEU DE BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE

Comparaison de l'évolution de la part de la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population CNAM dans communes comptant des quartiers de cat.3 depuis 2007

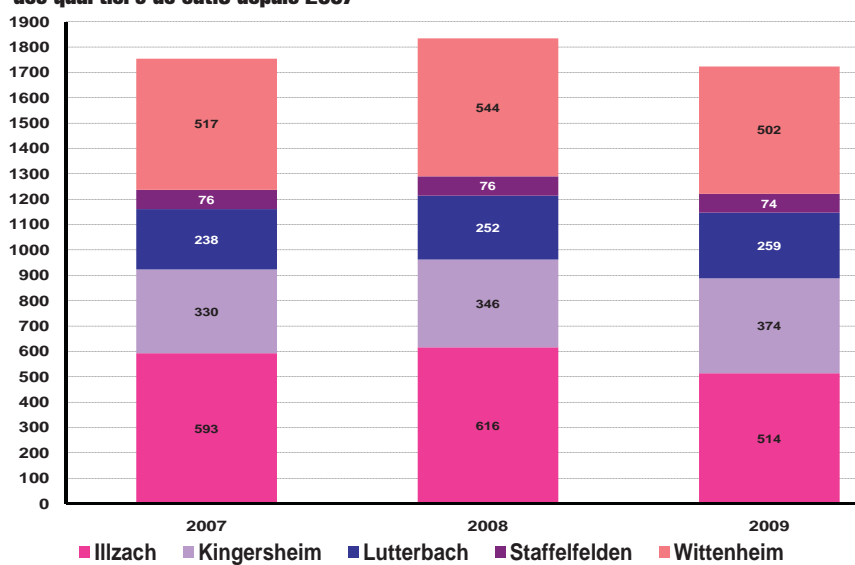
	2007	2008	2009
Illzach	4,6%	4,8%	4,0%
Kingersheim	3,0%	3,2%	3,4%
Lutterbach	4,7%	4,9%	5,1%
Staffelfelden	2,9%	2,9%	2,7%
Wittenheim	4,4%	4,6%	4,2%
Mulhouse	14,9%	15,2%	14,2%
Haut-Rhin	4,3%	4,3%	nr
France	7,5%	6,6%	nr

Source : CNAM/INSEE

La C.M.U-Complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière.

Contrairement à Mulhouse, les communes comptant des quartiers de catégorie 3 accueillent très peu de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire.

Evolution de la population CNAM couverte par la CMU-C dans les communes comptant des quartiers de cat.3 depuis 2007



QUARTIERS DE CATEGORIE 3

LES BENEFICIAIRES DE LA CMU COMPLEMENTAIRE SONT NOMBREUX DANS LES QUARTIERS CUCS D'ILLZACH ET WITTENHEIM

Les quartiers CUCS de Wittenheim se caractérisent par une surreprésentation des bénéficiaires de la CMU Complémentaire.

Comparaison du taux de bénéficiaires de la CMU-C parmi l'ensemble des assurés sociaux des quartiers de cat.3 en 2007

Quartiers CUCS d'illzach	11,4%
Quartiers CUCS de Kingersheim	nr
Quartiers CUCS de Lutterbach	nr
Quartiers CUCS de Staffelfelden	nr
Wittenheim/ Bourg et	10,6%
Wittenheim/ Forêt	9,9%

Source : CNAM/INSEE

Taux de bénéficiaires de la CMU-C âgés de 18 à 24 ans parmi l'ensemble des assurés sociaux dans les quartiers de cat.3 en 2007

Quartiers CUCS d'illzach	22,2%
Quartiers CUCS de Kingersheim	0%
Quartiers CUCS de Lutterbach	nr
Quartiers CUCS de Staffelfelden	4%
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	10,3%
Wittenheim/ Forêt	10,3%

Source : CNAM/INSEE



Définitions

Les assurés sociaux

Cette expression désigne ici les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie. Sont exclus de cette définition les mutuelles (notamment les mutuelles d'étudiants, ce qui provoque une nette sous représentation de la tranche 18-25 ans), la fonction publique d'Etat et les régimes spéciaux. La population couverte est de l'ordre de 80% de la population des ménages. Les traitements appliqués aux fichiers visent à reconstruire une population dont la définition se rapproche de celle des ménages ordinaires. Un filtre particulier est appliqué pour retirer des données brutes les enregistrements concernant des personnes sortant de ce champ. Sont ainsi retirés, dans la mesure du possible :

Les sans domicile fixe, gens du voyages et autres personnes inscrites non à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement,

Les personnes en collectivités : résidences universitaires, foyers de travailleurs, maisons de retraite...

source : INSEE

La Couverture Maladie Universelle (CMU)

La Couverture maladie universelle (C.M.U.) de base facilite l'accès aux soins et le remboursement des soins, prestations et médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'Assurance Maladie. Elle concerne aussi bien les personnes sans ressources que celles disposant de revenus importants.

La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)

La C.M.U. complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière. Les soins sont pris en charge à 100 % sans avance de frais, y compris pour la part non remboursée par la Sécurité sociale et le forfait journalier hospitalier. La couverture maladie universelle complémentaire permet à toute personne, résidant régulièrement en France et de façon ininterrompue depuis plus de trois mois, de bénéficier d'une protection complémentaire gratuite et renouvelable.

Evolution des plafonds annuels de ressources permettant l'accès à la C.M.U-C depuis 2006 :

Nombre de personnes composant le foyer	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2006	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2007	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2008
1 personne	598,23 €	606 €	621 €
2 personnes	897,35 €	909 €	931 €
3 personnes	1 076,82 €	1 091 €	1 117 €
4 personnes	1 256,29 €	1 273 €	1 303 €
au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+239,29€	+242€	+248€

CE QU'IL FAUT RETENIR

LA VIE CITOYENNE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

Le taux de participation aux dernières élections présidentielles et municipales semble plus faible dans les quartiers prioritaires que dans le reste de Mulhouse.

Les communes comptant des quartiers de catégorie 3 se distinguent de Mulhouse par un taux de participation plus élevé aux élections présidentielles. En revanche, les taux de participation aux élections municipales sont comparables.



LA VIE CITOYENNE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE LA M2A

**TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS :
ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2002 ET 2007
ELECTIONS MUNICIPALES DE 2001 ET 2008**



QUARTIERS MULHOUSIENS

A MULHOUSE, LE TAUX DE PARTICIPATION EST PLUS FAIBLE QU'AILLEURS

Evolution comparée des taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles de 2002 et 2007

	Taux de participation 2002	Taux de participation 2007
Mulhouse	74,85%	77,43%
M2A	78,15%	81,55%
Haut-Rhin	79,98%	83,66%
Alsace	79,93%	83,61%
France	79,71%	83,97%

Source : Ministère de l'Intérieur

Selon l'INSEE, " la participation à l'élection présidentielle de 2007 a atteint un niveau exceptionnel. La mémoire du premier tour de l'élection de 2002 a conduit à la mobilisation d'un nombre accru d'électeurs, notamment parmi les jeunes " (INSEE, la participation électorale en 2007).

Ce phénomène n'a pas la même ampleur à Mulhouse et dans ses quartiers prioritaires. On observe cependant une augmentation du taux de participation entre les deux élections présidentielles, qui est liée à l'accroissement des inscriptions sur les listes électorales observée à l'issue des violences de l'automne 2005.

Evolution comparée des taux de participation aux élections municipales de 2001 et 2008 (premier ou deuxième tour)

	Taux de participation 2001	Taux de participation 2008
Mulhouse	52,58%	52,84%
M2A	nr	58,82%
France	62,39%*	62,16%

* pour les communes de 3500 hbts et +

Source : Ministère de l'Intérieur

AUTRES QUARTIERS DES CUCS DE LA M2A DES TAUX DE PARTICIPATIONS ELEVES AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET PLUTOT FAIBLES AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Evolution comparée des taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles de 2002 et 2007

Le taux de participation aux élections présidentielles est très élevé dans les communes comptant des quartiers de catégorie 3.

Il est aussi en augmentation entre 2002 et 2007. La mémoire du choc du premier tour des élections présidentielles de 2002 a là aussi joué un rôle important.

	Taux de participation 2002	Taux de participation 2007
Illzach	78,89%	83,76%
Kingersheim	78,49%	81,97%
Lutterbach	78,36%	83,56%
Staffelfelden	77,03%	82,72%
Wittenheim	77,96%	82,17%
Mulhouse	74,85%	77,43%
M2A	78,15%	81,55%
Haut-Rhin	79,98%	83,66%
Alsace	79,93%	83,61%
France	79,71%	83,97%

Source : Ministère de l'Intérieur

Evolution comparée des taux de participation aux élections municipales de 2001 et 2008 (premier ou deuxième tour)

Comme Mulhouse, 3 des 4 communes comptant des quartiers de catégorie 3 se caractérisent par un taux de participation aux élections municipales de 2008 plus faible que la moyenne nationale.

En effet, seul Staffelfelden échappe à cette logique et se distingue par un taux de participation plutôt élevé.

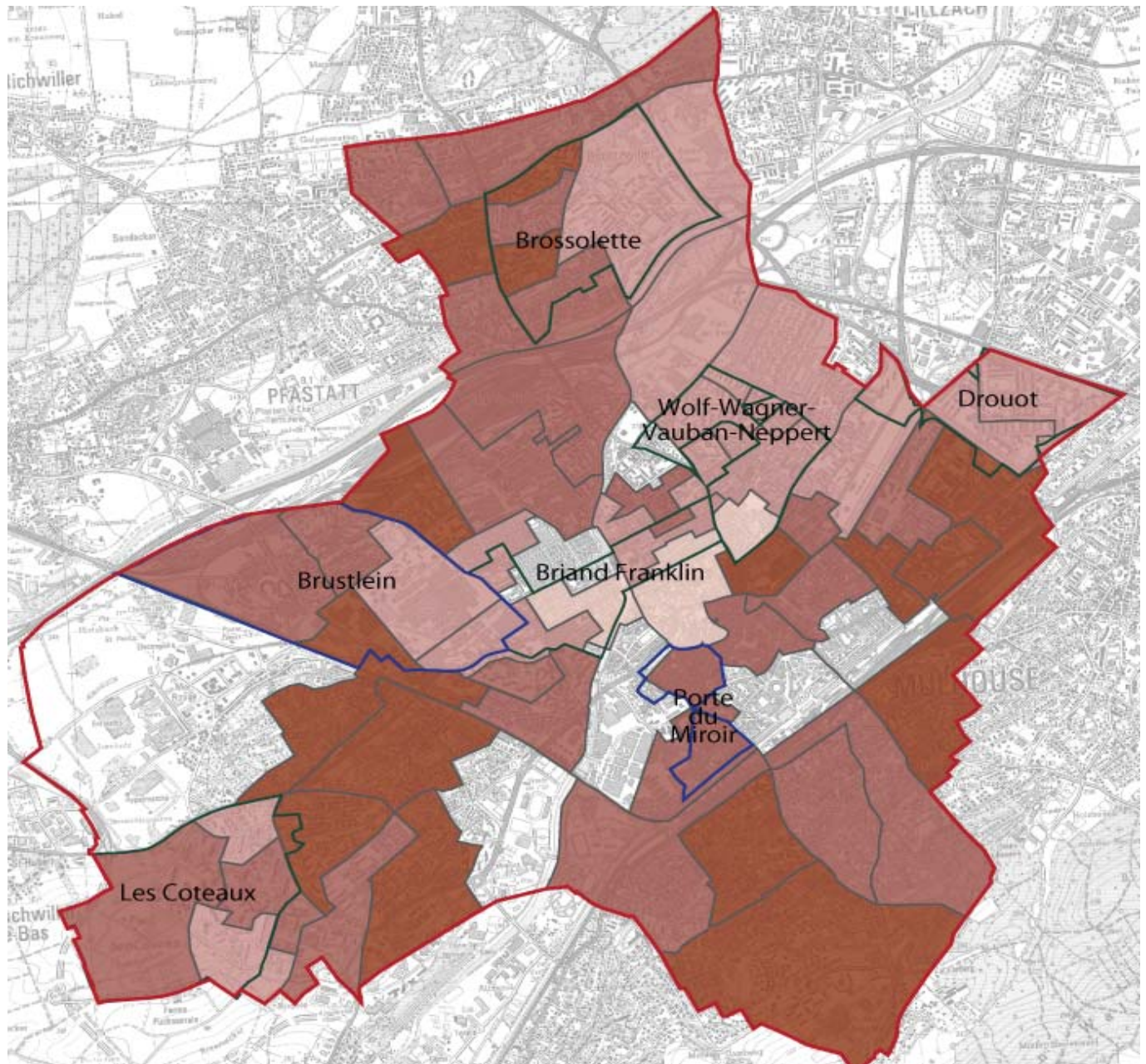
	Taux de participation 2001	Taux de participation 2008
Illzach	nr	54,20%
Kingersheim	nr	56,30%
Lutterbach	nr	61,49%
Staffelfelden	nr	66,95%
Wittenheim	nr	57,02%
Mulhouse	52,58%	52,84%
M2A	nr	58,82%
France	62,39%	62,16%

Source : Ministère de l'Intérieur

QUARTIERS MULHOUSIENS DU CUCS

UN TAUX DE PARTICIPATION PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE MULHOUSIENNE

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections présidentielles de 2007
(taux de participation moyen à Mulhouse : 77,5%)



- Plus de 80 %
- de 75 à 80 %
- de 70 à 75 %
- Moins de 70 %
- Pas de données

— Limite de commune

□ Quartiers CUCS de catégorie 1

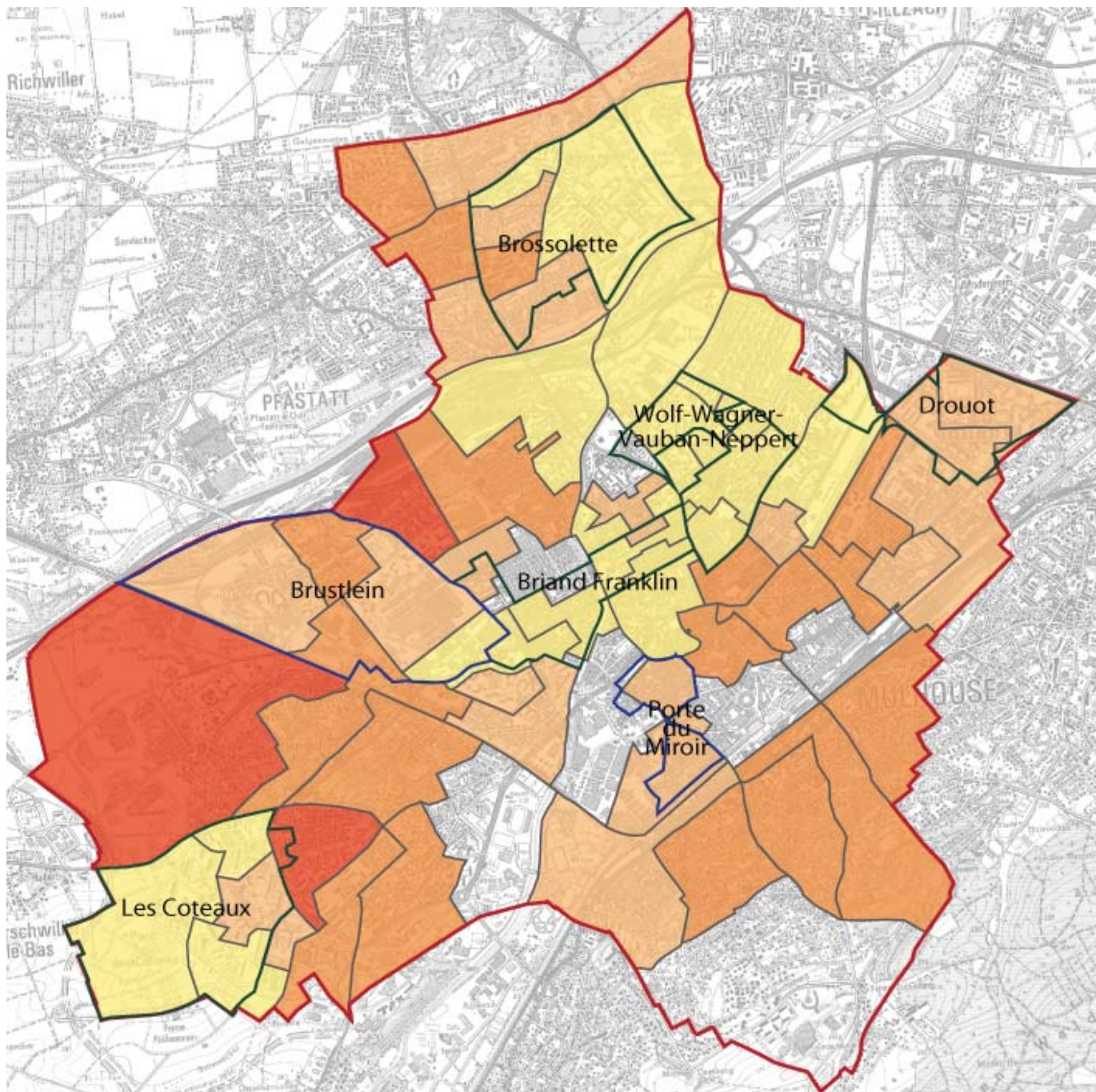
□ Quartiers CUCS de catégorie 2



Source(s) : BD CARTO ; SCAN25 ; Ville de Mulhouse

Réalisation : AURM, A.B, mars 2009

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections municipales de 2008 (taux de participation moyen à Mulhouse : 52,8%)



- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- de 50 à 55 %
- moins de 50 %
- Pas de données



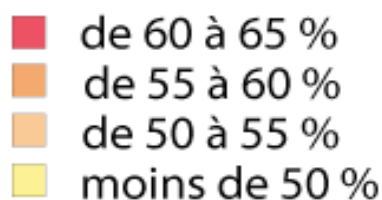
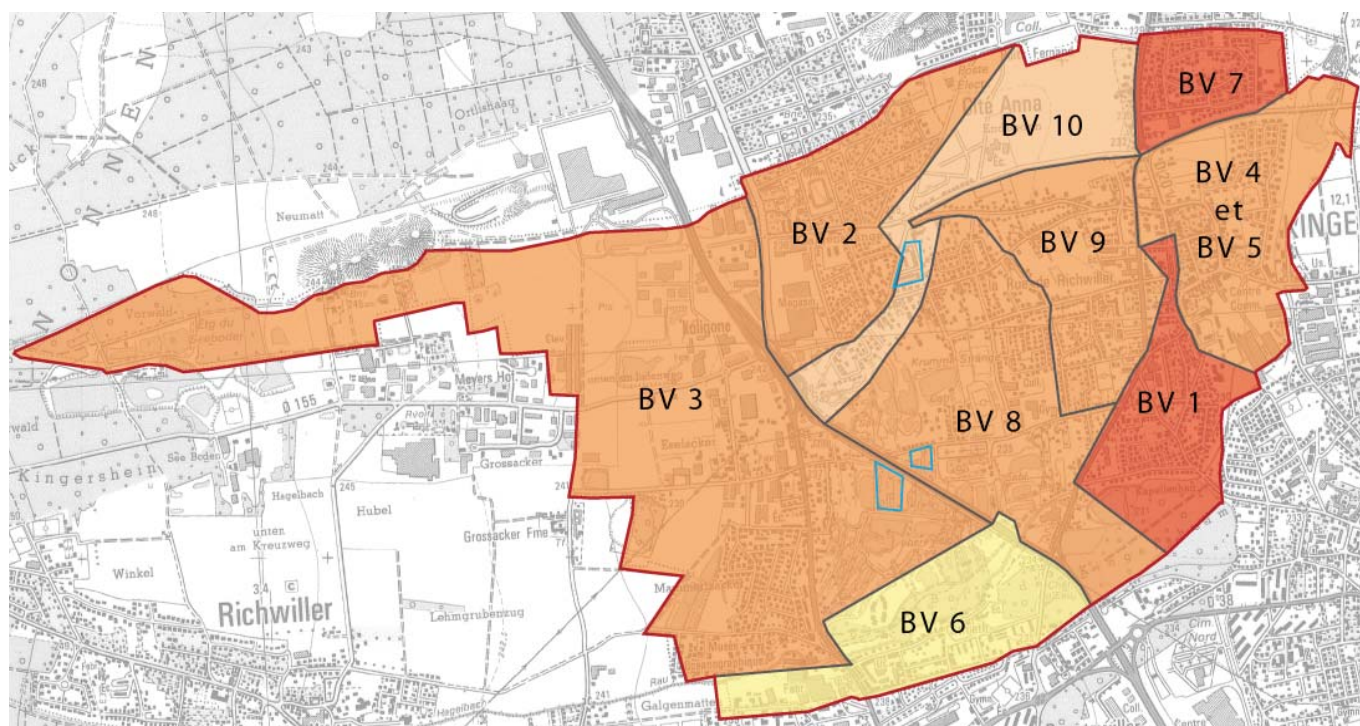
- Limite de commune
- Quartiers CUCS de catégorie 1
- Quartiers CUCS de catégorie 2

Source(s) : BD CARTO ; SCAN25 ; Ville de Mulhouse
Réalisation : AURM, A.B, mars 2009

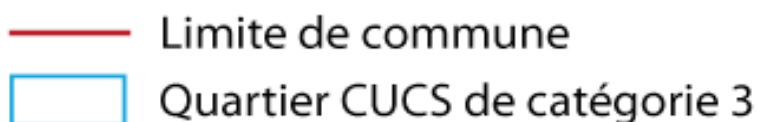
QUARTIERS DE CAT.3 : KINGERSHEIM

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES PROCHE DE LA MOYENNE DE LA M2A

Cartographie du taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008
(Kingersheim a été pourvue au premier tour)



Taux de participation moyen communal : 56,3%



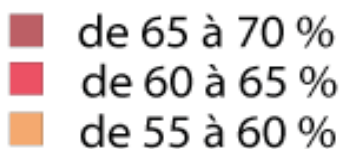
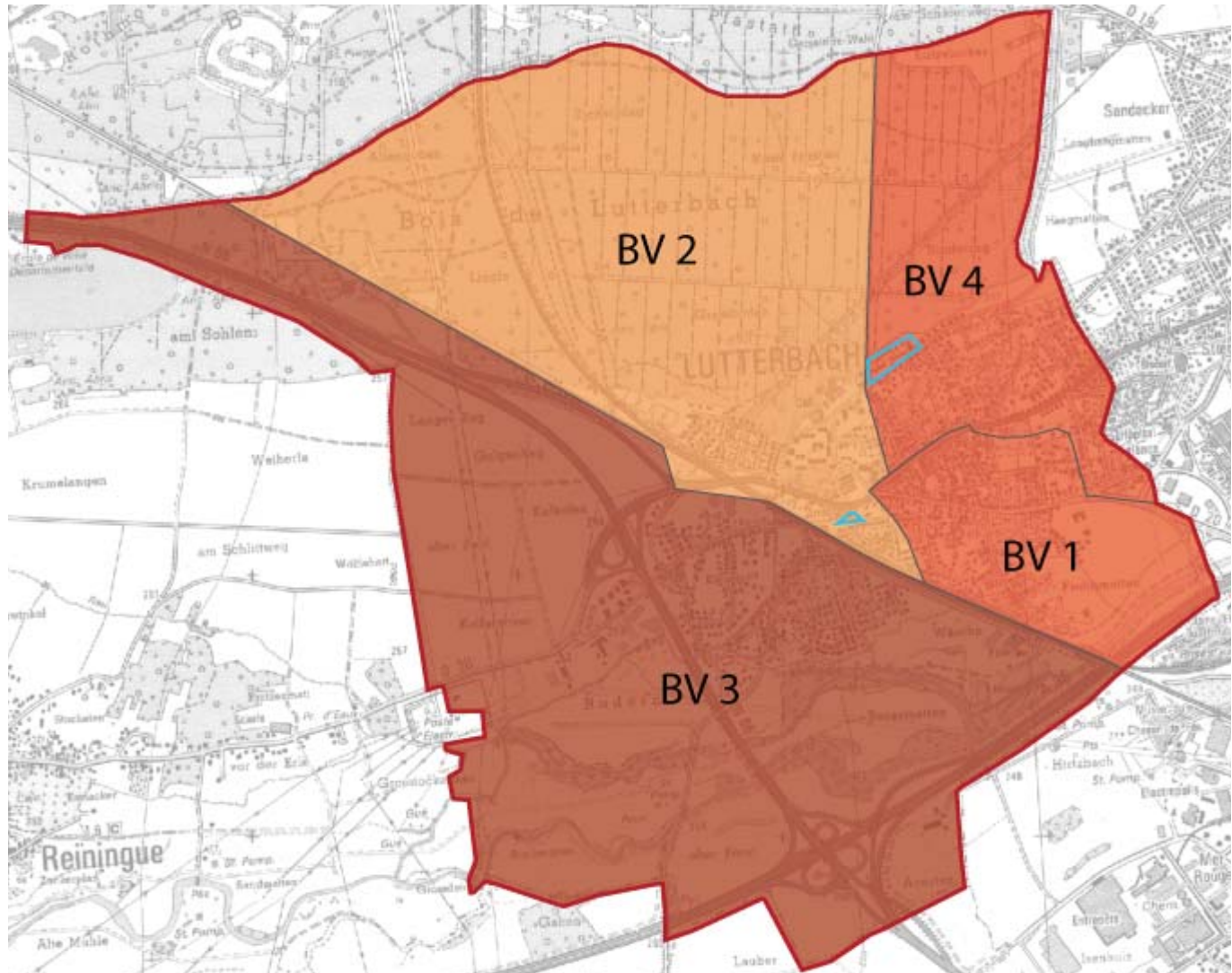
Sources : BD CARTO ; SCAN25 ;
Mairie de Kingersheim
Réalisation : AURM, A.B, mai 2009

Mulhouse Alsace Agglomération
Observatoire
des quartiers
en CUCS

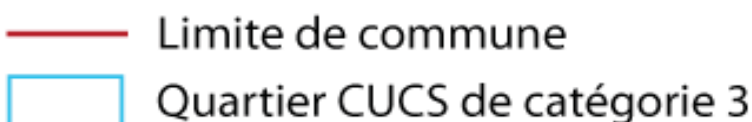
QUARTIERS DE CAT.3 : LUTTERBACH

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES SUPERIEUR A LA MOYENNE DE LA M2A

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections municipales de 2008



Taux de participation moyen communal : 61,5 %

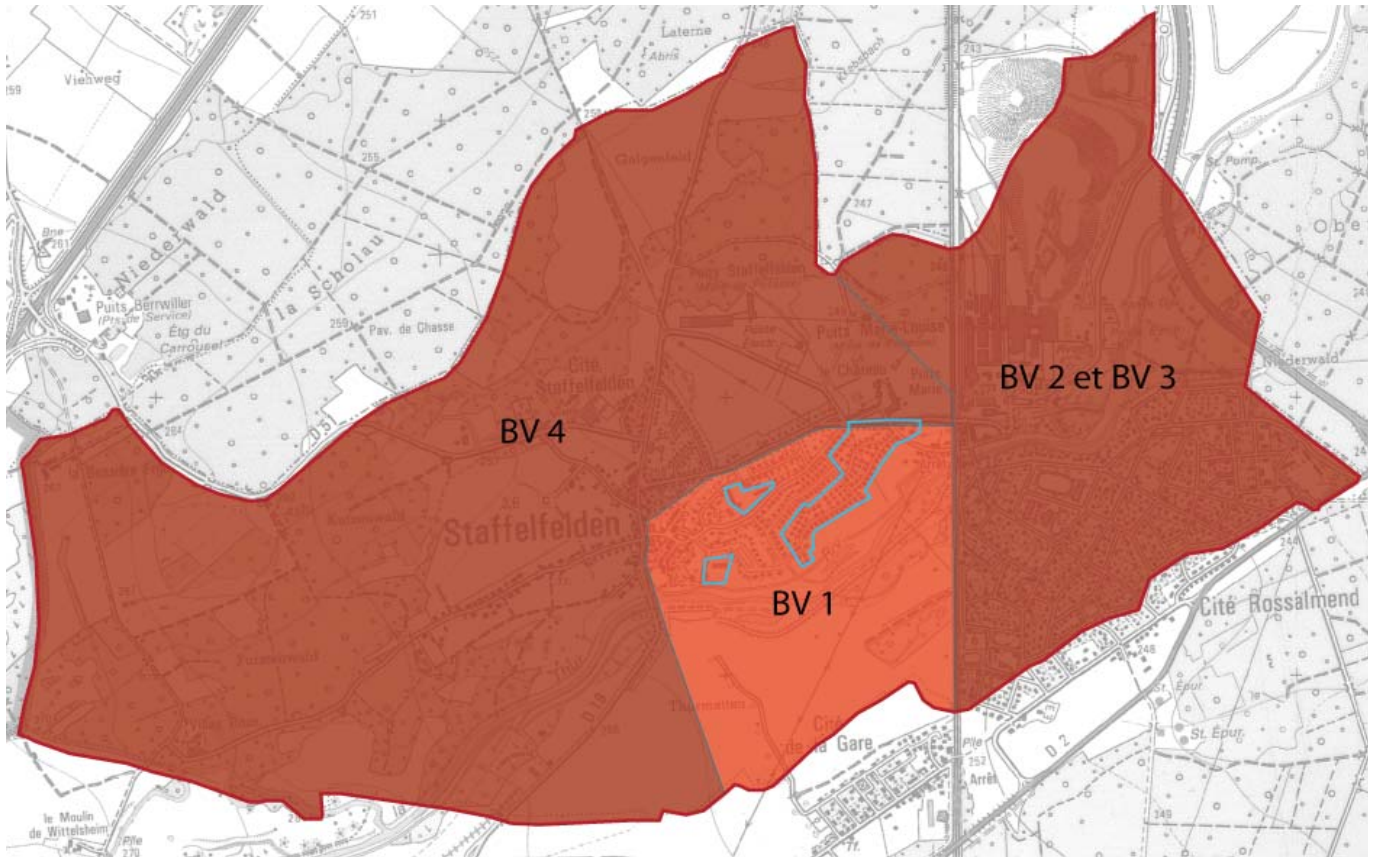


Sources : BD CARTO ; SCAN25 ;
Mairie de Lutterbach
Réalisation : AURM, A.B, juin 2009

QUARTIERS DE CAT.3 : STAFFELFELDEN

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES BIEN SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DE LA M2A

Cartographie du taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008
(Staffelfelden a été pourvue au premier tour)



- de 65 à 70 %
- de 60 à 65 %



Taux de participation moyen communal : 66,9%

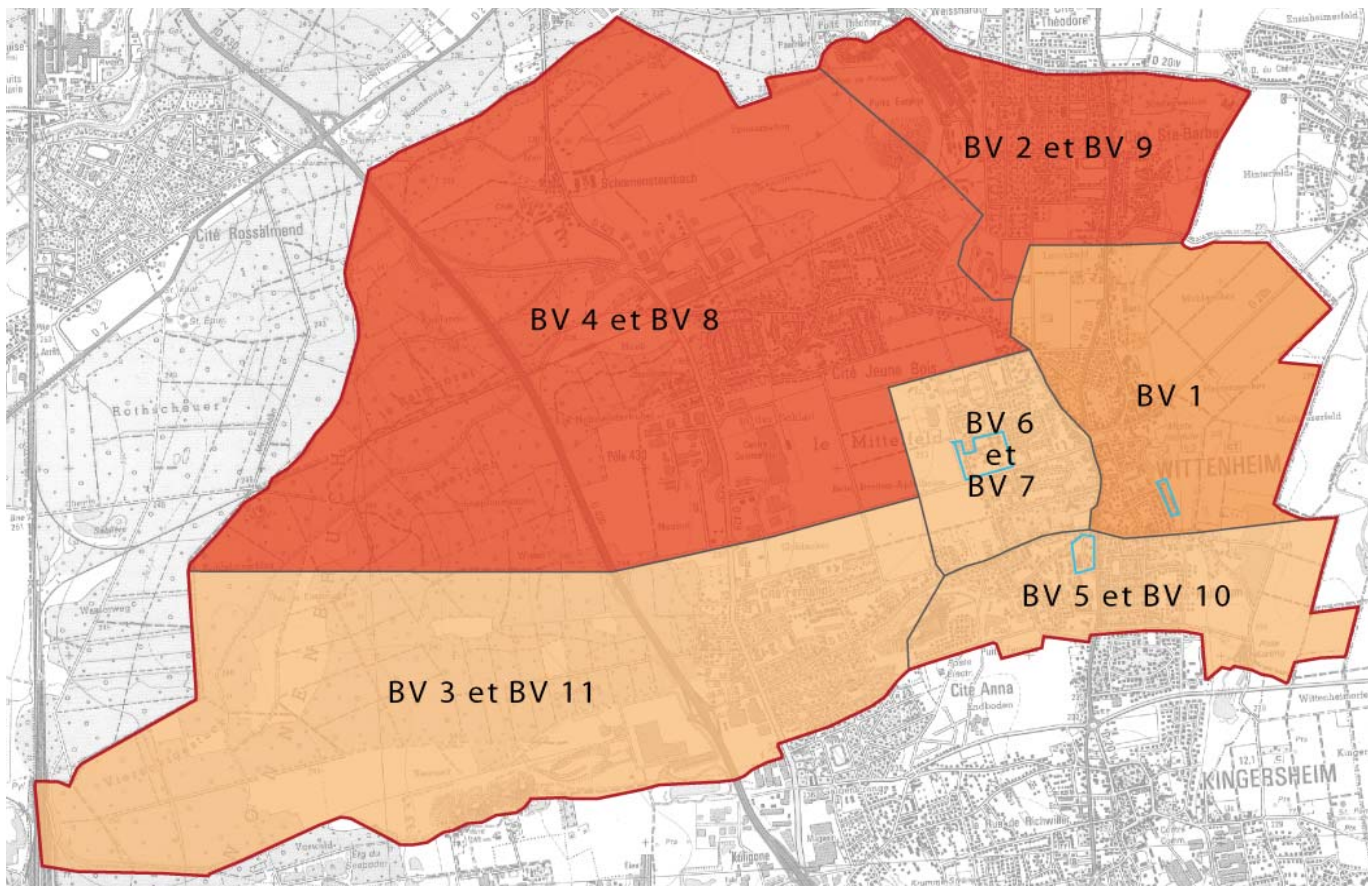
- Limite de commune
- Quartier CUCS de catégorie 3

Source(s) : BD CARTO ; SCAN25 ;
Mairie de Staffelfelden
Réalisation : AURM, A.B, avril 2009
Mulhouse Alsace Agglomération
Observatoire
des quartiers
en CUCS

QUARTIERS DE CAT.3 : WITTENHEIM

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES DANS LA MOYENNE DE LA M2A

Cartographie du taux de participation au deuxième tour des élections municipales de 2008



- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- de 50 à 55 %

Taux de participation moyen communal : 57,3%



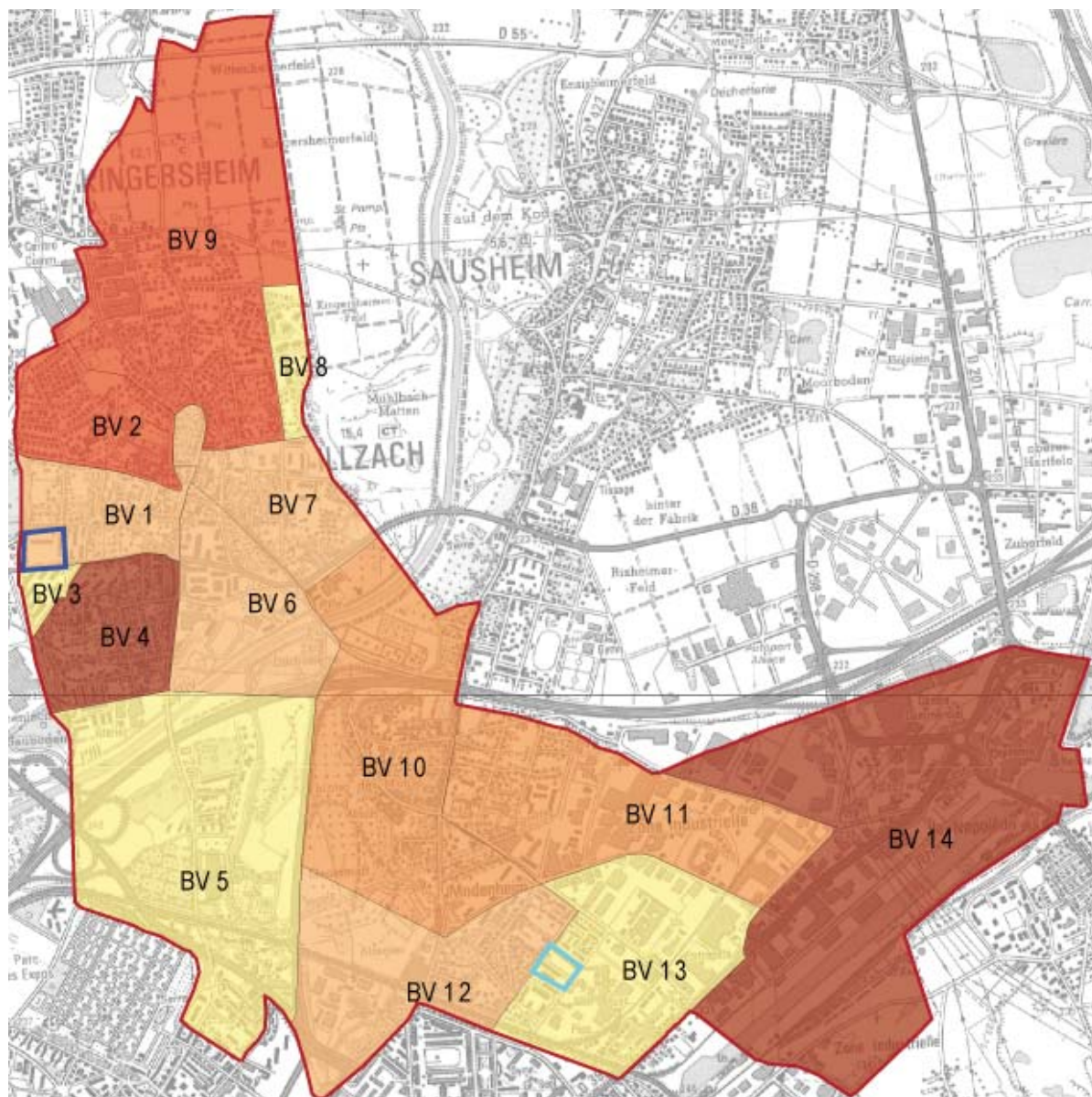
- Limite de commune
- Quartier CUCS de catégorie 3

Sources : BD CARTO ; SCAN25 ;
Mairie de Wittenheim
Réalisation : AURM, A.B, mai 2009

QUARTIERS DU CUCS D'ILLZACH

UN TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES INFÉRIEUR À LA MOYENNE DE LA M2A

Cartographie du taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008



- de 65 à 70 %
- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- de 50 à 55 %
- moins de 50 %

Taux de participation moyen communal : 54,8 %

- Limite de commune
- Quartier CUCS de catégorie 2
- Quartier CUCS de catégorie 3



Sources : BD CARTO ; SCAN25 ;
Mairie de Illzach
Réalisation : AURM, C.M.S, avril 2010
Mulhouse Alsace Agglomération
Observatoire
des quartiers
en CUCS

Définitions

Le taux de participation :

Le taux de participation est le rapport entre le nombre d'habitants inscrits sur les listes électorales et le nombre de votes exprimés. Il prend donc en compte les votes exprimés mais aussi les votes nuls et les votes blancs.

Etude éditée et imprimée par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 Grand'Rue • 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 45 90 00 • Fax : 03 89 46 21 51

Rédaction : Sébastien Dassonville

Crédit Photos : AURM, Ville de Mulhouse, Ville de Wittenheim

Toute reproduction autorisée avec mention précise de
la source et la référence exacte.